

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

RUE SAINT-MAURICE 4 • PARAÎT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE • TÉLÉPHONE (038) 56501

LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

### LES IDÉES ET LES FAITS

## Situation de nouveau tendue au Moyen-Orient

La situation est de nouveau tendue au Moyen-Orient. Le conflit permanent qui oppose Israël au monde arabe depuis sa fondation en 1949, et depuis la conclusion de l'armistice conclu l'année suivante, risque d'atteindre derechef son paroxysme.

Il est vrai qu'il y a lieu de faire montre de quelque scepticisme quant à la volonté des adversaires d'en revenir aux extrêmes. Que de fois n'ont-ils pas proclamé, de part et d'autre, que la guerre était aussi imminente qu'inévitable!

En fait, elle n'éclata qu'à deux reprises pendant ces dix-sept années où l'Etat palestinien ne cessa de consolider ses positions et prouva son aptitude à assurer son existence nationale. La première fois, ce fut dans les commencements; la seconde lors de l'expédition de Suez, il y a tout juste dix ans.

A chaque coup, les Arabes furent battus à plate couture. Le reste ne fut que rodant, organisations de raids-éclair, fusillades sanglantes, mais sans lendemain. Ce qui ne veut pas dire que nous puissions encore être pleinement rassurés.

Les incidents qui ont éclaté l'avant-dernière semaine et la semaine dernière ont eu pour origine un coup de main de la Syrie contre l'Etat hébreu. Les Israéliens ripostèrent par un biais, ne voulant pas mettre définitivement le feu aux poudres en s'attaquant directement à Damas, puissamment soutenu par l'Union soviétique.

Ils organisèrent une expédition contre la Jordanie voisine où opèrent des troupes de nationalité imprécise, syrienne ou égyptienne, aux ordres d'un certain Choukeiri, chef d'un mouvement qu'il a désigné lui-même comme le « Mouvement de libération palestinien ».

X X X

Le gouvernement d'Amman, c'est-à-dire du roi Hussein, a protesté dès lors auprès du Conseil de sécurité. Celui-ci ne put que condamner Israël. Mais les Anglo-Saxons savent bien de quoi il retourne. Le raid juif était dirigé non pas tant contre le descendant de la dynastie hachémite, souverain modéré, que contre les éléments douteux à la solde de Damas et du Caire.

D'où une motion édulcorée à laquelle l'URSS opposa son droit de veto. D'où surtout la grande colère des syro-égyptiens qui accusent Hussein de mollesse et ont même incité Choukeiri à le renverser. Et c'est ici que l'affaire se corse.

René BRAICHET

(Lire la suite en dernière page)

## Dans une véritable atmosphère de crise Le Conseil de sécurité se réunit demain pour examiner la plainte britannique contre la Rhodésie On craint une panique sur la livre sterling

NATIONS UNIES (AP). — « Le conseil de sécurité se réunira demain matin pour examiner la demande britannique de sanctions contre la Rhodésie », a annoncé le président en exercice du conseil, M. Pardo Barro (Uruguay).

Cependant, après l'échec de la « rencontre de la dernière chance » entre MM. Harold Wilson et Ian Smith au large de Gibraltar, la Grande-Bretagne s'apprete à lancer une guerre économique contre la Rhodésie, tout en redoutant d'ores et déjà le coût.

La Grande-Bretagne va affronter une nouvelle agitation en Afrique, une amertume accrue au sein du Commonwealth, une joute parlementaire chez elle et une rude épreuve pour ses finances déjà ébranlées.

### INQUIÉTUDES

L'une des inquiétudes immédiates est la crainte d'un « rush » sur la livre dans les bourses qui réagissent nerveusement à la nouvelle forme de la crise rhodésienne.

La Banque d'Angleterre aurait dégagé 140 millions de francs pour soutenir la livre contre tout assaut dangereux des spéculateurs.

M. Wilson envoie aux Nations unies, comme nous l'avons dit, son ministre des affaires étrangères, M. Brown, qui devait quitter Londres hier en fin d'après-midi.

M. Brown demandera des sanctions économiques obligatoires sur douze produits d'exportation rhodésienne: tabac, sucre, chrome, amiante, minerai de fer, fonte, viande, produits d'élevage, cuivre et produits dans le genre cuirs et peaux. Le pétrole ne figure pas sur cette liste.

Les Etats-Unis et le Canada seraient d'accord avec les pays afro-asiatiques pour l'inclusion du pétrole sur la liste. Londres y re-

nonce, estimant qu'un embargo sur les livraisons de pétrole à la Rhodésie entraînerait inévitablement un conflit avec l'Afrique du Sud. On sait que Pretoria ne veut pas appliquer des sanctions économiques contre Salisbury.

De source diplomatique, on laisse entendre qu'afin d'éviter une crise M. Wilson a peut-être passé un accord avec Pretoria.

### CALME À SALISBURY

SALISBURY (ATS-AFP). — Les Blancs de Rhodésie ont accueilli avec leur habituel sang-froid le rejet par leur gouvernement du document de travail de Gibraltar. En se rendant, hier, à leur travail, ils n'accordaient guère plus d'attention que d'habitude aux vendeurs noirs de journaux dans les rues de Salisbury.

Commentant le rejet des propositions britanniques, le leader de l'opposition africaine, Josiah Gondo, a demandé la démission de M. Ian Smith.

« Le cabinet rhodésien, a-t-il déclaré dans un communiqué, a repoussé un projet mis au point par le premier ministre, ce qui correspond à un vote de défiance.

Si Londres et Salisbury ne sont pas d'accord quand il s'agit de déterminer les responsabilités de l'échec, les deux capitales se retrouvent sur un point: l'avenir est sombre.

### RÉACTION PORTUGAISE

Le Portugal, qui est l'un des fournisseurs et des acheteurs les plus importants de la Rhodésie, s'est abstenu de commenter officiellement les derniers développements de l'affaire rhodésienne.

Cependant, on indique dans les milieux officiels que le Portugal poursuit sa politique de « bon voisinage » qui, par le Mozambique, permet à la Rhodésie d'expédier ses produits.

(Lire la suite en dernière page)

## ET DE HUIT?



Barbara Hutton, la riche actrice et héritière de la colossale fortune des grands magasins Woolworth, s'est rendue au Mexique, via Orly et New-York, où elle va divorcer de son septième mari. Mme Hutton, malade, a été accompagnée sans son voyage par un « ami », Colin Frazier (dont on dit déjà qu'il deviendra le huitième « victime ») qui porte ici le « bourreau de ses cœurs » masculins, d'une voiture à l'avion, à l'aéroport Kennedy de New-York. (Téléphoto AP)

## Communications routières interrompues en Emilie La pluie, la neige et les vents s'abattent toujours sur l'Italie Evacuation totale dans le delta du Pô

ROME (ATS-AFP). — La situation est toujours grave sur le front des inondations en Italie. Dans toutes les régions du nord et du centre de la péninsule, ainsi que dans le midi et dans les îles, on signale des pluies torrentielles, des chutes de neige et de grêle.

L'Emilie est, en grande partie inondée par le débordement de nombreux torrents dont les eaux ont atteint des quartiers de Bologne. Des centaines d'automobilistes ont été bloqués par la neige sur le tronçon Bologne-Florence de l'autoroute du Soleil.

### Le mariage selon CC Pour vivre heureux vivons séparés...

MILAN (AP). — Au journal « Tempo » qui lui demandait son avis sur une législation du divorce en Italie, la vedette Claudia Cardinale — qui est célibataire — a répondu en critiquant les Américains « qui divorcent comme ils changent de chemise » et a énoncé sa propre recette du mariage réussi :

« Mon mari et moi vivrions dans des demeures séparées. Nous nous rencontrerions aux repas et quand cela nous plairait. Nous pourrions vivre dans la maison de l'un ou de l'autre pendant de courtes ou longues périodes. « Je suis convaincue — a-t-elle ajouté — que si bien des mariages se rompent c'est parce que l'homme et la femme en savent trop l'un sur l'autre. Ils deviennent beaucoup trop habitués l'un à l'autre si bien que leur union perd la fascination et le mystère nécessaire à sa survie. »

Plus au nord, dans la région de Trieste, où il neige depuis deux jours, les rafales de la « bora » (vent du nord) ont atteint 118 kilomètres à l'heure.

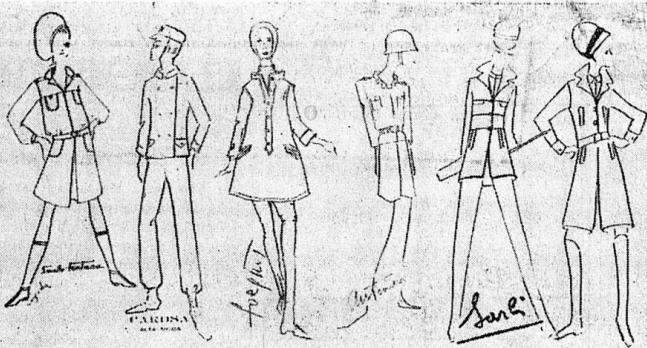
A Venise, on a enregistré un violent raz de marée qui a inondé les îles du Lido, Pellestrina et Chioggia. Dans le Polesine — le delta du Pô — les défenses côtières sont battues avec une violence extrême par l'Adriatique et par une tempête de pluie et de vent de nord-est.

### EVACUATION TOTALE

Le préfet de Rovigo a ordonné l'évacuation totale de tous les centres non encore inondés de l'île de Donzella, située dans le delta.

(Lire la suite en 14me page)

## L'HABIT FERA LE MOINE



ROME (AP). — L'Italie envisage de créer un corps auxiliaire féminin dans l'armée et la première question qui se pose n'est pas de savoir ce que feront ces amazones, mais comment elles seront vêtues. Quelques grands couturiers sont venus à l'aide de l'état-major: Schubert, les sœurs Fontana, Carosa, Pourquet, Antonelli et Sarli.

Toutes les suggestions présentées sont d'inspiration plus nettement féminine que l'armure de Jeanne d'Arc, et les genoux sont découverts. Trois seulement des douze modèles présentés prévoient un pantalon. Les dessinateurs se sont délibérément éloignés de l'uniforme sévère et masculin qui fit fiasco il y a quatre ans. La poitrine plate et les talons bas avaient alors découragé les engagements, jusqu'à ce que les autorités se décident à remonter l'ourlet de la jupe et à donner à la veste l'ampleur que méritaient les formes à venir. Voici quelques-uns des modèles présentés, (Téléphoto AP)

### Lire aujourd'hui

## Conseil d'Etat fribourgeois: alliance et retraits

(Lire en page Jura-Fribourg)

## SUCCESSION CHAUDET: Le «conclave» radical renvoyé au 12 décembre

(Lire en avant-dernière page)

Pages 2, 3, 6 et 21: L'actualité régionale  
Pages 9 et 11: Les sports  
Page 14: Les programmes radio-TV  
Le carnet du jour

## Pilule: du nouveau en France et aux USA

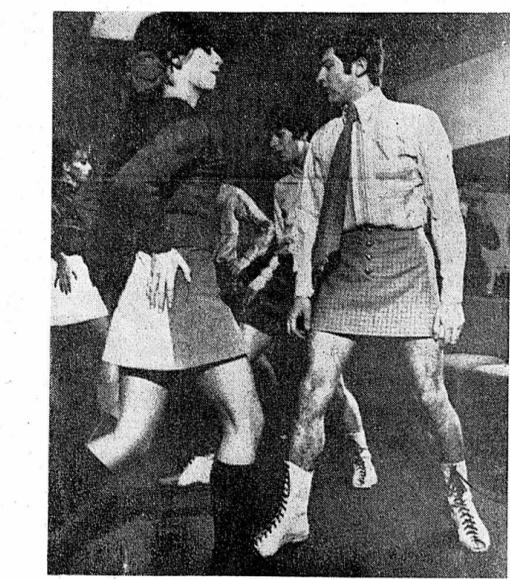
Il ne se passe pas une semaine, sans que dans le domaine si important et si délicat de la contraception apparaissent des éléments nouveaux de nature à modifier profondément le comportement des individus et des peuples dans les années à venir. De deux côtés, de France et des Etats-Unis, nous parvenons à ce propos des nouvelles qui méritent de retenir l'attention.

En France, une vaste bataille se trouve engagée depuis des semaines dans les journaux, au sein des associations familiales, dans les Eglises et devant le parlement: l'abrogation des dispositions légales interdisant rigoureusement l'application de méthodes contraceptives est envisagée à présent, avec un certain sang-froid, dans les plus larges couches de la population et jusque dans les cercles gouvernementaux.

A la faveur des débats animés qui s'ouvrent autour de ce grave problème, des indications étonnantes en apparence sont portées à la connaissance du public. C'est ainsi qu'on apprend que la moitié des Françaises mariées et le quart des femmes célibataires, veuves ou divorcées utiliseront un moyen contraceptif ou un autre, et de préférence la pilule, dès que la loi en autorisera l'emploi. Cela représentera au total près de 4.000.000 Françaises, âgées de 19 à 50 ans.

Et déjà l'on s'efforce de chiffrer le coût de l'opération. On estime que ces femmes dépenseront bon an mal an plus de 250 millions de francs, dont près de 200 millions seront pris en charge par la Sécurité sociale. Mais les experts en la matière n'oublient pas les conséquences négatives pour un peuple qui, voisin des Allemands de l'Ouest et de l'Est bientôt deux fois plus nombreux que les Français, fera baisser chez ces derniers la natalité de 4 à 8%!

## MINI... MÂLE



MUNICH (AP). — Un tailleur pour messieurs de Munich inspiré dans doute par le fait que tant de femmes portent le pantalon, a présenté hier une collection de mini-jupes... pour hommes. Le défilé des mannequins mâles (notre téléphoto AP), en jupes à mi-cuisses et bottes haut lacées — pour leur donner la mâle allure des légionnaires romains — avec, entre les deux, un bel espace de peau velue, a suscité des réactions diverses. Tandis qu'une partie des invités approuvait admirativement cette mode, dans la rue, les passants s'arrêtaient, riant ou s'indignant.

## Fric-frac dans une banque en France Les voleurs d'Egletons ferment la bouche de leurs victimes pour piller les coffres-forts

TULLE (AP). — En arrivant, mardi matin, à son bureau, M. Marand, directeur de la banque Chalus, à Egletons (Corrèze), département français du sud-ouest, s'est aperçu qu'il avait été victime de bandits. A peine eut-il ouvert la porte de l'établissement qu'il se trouva en face d'un incroyable désordre: le téléphone avait été arraché, placards et tiroirs avaient été vidés de leur contenu, et le coffre-fort était grand ouvert. Au premier étage, un spectacle encore plus extraordinaire s'offrait à lui. Dans l'appartement sans dessus dessous, cinq personnes étaient étroitement ligotées sur des chaises, du sparadrap collé sur la bouche.

(Lire la suite en 14me page)

## Des œuvres d'art et un trésor archéologique sont dérobés à Lausanne L'affaire remonte à la fin du mois d'octobre

D'un de nos correspondants: On a des précisions sur un vol qui s'est produit dans la nuit du 28 au 29 octobre dernier, chez M. Wolfram Riggenschach, architecte et archéologue allemand, domicilié Cheneau-de-Bourg, à Lausanne. Personne n'avait parlé de ce vol dans les jours qui le suivirent. Il s'agit d'une affaire importante car le lésé offre 2000 francs à quiconque permettra de retrouver les pièces qui lui ont été dérobées. (Lire la suite en 14me page)



Le Conseil d'Etat propose que le canton verse une somme de 10,000 fr. pour les sinistrés italiens

Le Conseil d'Etat neuchâtelois, tenant à associer le canton au vaste mouvement d'entraide internationale qui s'est manifesté à la suite des inondations catastrophiques qui ont ravagé l'Italie, propose au législatif de verser une somme de 10,000 fr. aux sinistrés. Les députés auront à se prononcer sur cet objet le 12 décembre prochain, lors de la séance de relevée du Grand conseil.

Etant donné que c'est la ville de Florence qui a subi les plus graves dommages, le Conseil d'Etat demande au Grand conseil à être autorisé à prendre contact avec le maire de la ville éprouvée, afin d'indiquer la façon la plus efficace d'utiliser le don du peuple neuchâtelois. Le décret, s'il est adopté, ne sera pas soumis aux formalités de référendum, vu qu'il n'est pas de portée générale et qu'il a un caractère d'urgence.

C'est vraisemblablement pour rester à égalité avec les cantons de Vaud, du Valais et de Genève, qui ont, eux aussi, versé chacun 10,000 fr., que la participation de l'Etat neuchâtelois ne sera pas plus forte. On peut s'en étonner à première vue, car le Conseil général de Neuchâtel a décidé, lui, lundi dernier, d'envoyer 20,000 fr. aux sinistrés d'Italie. Peut-être qu'une voix s'élèvera des bancs du législatif pour proposer une aide plus substantielle!

Mesure de clémence pour les passeurs de vaches frisonnes et montbéliardes?

Les douanes françaises proposeraient une transaction «convenable» aux cultivateurs neuchâtelois et vaudois

D'un de nos correspondants: La nouvelle n'est pas encore officielle, mais elle a pourtant circulé hier dans les milieux agricoles avant de gagner les pâturages du Haut-Doubs, ainsi que les régions frontalières. On peut considérer qu'il s'agit d'une sorte de grâce — sinon d'une trêve de Noël, un peu avant l'heure — pour les éleveurs suisses et français qui se sont livrés cette année, à une active contrebande de bétail. La direction régionale des douanes à Besançon va proposer, semble-t-il, une amende de transaction aux nombreux «contrebandiers» qui par là même seront exemptés des poursuites devant le tribunal correctionnel. La décision a d'ailleurs été prise par le juge d'instruction lui-même, si bien que les affaires de contrebande se solderont en définitive par un non-lieu.

Rappelons brièvement que plusieurs éleveurs vaudois, neuchâtelois avaient été arrêtés à deux reprises, alors qu'ils tentaient de passer la frontière avec

du bétail montbéliard ou frison acheté en France. Ces événements avaient pris une tournure et l'on n'a pas oublié la libération sous caution de Mme Ruchti, d'Engollon, de deux chauffeurs français ensuite, puis de quatre fermiers de Poliez-le-Grand (Vaud) et enfin de M. Ruchti, lui-même. Il y a un mois, on assistait enfin à la vente aux enchères du bétail saisi, vente éclair qui ressemblait déjà à une espèce de transaction.

Aujourd'hui, les douanes françaises se montrent soudain bienveillantes à l'égard de ces paysans devenus con-

trebandiers malgré eux. La transaction prévue doit en effet contribuer à apaiser les esprits: l'exportation dite frauduleuse de bétail, après tout, n'est plus considérée comme une affaire de pure contrebande. Ce n'est pas un trafic ordinaire, comme celui des montres ou des appareils de photos. On ignore encore pour l'instant, le montant des transactions qui ont dû être calculées au plus en fonction assurément de la vente aux enchères des Pontets. Il s'agira en tout cas de tarifs abordables, et qui ne seront pas basés sur les calculs compliqués et multipliés du législateur français...

Novembre avait mal débuté...

Il gela déjà le premier!

L'Observatoire de Neuchâtel communique:

Le mois de novembre a été froid et assez peu pluvieux. La température moyenne de 2,3° est de 1,4° inférieure à sa valeur normale. Parmi les moyennes prises de 5 à 5 jours, il n'y en a qu'une seule qui dépasse cette valeur normale: 2,3°, 6,3°, 3,5°, 2,0°, 1,7° et 2,4°. Le premier gel de cet automne s'est produit le 1 par -2,6°. Le minimum du mois, de 3,0°, date du 26. La température maximale de 12,3° a été atteinte le 9. La variation diurne moyenne de la température de 5,1° a été normale. Il y a eu 7 jours de gel, dont 6 au cours de la dernière décennie.

L'insolation a été légèrement déficitaire. En effet, la durée totale de 40,4 heures de soleil est de 8% trop faible. Le maximum journalier de 5,6 heures date du 1. Il y a eu 8 jours sans insolation et 8 jours avec insolation inférieure à 1 heure.

La hauteur totale des précipitations, de 68,4 mm, accuse un déficit de 21% par rapport à sa valeur normale. Il y a eu 14 jours de pluie et des chutes de neige mouillée au cours de 4 jours, mais la neige a fondu avant de couvrir le sol. La première neige de fin d'année est tombée le 4.

BROUILLARD ET BROUILLARD...

La moyenne de la pression atmosphérique de 718,4 mm ne diffère que de 1 mm de sa valeur normale. Les moyennes journalières ont varié de 705,6 mm (le 5) à 728,0 mm (le 26). Le baromètre a atteint les valeurs extrêmes suivantes: 703,3 mm le 5 et 728,4 mm les 26 et 27.

La moyenne de l'humidité relative de l'air de 82% est de 4% inférieure à sa valeur normale. Les moyennes journalières vont de 56% (le 11) à 96% (le 4). L'humidité minimale de 51% a été relevée les 11 et 15. Les 7 et 8 ont été les seuls jours de brouillard au sol. Le brouillard élevé, par contre, a fait son apparition au cours de 11 jours.

Les vents des secteurs ouest et sud-ouest ont nettement prédominé. Ils ont constitué 55% du parcours total de 4970 km. Cette distance correspond à une vitesse moyenne normale de 1,9 m/s. Le maximum journalier date du 30: 5,47 km correspondant à la vitesse moyenne de 6,3 m/s. Les 7 et 8, jours les plus calmes du mois, n'ont que 30 km chacun à leur actif. La vitesse de pointe maximale de 120 km/h de direction sud-ouest s'est produite lors de la tempête du 30.

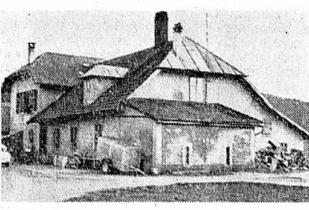
LA CHAUX-DE-FONDS

Sur un air chinois...

(c) Un nouveau film chinois a été présenté samedi 3 décembre à la Chaux-de-Fonds. Cette présentation devait clôturer l'exposition d'estampes chinoises. Ce film, bien que datant de 1950, est nouveau pour le public suisse et était projeté sur l'écran du Club 44. «La Fille aux cheveux blancs», c'est son titre, relate quelques épisodes de la Chine révolutionnaire. Une réception fut donnée à l'issue de la représentation et favorisa les contacts entre les services culturels chinois et les organisateurs chaux-de-fonniers.

LES PONTS-DE-MARTEL — Chute

(c) Une habitante de la commune, Mme J.-P. Ducommun, a glissé sur la chaussée et s'est fracturé un pied.



Aux jours sombres ont succédé des heures claires. La Société de fromagerie de Bémont est prospère. Elle a deux membres d'une fidélité exemplaire: MM. Henri Schneider en fait partie depuis 1919 et Jules Grether depuis 1923. «Ce sont là, a dit le président Racine, des exemples pour un monde atteint de la bougeotte».

Et si, en longeant la vallée de la Brévine, de la Clé-d'Or aux Bayards, on trouve de fort beaux chalets d'où sortent des fromages réputés dans le monde entier, on le doit en grande partie à M. Jean-Louis Barrelet, président du Conseil d'Etat et chef du département de l'Agriculture, lequel a suivi, de l'avis des agriculteurs du haut plateau chanté par Henry Brandt, une politique à laquelle on rend hommage «du côté de chez Gide».

Georges DROZ

MONTAGNES

Le nouveau gymnase cantonal des Montagnes prend forme... sur le papier

LE JURY A FAIT SON CHOIX

Où en est le projet de construction du nouveau Gymnase cantonal des Montagnes? Le jury, qui présidait le conseiller d'Etat Gaston Cloutier, s'est réuni à quatre reprises au Musée des beaux-arts de la Chaux-de-Fonds. Seize projets et 16 maquettes avaient été remis dans les délais prévus et aucun ne fut éliminé au premier tour. Deux le furent au second tour, deux autres au troisième puis quatre au quatrième tour. Huit projets restaient donc en présence et finalement le jury a établi le classement suivant: 1er rang: projet «Hi-Fi»; 2me

projet «Sigma»; 3me projet «Agora»; 4me projet «Esplanade»; 5me projet «Sophie»; 6me projet «Gybus»; 7me projet «Pentu»; et 8me projet, «Ole». Le premier prix de «Hi-Fi» (projet dû à M. Jean-Pierre Lauzari, architecte à Lausanne) justifie donc l'attribution du mandat d'exécution à son auteur.

PROJET DE VALEUR

Ce projet, a estimé le jury, est un projet de valeur témoignant d'une connaissance approfondie des problèmes de construction scolaire. L'implantation dans la partie nord-ouest du terrain utilise l'emplacement le plus favorable et grâce à la concentration réserve de vastes espaces au sud et à l'est. La circulation extérieure fort bien étudiée tant pour les piétons que pour les véhicules propose une solution originale et très judicieuse: celle de l'établissement d'une route reliant l'angle sud-est du terrain au rond-point de la rue de l'Arc-en-Ciel. Outre l'avantage de permettre l'approche des véhicules au sud du bâtiment, elle prévoit l'établissement d'un parc à voitures sud et ménage l'extension possible d'une ligne de trolleybus. Le parc à voitures nord établi au nord du bâtiment principal dans une partie excavée risque de n'être pas satisfaisant à cause de l'accumulation de la neige.

ECONOMIE POUSSÉE

L'accès au hall d'entrée s'organise largement à partir d'une vaste esplanade protégée au nord par une aile du bâtiment. Les trajets sont courts et toutes les liaisons claires et bien assurées à partir de la plateforme du rez-de-chaussée.

Les niveaux supérieurs, s'étagant en gradins au sud et au nord, favorisent une occupation judicieuse. Le groupement et l'organisation des salles de classes et des salles spéciales donne entière satisfaction à l'exception des salles d'épreuve situées à proximité d'un des terrains de sport. La distribution et l'emplacement des groupes études - administration - direction d'une part, aula - réfectoire - études - bibliothèque d'autre part, témoigne d'un sens certain de l'organisation. Les halles de gymnastique jumelées, entièrement hors du sol, environnées des terrains de sport, bénéficient d'une aération et d'un éclairage très satisfaisants.

Ce projet présente des qualités de rigueur et d'ordre qui aboutissent à une économie très poussée. Par un jeu de terrasses et de volumes élégamment combinés, le projet exprime les qualités d'esprit qu'on désire voir s'épanouir dans un gymnase.

Saint Nicolas au Locle

Heureusement, sa barbe n'a pas gelé...

(c) Dans la féerie des mille lampes aux multiples couleurs de la rue des Etoiles (le groupement des commerçants du Vieux-Moutier avaient bien fait les choses), les enfants du Locle ont assisté hier soir à l'arrivée de saint Nicolas. Cette année, le brave Nicolas est arrivé de France, dans une antique automobile «garantie 35 ans», encadrée de héraldiques jouant de la trompette. Pour rien au monde, un petit Loclois ne pourrait manquer cela, même si, comme hier soir, le thermomètre était descendu à 6 degrés en dessous de zéro. Hissé sur une estrade, il raconta une belle histoire à cette multitude de gosses de tous âges, puis récompensa les enfants qui récitèrent ou chantèrent. Puis, ce fut tout ce que ce peuple de jeunes attendait: la distribution massive de friandises. Que d'animation autour du saint à la barbe immaculée, hier soir: les enfants du Locle savaient à quel saint se vouer...

sortie de Fenin, il perdit la maîtrise de son véhicule qui quitta la chaussée et percuta un mur, qu'il démolit. Le conducteur fut transporté à l'hôpital, souffrant de plaies au visage. Lors du constat, la prise de sang révéla une alcoolémie de 1,62‰. Prévenu d'ivresse au volant, R. C. reconnaît les faits. Son casier judiciaire est vierge, et les témoins lui sont favorables. Considérant les faits et tenant compte de la situation actuelle de l'accusé qui est précaire, le tribunal le condamne à une amende de 200 fr. et à 99 fr. de frais.

VITRES CASSÉES, CLÉS PERDUES: AFFAIRE CIVILE

Mme M. L. a déposé une plainte contre M. R. M. de Chézard, qui est traduit en justice pour dommages à la propriété et soustraction sans dessein d'enrichissement. Au mois de novembre 1965, R. M. avait loué un logement dans l'immeuble de la plaignante à Coffrane. Lors de la remise du logement à fin mai 1966, différentes petites déprédations furent constatées. Il s'agissait de vitres à remplacer, de serrure à réparer, de clés perdues, de tuyaux de chauffage en mauvais état. Le prévenu fait défaut à l'audience. Après explications de la plaignante et au vu des pièces du dossier, le juge estime qu'il s'agit là bien plus d'une affaire civile que pénale. Il libère donc R. M. et met les frais à la charge de l'Etat.

ON RECHERCHE UN POT D'ÉCHAPPEMENT!

A.-E. D. est traduit en justice pour vol et tentative de vols. Il a soustrait dans le coffre d'une voiture la roue de secours et sur le même véhicule a tenté de subtiliser le pot d'échappement sans parvenir à ses fins. La victime porta plainte et la police entreprit des recherches aussi subtiles qu'efficaces. Elle s'adressa à tous les garages de la ville pour leur demander le nom et l'adresse des personnes qui achetaient un pot d'échappement. Cinq jours après, on pinça D. qui justement s'était rendu dans un garage pour y faire l'acquisition dudit objet. Le juge le condamne à 20 jours d'emprisonnement avec sursis. Les frais sont à la charge de l'inculpé.

DES FEMMES ET DU LAIT

Mmes Hortense Chédel, Adèle Rosat, Aline Gorgerrat et Adèle Matthey-Dore assistaient aux premières assemblées menées «main militaire» par M. Louis-Zélin Huguenin. On discutait du prix du lait. L'acheteur d'alors était un marchand de première force. On se battait pour savoir laquelle des deux parties ferait les frais d'un centime rouge par litre. Quand on enregistra un déficit de cent francs, on le fit supporter par le... président. Peut-être pour se venger élargement de son autorité.

La Société de fromagerie de Bémont vient de marquer le cinquantième anniversaire de ses relations commerciales avec une maison des Verrières. Elle fut fondée en 1891. Au cours de ces cinquante-cinq ans d'existence elle a passé par des hauts et des bas (ils n'étaient pas souvent de laine...) comme l'excellamment relevé son actuel président M. Paul-Eric Racine, des Tailleurs.

Malheureusement, il était impossible d'exporter le fromage, les banques faisaient la sourde oreille, les acheteurs cassaient les contrats sans autre forme de procès, laissant les paysans et leurs familles dans l'incertitude du

Constituée il y a soixante-quinze ans La Société de fromagerie de Bémont a connu des hauts et des bas!

lendemain. Courageusement les producteurs décidèrent de travailler leur lait en société et entrèrent en relations avec M. Robert Lambelet, de Neuchâtel.

COCHONS ET PERSPECTIVE DE FAILLITE

Quelques années après la concession accordée à M. Landry des Verrières, les histoires de cochons commencent. L'acheteur voudrait en garder trente. La société lui en accorde dix. Et quand l'inspecteur va visiter la soue il en dénombre vingt-sept.

Puis, en raison de la mévente, les stocks de fromage deviennent fort importants. Chaque agriculteur a l'obligation d'en acheter trois cents kilos par vache et par mois. Les actionnaires sont dans la misère. Le président Grossen parle même de faillite. C'est le temps des porcs gras et des vaches maigres. Bientôt plus personne ne vient aux assemblées et il faut quintupler les amendes.

Encasser celles-ci est une autre affaire: le petit Albert Matthey des Cottards ne peut décemment quitter sa jument venant de mettre bas deux poulains pour délier les cordons de sa bourse.

Au moment du contingentement du lait, le malaise s'accroît. Les agriculteurs du Jura, spécialement les jeunes, sont rongés de soucis et voient l'avenir en noir.

Et ceci aussi pour les VICTIMES DES INONDATIONS...

Après la Fanfare des cheminots de Neuchâtel et la Musique militaire, les organisateurs du vaste mouvement d'entraide en faveur des sinistrés italiens ont reçu hier deux nouvelles adhésions: la fanfare «L'Echo du Vignoble», de Pesoux, jouera également dimanche. Aux Ponts-de-Martel, on fait feu des quatre fers. Lundi soir, les représentants des sociétés locales se sont réunis sous la présidence de M. John Perret, président de commune, afin d'examiner ce qui pouvait être fait pour venir en aide aux sinistrés. D'un commun accord, la date du 13 janvier a été retenue pour l'organisation d'une grande soirée. En attendant, la fanfare «La Sainte-Cécile» jouera dimanche après le culte sur la place du village et une première collecte sera faite.

D'autre part, dimanche matin, au stade des Charmettes, un match dont la recette ira aux sinistrés, sera joué entre Audax et l'équipe réserve de Xamax. Enfin, dans le Jura, la fanfare de Bécourt est sur les rangs: elle jouera demain jeudi à la sortie de la messe.

AU TRIBUNAL DE POLICE DE NEUCHÂTEL

Des coups de matraque (de la police) peuvent-ils avoir une influence sur le taux d'alcoolémie de la «victime»?

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. Y. de Rougemont assisté de M. J. Raaflaub, qui remplissait les fonctions de greffier.

Le 9 juin 1966, G. P. descendait la rue de l'Ecluse au volant de sa voiture. Tout à coup, il aperçut devant lui un barrage de police, voulut s'arrêter mais ne parvint à exécuter sa manœuvre qu'après avoir dépassé les agents. L'un d'eux rejoignit le prévenu et lui signifia qu'il roulait à une vitesse exagérée. G. P. proposa de l'argent à l'agent de police; on ne sait s'il essaya de corrompre le policier ou s'il a voulu transiger. Devant le refus catégorique de ce dernier, le prévenu se fâcha et passa aux actes en allongeant un coup de poing au policier. Celui-ci saisit sa matraque et mit hors d'état de nuire le dangereux automobiliste!

On le mena au poste où il fut soumis au test du breathalyzer, qui révéla par trois fois un taux de 0,7%. L'analyse du sang révéla, elle, un taux de 1,9‰. L'avocat de la défense demanda au président de ne point retenir la prise de sang, vu son résultat invraisemblable; en effet, il ne s'est passé qu'une heure entre l'examen du breathalyzer et l'analyse sérologique. D'autre part, les signes cliniques, relevés par le médecin, concluant à une ivresse moyenne, ne peuvent être valablement retenus; les coups de matraque reçus par le prévenu empêchent de dire si ce sont eux ou la quantité d'alcool qui ont provoqué de tels symptômes. La défense rejette aussi l'accusation de corruption en alléguant que le prévenu ne s'est jamais caché de vouloir la transaction qu'il savait légale.

Il en aurait été tout autrement si G. P. avait glissé quelques billets dans la poche de l'agent avec un regard entendu. Quant aux lésions corporelles, le tribunal les abandonne puisqu'un retrait de plainte est intervenu en début d'audience. La seule infraction qui soit reconnue par le prévenu est la vitesse excessive à la hauteur du barrage de police. Pour l'avocat, la question est simple: le jeune homme s'est affolé à la vue de la police et, pressé de rentrer, il a proposé la transaction. Le refus de l'agent n'a été que la goutte qui a fait déborder le vase. Et le défendeur d'évoquer la situation familiale de G. P.: un père à l'hôpital, un emploi qu'il a fallu quitter pour maintenir l'affaire familiale et liquider les affaires courantes. Devant une telle situation, le juge se montre clément: il abandonne la prévention d'ivresse au volant, la corruption selon article 288 CPS mais retient le scandale public de l'article 35

AU TRIBUNAL DE POLICE DU VAL-DE-RUZ

Son locataire ayant cassé une vitre et perdu des clés sa logeuse se fâche et dépose plainte

Le tribunal de police du Val-de-Ruz a siégé mardi sous la présidence de M. Pierre Faessler suppléant, puis de M. Gaston Benret, assistés de M. Marc Monnier, substitut-greffier.

IVRESSE AU VOLANT ET INFRACTION A LA L.C.R.

Un automobiliste de Saint-Blaise, M. C., venant de la Chaux-de-Fonds, descendant la route de la Vue-des-Alpes, le 23 octobre. Il dépassa en empiétant tant sur la ligne continue et accrocha une voiture arrivant en sens inverse. L'analyse de sang à laquelle il fut soumis révéla une alcoolémie de 0,84‰. M. C. comparait assisté d'un avocat. Il reconnaît ses fautes de circulation mais conteste l'ivresse au volant. Son mandataire estime que le résultat de l'analyse de sang, faite deux heures après l'accident, ne peut être considéré comme exacte. La dernière absorption d'alcool (avec nourriture) ayant eu lieu une demi-heure avant l'accident. Il demande donc la libération de son client quant à l'ivresse au volant.

Le tribunal, considérant les renseignements qui sont favorables au prévenu, le condamne à une amende de 80 fr. et à 50 fr. de frais et le libère de la prévention d'ivresse au volant.

IVRESSE AU VOLANT

Le dimanche 5 juin, R. C. de Neuchâtel circulait au volant de son automobile sur la route de Savagnier. A la

BLANCHE-NEIGE AU SECOURS DU PÈRE NOËL

UN CHAMOIS COMPLAISANT LUI FAIT ESCALADER LES MONTAGNES...

UN VAILLANT PUFFIN LE CONDUIT AU-DELÀ DU CERCLE ARCTIQUE...

JUSTE POUR ÊTRE ÉVELOPPÉ DANS UN AVEU, GLANT BLIZZARD!



CADEAU. — C'est M. Paul-Eric Racine (à gauche) qui le reçoit. A droite, le président du Conseil d'Etat, M. Barrelet. (Avipress - D. Schelling.)



**Réception centrale:**

Rue Saint-Maurice 4  
Neuchâtel  
Téléphone (038) 5 65 01  
Compte de chèques postaux 20-178  
Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 14 heures à 18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

**Délais de réception de la publicité:**

**Annouces**  
Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces, le vendredi également avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

**Avis de naissance et avis mortuaires**  
Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 23 heures, ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4.

**Réclames et avis tardifs**  
Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que des avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

**Délais pour les changements d'adresse (minimum 1 semaine)**  
la veille avant 8 h 30  
Pour le lundi: le vendredi avant 8 h 30  
Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger: frais de port en plus.

**Tarif des abonnements**

SUISSE			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
48.-	24.50	12.50	5.-
ÉTRANGER:			
1 an	6 mois	3 mois	1 mois
75.-	38.-	20.-	7.-

Espagne, Turquie, Grande-Bretagne, Irlande, Yougoslavie et les pays d'outre-mer:

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
90.-	50.-	26.-	9.-

**L'EXPRESS**

**AVIS OFFICIELS**

Republique et canton de Neuchâtel  
Greffe du Tribunal, Boudry

**Avis d'inventaire et sommation publique**

(Articles 580 et suivants du Code civil suisse)  
L'héritière de Roulet, Max-André, fils de Félix-Maximilien et de Lucie-Hedwige née Dardel, épouse de Marthe Roulet née Zbinden, né le 17 août 1901, originaire de Neuchâtel et Peeseux, domicilié à Comondrèche, avenue Beauregard 68, décédé le 10 novembre 1966, à Neuchâtel, ayant, à la date du 15 novembre 1966, réclamé l'inventaire prévu par les articles 580 et suivants du Code civil suisse, le président du Tribunal du district de Boudry somme les créanciers et les débiteurs du défunt, y compris les créanciers en vertu de cautionnements de produire leurs créances et de déclarer leurs dettes au greffe du Tribunal jusqu'au 14 janvier 1967 inclusivement.

Il est rappelé aux créanciers du défunt que s'ils négligent de produire leurs créances en temps utile, ils courent le risque (Code civil, art. 582, 2me alinéa et 590, 1er alinéa) de perdre leurs droits contre les héritiers.  
Donné pour trois insertions dans la «Feuille d'avis de Neuchâtel».  
Boudry, le 29 novembre 1966.  
Le greffier du Tribunal,  
M. Jossel.  
(\* Délai d'un mois au minimum.)

**VILLE DE NEUCHÂTEL**

**Services industriels**

**ENGAGEMENT D'APPRENTIS**

Notre administration envisage l'engagement, au printemps 1967, des apprentis suivants:  
**A l'administration générale**  
a) un (e) apprenti (e) de commerce, durée de l'apprentissage: 3 ans.  
**Aux Services des eaux et du gaz**  
b) un apprenti appareilleur eau et gaz, durée de l'apprentissage: 3 1/2 ans.  
**Au Service de l'électricité**  
c) un apprenti monteur-électricien, durée de l'apprentissage: 4 ans.

**Exigences scolaires:**  
Pour le poste a) apprenti (e) de commerce, avoir terminé avec succès l'école secondaire.  
Pour les autres postes, avoir terminé avec succès l'école primaire ou l'école secondaire.  
Nous pouvons garantir une formation professionnelle complète aux candidats intelligents, consciencieux et travailleurs.  
Adresser les offres dès que possible à la direction des Services industriels qui donnera volontiers tous les renseignements complémentaires.

**IMMEUBLES**



Agence 13 \* 13 Neuchâtel  
Epancheurs 4 Tél. 5 13 13

**offre à vendre**

**Très beau terrain**

pour une ou deux maisons familiales, 1200 m<sup>2</sup>, services publics sur place, en bordure de forêt; vue sur le lac; situation très tranquille, à Hauterive.

**Petite familiale**

jumelée, de 4-5 pièces, confort, jardin, garage indépendant, vue, libre immédiatement, à Hauterive.

**Appartement-terrasse**

6 1/2 pièces sur un seul palier, tout confort, grande terrasse au sud, vue étendue sur le lac et la baie de Saint-Blaise, à Hauterive.

**Terrain avec grève**

magnifique parcelle, bien arborisée, de 7200 m<sup>2</sup>, au bord du lac de Biègne, face à l'île de Saint-Pierre, au Landeron.

**A vendre VILLA**

de 3 appartements de 4 chambres, dont 2 avec salle de bains, chauffage par appartement, bonnes et grandes dépendances, jardin, dans quartier Petit-Pontarlier/Cité-de-l'Ouest. Cette maison, modernisée, ajouterait l'avantage du confort au charme et à l'intimité des vieilles demeures.  
Pour traiter et visiter, s'adresser à l'étude Roger Dubois, notaire, 4, rue du Temple-Neuf, Neuchâtel, tél. 5 14 41.



R. Jobin  
Offre à vendre

**LOCATIF**

à Neuchâtel, de 12 appartements, locations intéressantes, rapport 6,5 %.

**VILLAS**

de 6 et 8 pièces, au Landeron.

**VILLA**

à Corcelles, construction soignée et récente, de 2 appartements; vue imprenable.

A louer, près du centre, pour le 1er janvier 1967,

**STUDIO MEUBLÉ**

tout confort, avec cuisinette et cabinet de toilette.  
Loyer: 280 fr. par mois, tout compris.  
S'adresser à la fiduciaire Louis Crelier, rue de l'Hôpital 19, Neuchâtel, tél. 5 44 14.

A louer, à Neuchâtel, local bien situé pour

**BAR A CAFÉ**

80 places.  
Adresser offres écrites à B O 9406 au bureau du journal.

**CRESSIER**

A louer, immédiatement ou pour date à convenir, beaux appartements de

- 2 CHAMBRES à partir de 230 fr. par mois;
- 3 CHAMBRES à partir de 280 fr. par mois;
- 3 1/2 CHAMBRES à partir de 310 fr. par mois, plus charges.

Chauffage central et service d'eau chaude généraux, ascenseur et service de conciergerie.  
S'adresser: ETUDE WAVRE, notaires, tél. 5 10 63.

**BAS-DE-SACHET**

A louer tout de suite ou pour date à convenir

**appartement de 3 1/2 pièces**

tout confort, quartier tranquille. Loyer mensuel 290 fr., plus prestations de chauffage et d'eau chaude. ETUDE PIERRE JUNG, Bassin 14, Neuchâtel. Tél. 5 82 22.

**La Neuveville**

A louer, à partir du 1er décembre 1966, ou pour date à convenir:

appartements de 3 pièces et à partir des 1er mars et 1er mai 1967

appartements de 2 1/2 pièces

Renseignements auprès de: IMMO BAU AG BERN, Belpstrasse 16, 3000 Berne. Tél. (031) 25 15 22.

**Locaux**

**à louer**

près du centre. Rez-de-chaussée et 1er étage, environ 300 m<sup>2</sup>. Faire offres sous chiffres HX 9421 au bureau du journal.

**A louer**

**appartement**  
2 pièces, mi-confort, vue. S'adresser: Port-Roulant No 1, 1er étage, dès 19 h 15.

A louer appartement de

**3 1/2 chambres**

tout confort, Gouttes-d'Or 17, Neuchâtel, loyer mensuel 450 fr., charges comprises. Téléphoner le matin au (038) 5 60 74.

**Dem. à louer**

Jeune couple tranquille cherche logement de 2 1/2 à 3 pièces. Bonne récompense.  
Tél. 432 45, heures des repas.

On cherche

**LOGEMENT**

à bon marché, à Neuchâtel ou aux environs.  
Tél. 5 18 16.

**Baux à louer**

en vente au bureau du journal

En raison de changement de rayon, voyageur de commerce (veut seul) doit chercher, pour date encore à convenir et à loyer raisonnable,

**appartement**

commode de 3 à 4 chambres (min. environ 18 m<sup>2</sup>), cuisine agencée, bains, chauffage général, garage. Préférences: région de Saint-Blaise à Colombier, situation agréable et vue étendue (étage supérieur). Pour faciliter la première orientation sélective, prière de joindre des croquis (avec mesures) aux offres détaillées sous chiffres GZ 9454 au bureau du journal.

**Etude de**

Me Albert Brauen, notaire  
Rue de l'Hôpital 7.  
Téléphone 5 11 95.

**L'imprimerie Centrale et de la «Feuille d'avis de Neuchâtel» S.A. cherche à louer, pour un de ses employés:**

**appartement**

2 1/2 pièces, avec ou sans confort, région Neuchâtel (ouest jusqu'à Colombier, est jusqu'à Saint-Blaise).

Adresser offres écrites à la direction technique.

**ON CHERCHE** logement de 4 à 5 pièces, avec chauffage général, quartier des Sablons, rue de la Côte, rue Bachelin, Comba-Borel, avenue des Alpes, 24 juin 1967 ou date à convenir. Tél. 5 53 66.

**Jeune couple cherche**

**APPARTEMENT**

de 2 à 3 chambres, à Neuchâtel, libre tout de suite. Bonne récompense. Adresser offres écrites à A S 9448 au bureau du journal.

**OFFRES D'EMPLOIS**

**jeune dame**

Nous cherchons une  
pour travaux d'atelier.  
Tél. 5 81 17.



Nous cherchons, pour notre usine de Gals (pont de Thielle),

**magasinier**

**CITOYEN SUISSE**

apte aux travaux d'expédition, de magasinage, de réception de la marchandise, ainsi que distribution de l'outillage. Ambiance de travail agréable. Semaine de cinq jours.  
Compagnie industrielle radio-électrique, Usine de Gals, 2076 Gals, tél. (032) 83 13 33.



**CRESSIER**

Nous cherchons, pour des remplacements occasionnels, un (e)

**AIDE-PORTEUR (SE)**

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Administration de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL, rue Saint-Maurice 4, 2001 NEUCHÂTEL  
Tél. 5 65 01

**Home-clinique**

à Lausanne cherche: aide-soignante, femme de chambre d'étage, homme de maison (couple accepté), nourris, logés et nombreux avantages à personnes sérieuses. Même adresse: une gentille jeune fille pour secourir mère de famille, à la campagne, pendant six mois. Faire offres sous chiffres PA 61934 à Publicitas 1002 Lausanne.

Nous cherchons

**homme**

ou

**dame**

pour les nettoyages.

S'adresser au Grand Georges Bar 1002 Lausanne, tél. 5 94 55.



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE L'INDUSTRIE DES PIÈCES PIVOTÉES, A NEUCHÂTEL

engage pour ses différentes succursales, situées

**AU VAL-DE-RUZ OUVRIÈRES**

pour parties de pivotages. Débutantes seront mises au courant.  
Entrée immédiate ou date à convenir.

Prière de s'adresser directement à notre Direction technique à Saint-Martin, tél. (038) 7 05 22.

**Contrôleur - visiteur**

est cherché pour fabrication de pièces détachées.  
Poste intéressant pour personne capable.  
Avantages sociaux, logement à disposition.  
Faire offres à Wermeille & Co S.A., 2024 Saint-Aubin, tél. (038) 6 72 40.

**Winterthur ACCIDENTS**

cherche, pour son agence générale de Neuchâtel:

**employée de bureau**

(dactylographe)

et

**employé de bureau**

de langue maternelle française, pour son service des archives et l'expédition du courrier. Places stables et bien rémunérées. Semaine de cinq jours. Caisse de pension et autres avantages sociaux.  
Adresser offre manuscrite, avec curriculum vitae, copies de certificats, références et photo, à M. André Berthoud, agent général, rue Saint-Honoré 2, 2001 Neuchâtel.

A toute demande de renseignements, prière de joindre un timbre pour la réponse.  
Feuille d'avis de Neuchâtel.

**LA DIRECTION GÉNÉRALE D'ÉBAUCHES S. A., A NEUCHÂTEL**  
cherche pour ses différents services:

**UN ou UNE EMPLOYÉE**  
pour la comptabilité et divers travaux de bureau;

**UN ou UNE AIDE DE BUREAU**  
éventuellement à la demi-journée;

**UNE SECRÉTAIRE**  
pour la correspondance française et allemande.  
Faire offres avec curriculum vitae et photographie.

Fabrique d'horlogerie engage:

**horloger complet acheveur remonteur**  
pour fonctionner comme

**DÉCOTTEUR - CHEF DE GROUPE**  
Jeune gens capables et s'intéressant à l'horlogerie sont également admis.  
Faire offres sous chiffres S A 70369 J aux Annonces Suisses, Neuchâtel.

**TV TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE**  
cherche:

**UN RADIO-ÉLECTRICIEN**

pour exploitation et maintenance technique, vidéo et son sur un car de reportage. Place stable, travail intéressant et varié. Les candidats doivent être titulaires du certificat fédéral de capacité de radio-électricien ou avoir une formation équivalente;

**UN RADIO-ÉLECTRICIEN**

ayant plusieurs années d'expérience dans le domaine de la basse fréquence pour maintenance technique son en studio. Place stable, travail intéressant et varié. Les candidats doivent être titulaires du certificat fédéral de capacité de radio-électricien.

Les candidats de nationalité suisse doivent adresser leurs offres, avec curriculum vitae, copies de certificats et prétentions de salaire, au Service du personnel de la

TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE, case postale 1211, Genève 8.

**Quelle COMMUNE s'intéresserait à l'implantation d'une nouvelle INDUSTRIE ne présentant aucun risque de pollution ni d'odeur?**

Nous avons besoin d'une cinquantaine d'ouvriers et ouvrières qui seraient formés par nos soins, ainsi que de 30,000 mètres carrés environ de terrain industriel avec raccordement CFF. Le siège social peut être pris dans la commune. Prière de soumettre les offres sous chiffres J 40738 U à Publicitas S.A., 48, rue Neuve, 2501 Biègne.

**CONTREMAÎTRE OU EMPLOYÉ DE CHANTIER**

énergique, habitué au commandement, au courant du travail administratif,  
serait engagé immédiatement ou pour époque à convenir, dans nos chantiers:

matériaux de construction — mazout — charbon outillage technique, etc.

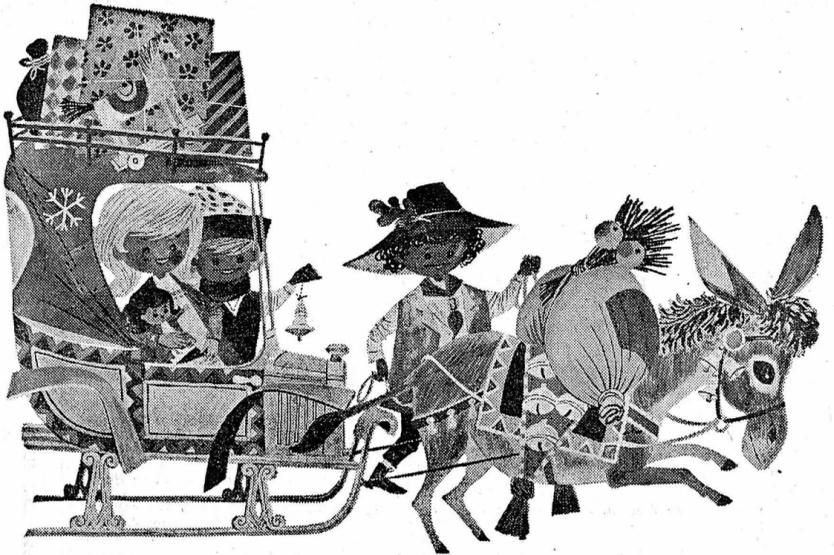
La préférence sera accordée au candidat ayant déjà une certaine expérience du métier.

Activité intéressante. — Place stable et d'avenir. Caisse de retraite et de maladie.

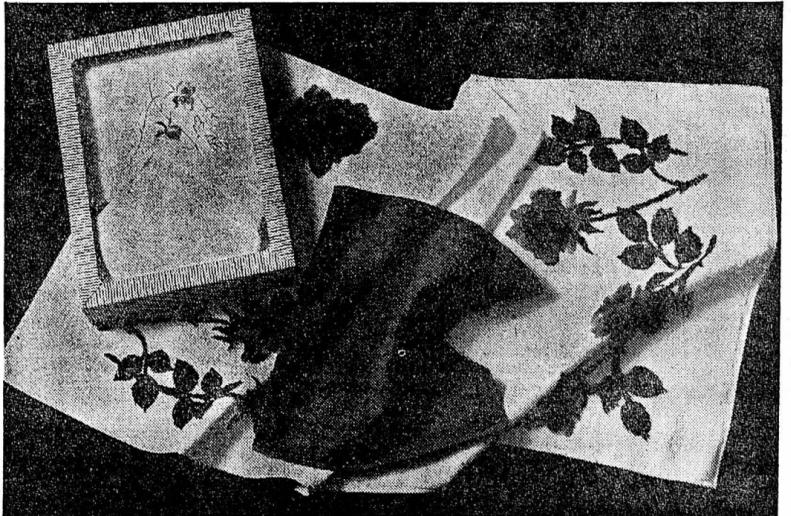
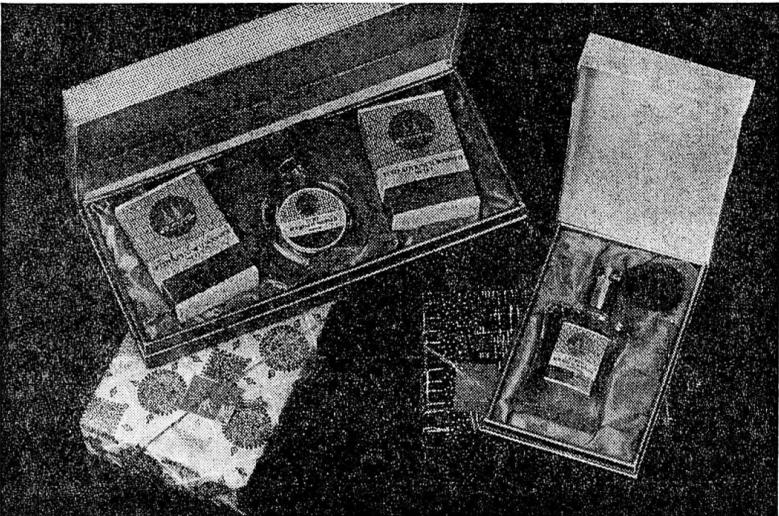
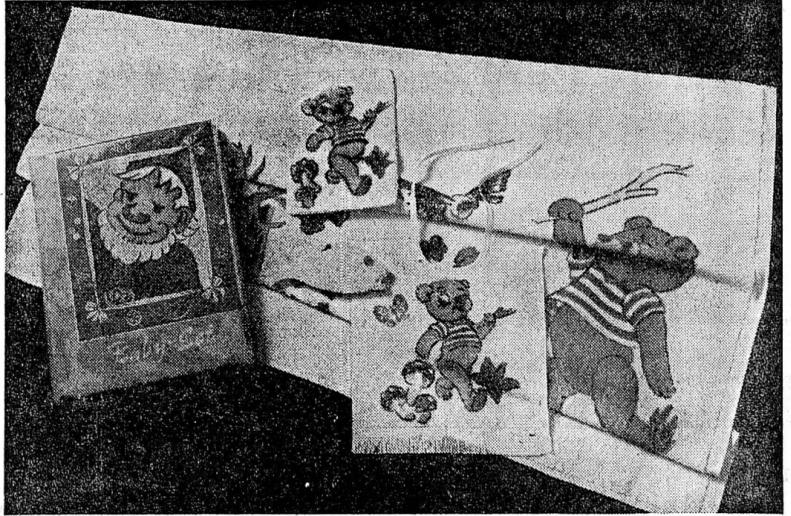
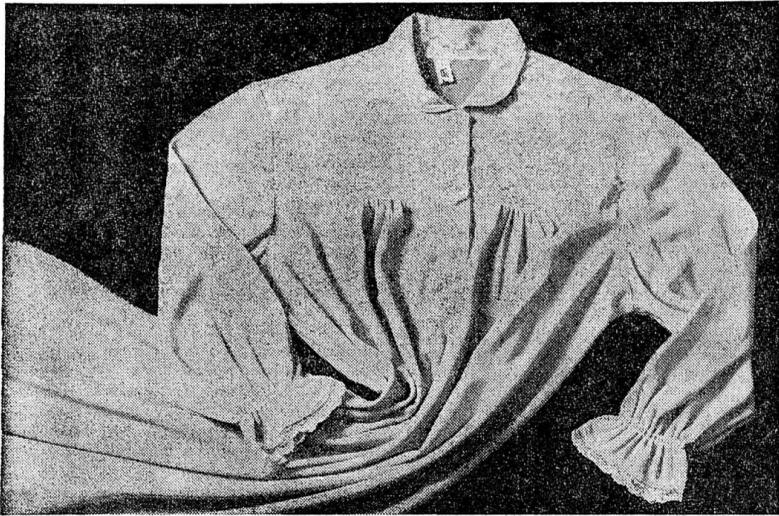
Seyon 6 — Tél. 5 24 26

**HAEFLIGER & KAESER S. A., Neuchâtel**

# Cadeaux rêvès!



*Vos rêves se réaliseront  
en plus grand nombre, vous ferez de plus beaux cadeaux, vous choisirez les meilleurs...  
...parce que vous payez beaucoup moins cher à Migros!*



*Non, Monsieur, ne vous creusez plus la tête! Offrez à Madame ou à votre fille une chemise de nuit en flanelle NYLSUISSE, une nouveauté à la mode, merveilleusement douillette. Vous leur ferez plaisir à coup sûr.  
En bleu ciel et rose 14.90*

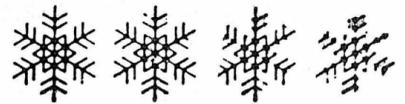
*«Johann Maria Farina am Dom zu Köln». Toutes les femmes savent ce que cela veut dire. Deux paquets de fête, deux jolies attentions:  
2 savonnettes sous emballage spécial, 1 flacon de véritable eau de Cologne 5.80  
1 grande bouteille d'eau de Cologne avec vaporisateur 4.50*

*Un cadeau-surprise original pour les jeunes mamans: un baby-set en tissu éponge, avec motifs amusants. L'ensemble comprend un drap de bain, 1 gant de toilette, une bavette et... un poisson 14.90*

*Un choix parfait de motifs pleins de charme et de goût donne à cette garniture de toilette en tissu éponge un cachet à la fois élégant et moderne. Une serviette de toilette et une lavette assortie, dans un joli carton 9.75*



**MARCHÉS MIGROS**



CONSEIL D'ÉTAT FRIBOURGEOIS :

# L'entente radicale-socialiste a été réalisée pour le scrutin de ballottage

QUATRE DÉSISTEMENTS ONT ÉTÉ ENREGISTRÉS

De notre correspondant :

Hier après-midi, à 17 heures, a expiré le délai imparti pour les déclarations de retrait de candidatures à la chancellerie d'Etat. Quatre désistements ont été enregistrés.

Le parti conservateur a présenté le désistement de M. Pierre Musy, chef du service de renseignements du DMF, à Berne. Le parti radical, quant à lui, a présenté le désistement de M. Pierre Rime, directeur à Bulle. Enfin, le parti indépendant chrétien-social a retiré M. Joseph Casutt, ingénieur à Morat et M. Joseph Rey, administrateur à Fribourg. Notons que le troisième candidat de ce parti, M. Maurice Remy, professeur à Attalens, était éliminé d'office, ayant obtenu le plus petit nombre de voix au premier tour, tandis que M. Georges Ducotterd était élu.

des deux partis, qui doit être parfaitement efficace pour jouer son rôle, présente une lézarde, semble-t-il. Ainsi, les blocs en présence gardent tout de même leurs chances. A n'en pas douter, l'on va au-devant d'une bataille qui fera, inévitablement, de gros dégâts chez les uns ou les autres.

Michel GREMAUD

## Echos de la presse fribourgeoise De la « journée des dupes » à une « certaine stabilité »...

Lundi, en fin de journée, les résultats de l'élection au Grand conseil fribourgeois ont fait connaître que le parti conservateur chrétien-social fribourgeois, qui détenait la majorité depuis cent dix ans dans ce canton, est le grand battu de ce scrutin. Il perd dix-sept sièges, pour n'en compter plus que cinquante-six. Auparavant, il en détenait septante-trois, sur les cent trente du parlement cantonal.

Il est intéressant de noter les réactions de la presse du canton de Fribourg, au lendemain de la consultation. L'organe officiel du parti conservateur, « Le Fribourgeois », de Bulle, parle d'une « certaine stabilité »... comme le quotidien « La Liberté », de Fribourg, qui s'était fait le porte-parole du parti conserva-

teur. Le journal officiel se borne à donner les résultats de quelques districts, sans aucun commentaire.

En revanche, « L'Indépendant », de Fribourg, et « La Gruyère », de Bulle (tous deux radicaux), ne font pas faute de remarquer que les conservateurs ont perdu la majorité. Parlant de l'élection au Conseil d'Etat, « La Gruyère » dit : « Journée des dupes, qui voit M. Georges Ducotterd (agriculteur) devenir le chef d'un gouvernement fantôme. »

Au sujet du second tour de scrutin des 17 et 18 décembre, elle remarque :

« Il faudrait aux conservateurs une certaine dose de culot pour prétendre occuper encore cinq fauteuils gouvernementaux. » M. G.

## Derniers résultats des élections au Grand conseil

De notre correspondant :

Dans notre édition d'hier, nous avons donné les noms des élus des districts de la Veveyse, de la Broye et de la Singine. Les résultats complets ont été connus hier, en fin d'après-midi. La répartition officielle, que nous avions indiquée s'est révélée exacte. Voici les résultats qui manquaient encore :

### Fribourg-Ville (27 sièges)

9 conservateurs chrétiens-sociaux (— 5) : MM. Max Aebischer (2284), Jean-François Bourgknecht (2260), Bernard Juret (2160), Ferdinand Aebischer (2111), Henri Kaech (2105), Charles Jaquet (2080), Bernard Daguette (2028), Gaston Michel (1980), Maurice Carrel (1976).

8 socialistes (+ 1) : MM. Jean Riesen (2262), Charles Strebler (2222), René Mauroux (2214), Georges Friedly (2080), Pierre Curat (2020), Raymond Kolly (1973), André Waerber (1929), Gérard Ayer (1867).

7 radicaux (+ 1) : MM. Lucien Nussbaumer (2021), Ferdinand Masset (1999), Louis Dupraz (1835), Marc Wasser (1686), Jean Nordmann (1637), Jean-Claude Bardy (1594), Alfred Spreng (1578).

3 indépendants chrétiens-sociaux (+ 3) : MM. Joseph Wandelier (919), Joseph Rey (839), André Marmy (776).

### Sarine-Campagne (17 sièges)

8 conservateurs chrétiens-sociaux (— 2) : MM. Louis Barras, de Lossy (2487), Alphonse Chappuis, de Lenthigny (2202), François Macheret, de Villarsvirvieux (2198), François Papaux, de Treyvaux (2118), Noël Berger, de Prez-vers-Noréaz (2114), Ferdinand Page, de Grolley (2111), Gilbert Vial, du Moutret (2032).

4 socialistes (+ 3) : MM. Louis Chardonnet, de Neyruz (1025), Paul Macheret, de Praroman (1014), Séraphin Dumont, de Marly (978), Roger Dumont, de Fribourg (974).

3 radicaux : MM. Paul Genoud, conseiller d'Etat (1035), Camille Yerly, de Treyvaux (942), Roland Kolly, de Marly-le-Grand (923). Vient ensuite M. H. Gutknecht, la Corbaz, qui sera élu en cas de désistement de M. Paul Genoud.

### Gruyère (21 sièges)

9 radicaux (— 2) : MM. Gérard Glasson, de Bulle (3041), Pierre Rime, de Bulle (2961), Jean Favre, de Bulle (2957), Désiré Roprax, de Sorens (2953), Augusto Murith, de Gruyères (2867), Raymond Rime, de Charmey (2864), Alfred Moura, de Grandvillard (2812), Louis Pilet, de la Tour-de-Tréme (2775), Raymond Mauron, de la Roche (2728).

7 conservateurs (— 2) : MM. Jacques Morard, de Bulle (2350), Augustin Gurner, d'Albeuve (2311), Roger Pasquier, du Pâquier (2298), Constant Overney, de Char-

meys (2236), Pierre Maillard, de Bulle (2184), Maurice Jaquet, d'Estavannens (2183), Fernand Genoud, de Vuadens (2174), socialistes (+ 2) : MM. Louis Lanthmann, de Bulle (1310), Jean-Pierre Buhler, de Bulle (1170), André Gremion, de Gruyères (1165).

1 paysan et indépendant (+ 1) : M. Laurent Frossard, de Romanens (282).

1 indépendant chrétien-social (+ 1) : M. Placide Meyer, professeur, de Riaz (539). Vient ensuite : M. Max Maillard, de la Tour-de-Tréme (539 également).

M. Placide Meyer se trouve placé dans une situation spéciale. En vertu de l'article de la nouvelle loi électorale concernant les incompatibilités, il est réputé démissionnaire de sa fonction de professeur à l'école secondaire de la Gruyère, s'il accepte son élection. Nous avons pris contact avec M. Meyer hier soir. Nous savons qu'un délai lui a été donné afin de faire un choix. Mais dans l'attente, des contacts sont pris par la préfecture de la Gruyère avec les départements intéressés, à Fribourg. Il n'est en tout cas pas exclu que M. Meyer vienne à quitter ses fonctions professorales, en dépit d'une vocation pédagogique impérieuse. On saura, dès le mois de février prochain, si le nouveau parlement fribourgeois est susceptible d'accepter de revoir la question des incompatibilités.

### Glâne (12 sièges)

5 conservateurs chrétiens-sociaux (— 2) : MM. Léon Oberson, de Lussy (1384), François Mauron, de Villarsvirvieux (1283), Eugène Berset, de Villarsvirvieux (1222), Francis Bosson, de Rue (1200), Claude Fasel, de Romont (1192).

3 radicaux (+ 1) : MM. Pierre Ludwig, de Romont (829), Henri Bailif, de Villaz-Saint-Pierre (808), François Clément, de Romont (666).

2 paysans et indépendants (— 1) : MM. Arthur Jaquier, de Prez-vers-Siviriez (789), Pie Chammarin, de Chavannes-sous-Orsonens (695).

1 socialiste (+ 1) : M. Jean-Jacques Guillaume, de Romont (430).

1 indépendant chrétien-social (+ 1) : M. Henri Bosson, de Siviriez (239).

### Lac (15 sièges)

7 radicaux (+ 1) : MM. Max-Werner Friolet, de Morat (1701), Hans Baechler, de Morat (1652), Louis Boie, de Saugey (1625), Hans Meyer, de Umlitz (1618), Oscar Gummy, de Courmillens (1579), Albert Engel, de Morat (1517), Fritz Herren, de Châtiers (1540).

3 conservateurs chrétiens-sociaux (— 1) : MM. Charles Chatton, de Breilles (765), Alfred Chervet, de Praz (761), André Folly, de Walleried (761).

2 paysans et indépendants (— 1) : MM. Jakob Gutknecht, de Ried (587), Ernest Herren, de Lurigen (592).

1 indépendant chrétien-social (+ 1) : M. Hugo Burgy, de Cordast (467).

2 socialistes : MM. Jakob Fuerst, de Châtiers (643), Edouard Dumont, de Pensier (605).

### Entente radicale-socialiste

En fin d'après-midi, on a appris que les partis radical et socialiste ont conclu une alliance pour le scrutin de ballottage, comme on s'y attendait.

M. Jean Riesen, secrétaire central du parti socialiste suisse, à Flamatt, prendra place sur la liste radicale. Cette dernière comprendra M. Paul Genoud et M. Emile Zehnder, conseillers d'Etat sortants, et M. Emmanuel Dupraz, avocat et notaire à Fribourg.

Quant à la liste conservatrice chrétienne-sociale, elle comprendra donc les noms de M. Max Aebischer, conseiller national à Fribourg, M. Pierre Dreyer, directeur à Fribourg, M. Claude Genoud, conseiller d'Etat sortant, à Fribourg, et M. Arnold Waerber, préfet de la Singine, à Tavel.

Il reste bien une possibilité de voir l'élection des candidats se modifier. Jeudi, à 17 heures, expiré le délai pour la présentation des candidatures de remplacement. Mais cette possibilité ne sera vraisemblablement pas utilisée. On va donc au-devant d'un affrontement de deux listes de quatre noms chacune.

### Vers une grande bataille

On avait raison de penser que le premier tour de scrutin pour l'élection au Conseil d'Etat fribourgeois ne serait qu'une approche de la véritable bataille. Les partis minoritaires, qui voulaient provoquer un ballottage général, y sont parvenus, sauf en ce qui concerne M. Georges Ducotterd, élu au premier tour. Nous n'allons pas faire un nouveau commentaire de ce scrutin. Mais la tournure prise par les événements en dernière heure nous suggère de nouvelles considérations.

Première constatation, la décision conservatrice de retirer M. Pierre Musy, qui sortait au premier tour en sixième position, réduit la liste conservatrice à quatre hommes. Hier matin encore, on pensait que ce retrait ne serait effectué que dans le cas où les radicaux ne concluraient pas d'alliance avec les socialistes. Les raisons précises qui ont incité les dirigeants conservateurs à prendre cette décision nous sont inconnues. Mais on peut remarquer que les conservateurs, ayant perdu la majorité au législatif, ne pouvaient raisonnablement plus prétendre à cinq sièges sur sept à l'exécutif.

### L'ALLIANCE

Quant à l'alliance radicale-socialiste, elle parut toujours être de bonne guerre. L'addition des voix radicales et socialistes, en effet, permettait la réalisation d'un nombre théorique de suffrages supérieur à celui des conservateurs. Mais les propositions socialistes aux radicaux stipulaient qu'en principe, la liste devait comprendre deux radicaux et un socialiste. MM. Paul Genoud et Emile Zehnder, conseillers d'Etat sortants, étaient indubitablement les mieux placés. Mais en dernier ressort, M. Emmanuel Dupraz ne se désista pas.

C'est pourquoi, tant du côté socialiste que du côté radical, un certain malaise subsistait hier soir. L'alliance

## BIENNE

BIENNE

### Pour les sinistrés de Florence

(c) Le train spécial « La Botte Blanche », qui circule de ville en ville, en faveur des sinistrés de Florence s'arrêtera à Biemme aujourd'hui à 17 heures et à 21 h 30. Il sera stationné sur le quai de la « grande vitesse », en face des bureaux Notz. Le Conseil municipal en corps assistera à cette manifestation d'entraide. Le groupe-musique des tambours, le corps de musique « L'Audacieux » et la musique municipale se produiront. Les objets apportés par les donateurs seront mis aux enchères dans ce train.

### Pour une révision

(c) Le Conseil municipal de Biemme a décidé de débloquer une somme de 25,000 fr. sur le budget 1967 pour la révision de deux pontons dans le port des petits bateaux à Biemme.

### Une nouvelle voiture

(c) La voiture de piquet de l'inspecteur de police, qui date de 1956, présente des signes de fatigue... Aussi, le Conseil municipal de Biemme a décidé d'attribuer le crédit nécessaire à l'acquisition d'une nouvelle machine d'occasion plus récente.

### Le nouveau conseil des prud'hommes

(c) La période de fonction des assesseurs du Conseil des prud'hommes échoit à la fin de l'année. Les propositions de remplacement n'excédant pas le nombre des sièges à occuper, le Conseil municipal vient d'élire tacitement six représentants des employés pour chacun des neuf groupes professionnels prévus par le règlement. Les nouveaux assesseurs, au nombre de 108, sont élus pour la période 1967-1970, et la juridiction du conseil s'étend aux communes circonvoisines affiliées.

## L'EXPRESS

Président du conseil d'administration :  
Marc WOLFRATH  
Rédacteur en chef :  
Jean HOSTETTER

### Devenu une réserve naturelle

# LE VALLON DES MORTEYS est mort... pour mieux vivre !

Il est mort pour le bétail ; pour l'harmonieuse sonnerie des clochettes qui semblait souligner le silence impressionnant de la montagne durant l'été ; pour les « bouébos » et les armatillis qui vivaient là-haut de la mi-juin à la mi-septembre une vie de calme, de labeur et d'austerité. Il est mort depuis la désalpe et par la grâce de l'homme, ce conservateur par excellence. Cet étrange vallon suspendu des Alpes fribourgeoises est rendu à la nature, sauvage et belle, comme autrefois, avant que le premier humain n'y mette les pieds.

En effet, on n'y fabriquera jamais plus de ce délicieux fromage de gruyère et les chalets, peu à peu, vont se ruiner et disparaître. En 1900, il y avait les chalets des Morteyes, des Marindes, de la Case, de la Joux-Marroz, d'Oussonnaz, dont quelques-uns portent encore maintenant les dates de leur construction : 1806, 1807, 1809, etc. Et le dernier armatill, un authentique Gruérien, montait là-haut depuis une vingtaine d'années déjà. Que s'est-il donc passé ? Un cataclysme ? Un éboulement formidable de la montagne ? Non, rien de tout cela. L'événement est plus prosaïque et plus humain tout à la fois. Cette haute vallée, quasi unique en son genre dans les Alpes, est devenue une réserve naturelle. Désormais, chamois, coqs de bruyère, renards, corbeaux des Alpes, marmottes, vont vivre libres comme jadis. La nature elle-même est rendue à son état primitif.

Mais où est et que représente cette vallée, suspendue et complètement isolée des autres, pour que l'on se soit décidé à la transformer en réserve naturelle ?

Remémons-nous d'abord les souvenirs d'école primaire : il fallait absolument retenir des noms comme Gastlosen, Dent du Chamois, Dent de Ruth, etc. Le vallon des Morteyes se situe dans cette région et les chemins pour l'atteindre ne sont pas très nombreux. L'un vient du Pays-



RENAISSANCE. — Le début du vallon avec, au fond, la dent de Brenlaire (Avipress - Marcel Perret.)

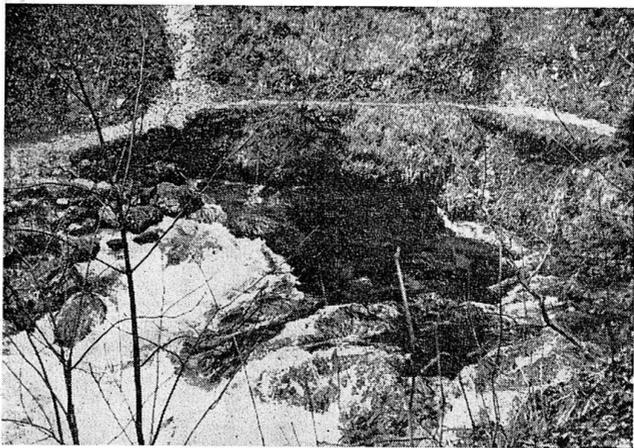
d'En-Haut, c'est-à-dire de Rougemont par les Siernes-Picats, en longeant les flancs vaudois du Vanil-Noir et la chaîne des Morteyes (qui comprend la Dent de Bimmis, les Rochers des Tours et le Névè-Noir) ; le second part de Bellegarde, dans la haute vallée de la Jogne et longe la chaîne des Gastlosen ; le troisième, enfin, le meilleur et le principal, part de Praz-Jean à Charmey, par la vallée du Gros-Mont.

Ce petit vallon, de quelque sept kilomètres carrés, a une longueur de cinq kilomètres environ ; il est complètement fermé, dans une forme allongée, avec une largeur, à vol d'oiseau, d'un kilomètre. Un torrent le parcourt sur une distance de trois kilomètres, puis disparaît dans des cavernes, des fissures profondes et nombreuses. Jamais encore on n'a cherché à savoir où se dirigeaient les eaux du torrent des Morteyes, mais il est probable qu'elles alimentent, soit

le torrent du Gros-Mont, soit celui du Motélon ou même le Sattelbach, de Bellegarde, localité où se trouve une énorme et splendide source vaudoisienne ; en tout cas, elles rejoignent celles de la Jogne quelque part.

Les flancs du vallon des Morteyes sont très tourmentés, formés par les calcaires en bancs minces du « Néocomien » dont la surface, attaquée par une érosion dissolvante des eaux de pluie, de la neige, a été transformée en lapiez, alors qu'en maints endroits, les éboulements ont fait de ce site une vallée désolée, nue et sans arbre. L'herbe, pourtant, y est généreuse, mais surtout savoureuse pour le bétail, spécialement dans le fond du vallon et sur quelques épaulements. Peu à peu aussi, une faune riche et remarquable a pris pied entre les rochers, donnant à ces lieux un aspect particulier.

Marcel PERRET



PARADIS — La source de l'Orbe en lieu à la fois sauvage et reposant. (Avipress - Perret)

### Promenade dans la région de Vallorbe

## La source de l'Orbe et la « grotte aux fées » seront officiellement protégées

La région de Vallorbe est riche en préhistoire et en histoire, mais aussi en lieux géographiques, dont le pittoresque et les légendes lui donnent un caractère émanant. Qui n'a jamais été jusqu'au pied du Mont-d'Or et de la Dent-de-Vaulion ne peut s'en faire une image précise...

Montez d'abord jusqu'à cet endroit que nous appelons la « Source de l'Orbe ». Une puissance étrange s'en dégage, en même temps qu'un mystère enveloppe l'endroit. Une

paroi de rocher impressionnante est là, pour présider à la naissance de l'Orbe, alors que la forêt environnante a poussé, semble-t-il, dans le but de la protéger contre un quelconque ennemi invisible. Et la nature est si belle dans son aspect sauvage, qu'elle force l'homme à retrouver sa dimension... d'homme !

Venez du lac de Joux, les eaux, par un dédale de souterrains creusés dans le cœur de la montagne au cours des millénaires, sortent brusquement sous forme de « source vaudoisienne ». A quelques minutes de marche de la source actuelle de l'Orbe, un peu plus haut, nous avons la « Grotte aux Fées ». A vrai dire, il y a plusieurs grottes, qui ont été utilisées par l'armée pendant l'occupation des frontières. Comme son nom l'indique, une légende a fait de la principale d'entre elles, un lieu étrange au cours des siècles précédents. Il n'est pas impossible qu'elle ait eu quelque utilité au temps des druides, qui considéraient l'eau comme l'une de leurs grandes déesses. Mais les dieux et les déesses de l'antiquité européenne ont été transformés en fées par le Moyen âge.

La réalité, pourtant, est plus simple que cela. La « Grotte aux Fées » de Vallorbe, formée de deux étages, n'était pas autre chose qu'un ancien lit, ou source, de l'Orbe primitive. A l'heure actuelle, à la fonte des neiges ou pendant une longue période de pluie, l'eau réapparaît un peu. L'endroit est aussi un lieu fort attirant, bien aménagé par la commune de Vallorbe, d'où l'on jouit d'un excellent panorama sur le pallon.

Ce sont ces deux sites, entre plusieurs autres dans le canton de Vaud, que la « Protection de la nature » tient à mettre sous sa garde. Nous ne pouvons que l'en féliciter.

M. P.

## JURA

# Entre Courtelary et Cortébert Deux wagons fous descendent à plus de 90 kilomètres à l'heure Ils finissent leur course contre de vieux wagons

Un accident qui aurait pu avoir de graves conséquences, s'est produit hier matin, sur la ligne de chemin de fer entre Courtelary et Cortébert.

Peu avant 7 h 25, deux wagons de marchandises étaient décrochés, en gare de Courtelary, du train circulant entre Biemme et la Chaux-de-Fonds. Le contrôleur, chargé de ce travail, qui avait oublié sa lanterne à quelques pas du convoi, crut qu'il avait le temps nécessaire pour aller la rechercher. Les deux wagons se mirent alors en marche. Le contrôleur ne put les rattraper et on eut juste le temps de donner l'alarme à la gare de Cortébert.

On ferma aussitôt les barrières du passage à niveau, puis on avertit les voies sur une ligne de garage à Cortébert où se trouvaient six vieux wagons de marchandises. On déposa enfin sur la ligne des sabots de freinage. La ligne accuse sur ce trajet une déclivité de 9‰. Les deux wagons descendent à une vitesse évaluée à 90 km/h. Après avoir passé sur les sabots

qui glisèrent hors du rail, les deux wagons vinrent s'emboîter dans les six vieux wagons de chemin de fer destinés à la démolition. C'est un miracle qu'il n'y ait pas eu de blessés. Les dégâts sont évalués à 1500 fr. à la voie, et à quelque 5000 fr. aux véhicules.

Adg

### TAVANNES Prochaine Fête des saisons en 1967

(c) Le comité de la Fête des saisons de Tavannes s'est réuni et a pris connaissance du bénéfice de la fête de cette année, qui se monte à 9317 fr. 85. Dès 1968, on organisera tous les deux ans une fête avec corso fleuri et l'année intermédiaire une fête de nuit. La prochaine Fête des saisons, avec corso fleuri, aura lieu en 1967.

## A Chasseral Inauguration du nouveau téléski

L'inauguration du premier et du plus haut téléski du Jura bernois sur les pentes sud du Chasseral, a eu lieu hier après-midi. Parmi les participants se trouvaient M. Oscar Schmidt, préfet de la Neuveville, le député-maire Fernand Rollier, de Nods, les maires des villages du Plateau de Diesse et les membres des autorités, M. Adrien Bassin, directeur des téléphones à Neuchâtel, MM. Gorgé et Moine, président et directeur de Pro Jura, ainsi que de nombreux journaliers.

Après avoir atteint en télésiège le sommet du Chasseral, on se retrouva à l'hôtel où M. Oscar Schmidt salua ses invités alors que M. Denis Moine, directeur de Pro Jura, fit le point sur le développement touristique dans le Jura. M. Francis Erard, chef de propagande de la société de développement du Plateau de Diesse, rappela la belle histoire de Chasseral et de ses installations touristiques. Puis les invités se retrouvèrent à Nods où M. Fernand Rollier adressa les remerciements de l'autorité à tous ceux qui ont œuvré et œuvrent pour le développement de Nods-Chasseral. (Voir aussi notre reportage spécial en page Biemme-Jura-Fribourg.)

## Au Grand conseil vaudois La loi sur la profession d'architecte a été votée

(sp) Dans sa séance de mardi matin, le Grand conseil vaudois a voté en premier débat le projet de loi sur la profession d'architecte. Ajoutons que la chambre des architectes, selon le projet, devra être présidée par le chef du département des travaux publics. La vice-présidence sera assurée par un juge cantonal et l'architecte cantonal fera partie de droit de la chambre.

Hier après-midi l'assemblée a voté sans discussion le rachat de la faculté libre de théologie, chemin des cèdres, à Lausanne. La faculté a fait don à l'Etat de sa magnifique bibliothèque de 85,000 volumes comprenant notamment des manuscrits rares, des incunables, des éditions de Vinet et de Secrétan annotées de leur main.

## YVERDON

### Il décède des suites de ses blessures

(c) M. Hans Strahler, 61 ans, avait été victime, au début du mois de novembre, d'un accident grave que nous avions relaté. Alors qu'il cheminait de nuit, sur la route d'Epautheyres et se dirigeait vers Yverdon, il avait été renversé par une automobile, qui roulait dans le même sens. La victime avait été transportée à l'hôpital d'Yverdon, souffrant d'une fracture du crâne. M. Strahler devait décéder hier matin, des suites de ses graves blessures.

### Nomination

(c) Le Conseil d'Etat a pris acte de la démission de M. G.-F. Pérussat, au titre de médecin-délégué du district d'Yverdon, fonction officielle qu'il assumait depuis 1937. Pour le remplacer, le Conseil d'Etat a nommé M. Georges Dolivo, qui assumera désormais les fonctions de médecin-délégué du district.

### YVONAND — Nonagénaire

(c) M. Rodolphe Chevalley, domicilié chez sa fille à Yvonand, a fêté son 90ème anniversaire. Il a été félicité par les autorités, représentées par le syndicat et un municipal.

### Payerne se trouve en tête pour les livraisons de blé

(c) L'année dernière, la Centrale vaudoise des blés a livré à la Confédération quelque 8214 wagons de dix tonnes de blé. Si l'on prend le classement des communes, c'est celle de Payerne qui vient en tête avec 103 wagons. Viennent ensuite : Orbe (91 wagons), Chavornay (88 wagons), Busigny-près-Lausanne (86 wagons), Granges-Marnand se classe au dernier rang avec 44 wagons. Classement par district : Yverdon (1057), Cossonay (979), Morges (830). Le district de Lausanne en a livré 196 ; celui de Vevey, qui est en queue, 24 wagons seulement.

La valeur des céréales récoltées dans le canton de Vaud atteint 55,234,370 francs en 1965. Le total des livraisons pour la Suisse s'est élevé à 314,528,000 kilos, représentant une somme de 210,824,524 francs.

### MONTAGNY Collision auto-moto

(c) Une automobile qui roulait de Montagny en direction des Tuilleries-de-Grandson est entrée en collision avec une motocyclette venant d'Yverdon. Dégâts.

### VILLARS-BURQUIN Auto postale contre train routier

(c) Hier matin, l'auto postale quittant Mauthorset à 9 h 36, est entrée en collision au lieu-dit « Chemin des Bourguignons » avec un train routier. L'avant de l'auto postale a accroché la remorque du train routier. Les dégâts sont importants.

Pour les fêtes, offrez un cadeau utile  
Un choix incomparable des plus modernes  
de tables, chaises et tabourets de cuisine



1 table dim. 90x60 cm  
2 chaises  
1 tabouret

l'ensemble Fr. 145.-

Tables simples de Fr. 85.- à 129.-

Tables avec 2 allonges de Fr. 119.- à 265.-

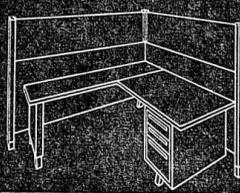
Plus de 12 modèles différents  
exposés actuellement

Très appréciées : nos armoires à pharmacie  
métalliques, laqué blanc, à partir de 3250

**CUISINES MEJOLIER.**

Neuchâtel Gouttes-d'Or 17 (vis-à-vis de la fabrique Gillette)  
Bus 1-2 ☎ (038) 4 39 39 Parking réservé

1485 mètres de cloisonnettes  
montés à ce jour en Suisse



CLOISONNETTES  
métalliques, solution  
idéale pour vos  
problèmes d'espace.  
Pas de fixation  
au plancher ni au mur.  
Prix avantageux.  
Avec ou sans portes,  
livrables aux hauteurs:  
1080 mm 1380 mm  
1680 mm 2150 mm

**STRAFOR** Strafor S.A., 2000 Neuchâtel  
R. Rochat, av. des Alpes 28  
Téléphone (038) 4 36 21

Nos spécialistes vous rendront visite sans engagement.

1967

N'oubliez pas  
d'acheter vos

cartes de vœux

Achetez-les  
et faites-les  
imprimer à  
l'Imprimerie  
Centrale S.A.

4, rue  
Saint-Maurice  
NEUCHÂTEL



nouveau

Une goutte  
sur la langue  
assure discrètement  
une haleine fraîche pour longtemps.

**Binaca**  
Haleine-fraîche

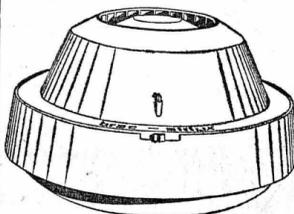
300 gouttes de fraîcheur  
dans un flacon discret fr. 3.-

Pour vous dépanner  
combien vous  
faut-il ?  
500 ?  
1000 ?  
2000 ?  
rapidement et  
sans formalités ?  
Alors envoyez ce  
coupon

Banque de Prêts et  
de Participations sa.  
Rasude 2,  
1006 Lausanne  
Tél. (021) 22 52 77  
Nom et prénom :  
FN  
Rue et N° :  
Localité :  
N° postal :

**Humidificateur**

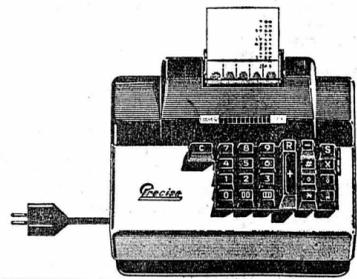
1 appareil indispensable durant  
toute la période du chauffage



**CLAUDE  
DUCOMMUN**

Electricité - Orangerie 4  
Tél. 5 28 00 Neuchâtel

**Precisa** 164 - Additionne,  
soustrait, multiplie automatiquement  
et instantanément. Un chef d'oeuvre  
de la technique!  
Une fabrication suisse. Fr. 1875.-



Mise à l'essai gratuite, location-vente, reprise avantageuse d'anciens modèles  
et service d'entretien chez

**Reymond** Neuchâtel, Leubourg, du Lac 11, tél. (038) 5 44 66  
Neuchâtel, Saint-Honoré 5, tél. (038) 5 44 66  
La Chaux-de-Fonds, L.-Robert 110, (039) 7 85 95

**UN CADEAU  
BIEN FÉMININ**



**3 POCHETTES BRODÉES**

par des mains de fées

**295**

les 3 pièces

MESDAMES

N'hésitez pas à nous rendre visite. Vous trouverez à tous nos  
rayons un choix considérable qui vous donnera des idées pour  
vos cadeaux



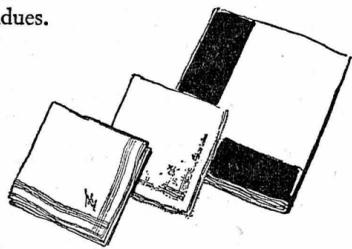
**AU LOUVRE**  
La Nouveauté SA  
Tél. 5 30 13 NEUCHÂTEL

voilà votre magasin préféré

MACULATURE  
à vendre à l'imprimerie  
de ce journal



Nappes et serviettes  
attrayantes.  
Nappes à thé brodées main.  
Sets pour collations et fondues.  
Mouchoirs  
pour dames et messieurs.  
Linges de bain modernes.  
Draps de lit  
de première qualité.  
Linges de cuisine  
et essuie-mains.  
Serviettes de toilette  
pour vos invités.  
Tissus pour tapis de table  
en tous genres.



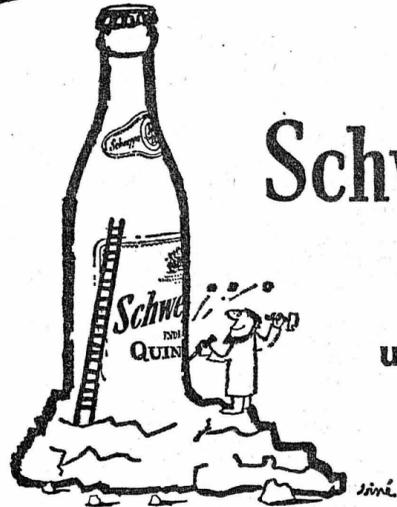
**M**ouchoirs de grande  
classe, imprimés ou brodés  
pour dames et messieurs.  
Avec ou sans monogramme.

Tissage de toiles de  
**Langenthal SA**

Genève, 24, Confédération Tél. 25 49 70  
Ouvert le lundi matin

**Schweppes**

dans le monde  
entier  
une classe à part



Pendant les émissions de TV sirotez un Schweppes pétillant

Feuilleton de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

**SUR L'AUTRE RIVE**

ROMAN

par

**LÉO DARTEY**

33

Ce calme, succédant aux agitations des heures passées,  
devait agir sur les nerfs tendus de Sylvie et, bientôt, elle  
sombra dans un profond sommeil.

Elle en fut tirée par sa sœur qui la secouait énergiquement  
pour l'emmener déjeuner dans la salle, au rez-de-chaussée.  
— Allez! Remue-toi! Il est midi passé et il faut re-  
prendre des forces si nous voulons partir.

Sylvie eut quelque peine à reprendre ses esprits et la  
nette conscience de leur situation. Enfin, elle se rappela tout;  
mais comme un passé très lointain et comme à travers un brouil-  
lard.

— Solange, implora-t-elle, aide-moi. Je perds littéralement  
le sens commun. Depuis combien de temps suis-je ici?  
Sourcils levés, la cadette dut, elle aussi, faire un effort  
pour réaliser ce si peu de temps s'était écoulé.  
— Quarante-huit heures, à peu près, ma vieille! Tu es  
descendue d'avion pour t'évanouir à mes pieds avant-hier,  
à treize heures.

— Ce n'est pas possible! gémit Sylvie. Pas possible!  
Ainsi, avant-hier, à cette même heure, elle était encore  
heureuse? Elle aimait... elle se savait aimée. Et puis, cela  
avait été le choc. Solange présentait: « Mon mari » Et depuis...  
— Je comprends que tu aies quelque peine à t'y faire!  
conclut Solange en la tirant du fauteuil pour la mettre sur

ses pieds et l'emmener en la soutenant avec des prévenances  
dont elle n'était pas coutumière. Tout ça, après ton accident,  
ce sont de fameux chocs! Aussi, j'ai hâte de te tirer de là  
et de t'emmener sous des cieux plus cléments où tu pourras  
récupérer.

Tout en marchant, le bras passé sous le sien, elle glissa  
vers elle un regard contrit.

— Je suis bien embêtée, tu sais, ma vieille! Je me rends  
compte du vilain gâchis que j'ai fait de quatre vies, avec  
ma tête de linotte!

— Quatre? Comment: quatre?  
— Eh bien! oui, dit-elle en comptant sur ses doigts. Celle  
de Jacques en premier, celle de Stève, la tiennne qui me tient  
à cœur plus que toutes les autres et, enfin, la mienne...

Et, avec une espèce d'orgueil naïf, elle conclut:  
— Car, tout de même, il ne faut pas me croire totalement  
insensible! Je souffre, moi, dans tout ça! Je souffre pour  
vous tous qui êtes mes victimes et que je voudrais bien voir  
heureux maintenant.

Malgré son apathie douloureuse, Sylvie ne put maîtriser  
sa surprise: Solange ayant des scrupules, des remords? Solange  
compréhendant le mal qu'elle avait fait? C'était si nouveau qu'on  
ne pouvait presque y croire! Elle n'était donc pas totalement  
anormale, cette petite? On pouvait espérer la récupérer, la  
remettre sur les rails? Cela, au moins, dans une certaine  
mesure, était réconfortant. Elle pressa doucement contre elle  
le bras qui la soutenait. Mais, malgré son désir de l'apaiser,  
elle ne put lui promettre d'être heureuse.

Pour détourner la conversation, elle demanda, en s'asseyant  
dans la grande salle fraîche, meublée de bahuts mexicains,  
où un repas copieux les attendait:

— Le messageur est-il revenu?  
Le visage de Solange s'assombrit.

— Hé! non, pas encore! Et cela m'ennuie même assez.  
Sil ne se hâte pas d'arriver, il sera trop tard pour filer avant  
la nuit. Je ne comprends d'ailleurs pas la cause de ce retard.  
Il devrait être de retour. Xuca pense comme moi, elle qui

connaît le pays dans tous ses replis. Elle est un peu inquiète.  
Aussi a-t-elle envoyé un autre messageur. Si Stève ne répond  
pas à celui-ci, je ne sais ce qu'il faudra penser.

Dans le cœur de Sylvie se leva un fol espoir. Si Stève ne  
confirmerait pas l'ordre de départ, c'était peut-être qu'il avait  
changé d'avis? Qu'il avait décidé de réfléchir? Qu'il pensait  
revenir lui-même pour prendre une décision, sa colère apaisée?  
Elle pourrait alors expliquer sa conduite, tout éclaircir...

Mais, une fois de plus, elle devait passer de l'espérance à  
la déception. Après avoir attendu pendant une heure encore  
un messageur qu'elle désirait de toutes ses forces ne pas voir  
paraître, elles entendirent le galop d'un cheval, le bruit familier  
des grilles qu'on ouvrait. En même temps que Xuca, elles  
arrivèrent pour voir un gauchio, le chapeau sur les yeux et  
cependant congestionné par la chaleur, tendre, en haletant, une  
lettre à la vieille Indienne, sans descendre de son cheval qu'il  
avait amené sous la voûte conduisant au patio. Puis, d'un  
ton rogue, il prononça quelques mots brefs que, seule,  
Xuca comprit. Alors, elle se tourna vers Solange et lui  
remisit la lettre, avec de volubiles explications en espagnol.

Exaspérée de ne pouvoir en saisir le sens, tendue par l'at-  
tente, Sylvie demanda:

— Que dit-elle?  
Sans lui répondre, Solange lui tendit la lettre ouverte.

— Adressez à Mme della Cuzca, elle disait:  
« Je charge Camillo d'un message pour Xuca lui donnant  
ordre de faciliter votre départ avec votre sœur. Etant donné  
les circonstances, et par mesure de sécurité, ce départ présente  
un caractère d'urgence. »

« Stève Carson della Cuzca. »  
Elle avait pâli. Ainsi, tous ses espoirs étaient déçus. Non  
seulement Stève s'était à les renvoyer, mais encore il  
appuyait sur le caractère d'urgence. Elle releva un visage  
ravagé vers Solange.

— Qu'entend-il par « mesure de sécurité »? A-t-il peur de  
se laisser aller à nous maltraiter s'il nous retrouve ici?  
La jeune femme, qui était en grande conversation avec  
Xuca et le gauchio, lui jeta par-dessus l'épaule:

— Encore une histoire! Un incendie de forêt comme il  
en éclate souvent par ici. Toute la savane flambe à l'ouest  
et ils vont devoir rabattre les troupeaux par ici.

Après quelques dernières paroles gutturales, le cavalier  
fit faire une volte à son cheval et repartit à toute allure,  
tandis que Xuca, bouleversée, grommelait entre ses dents des  
prières ou des malédictions. Soudain Solange parut prise  
d'une véritable fièvre.

— Vite! Vite! Filons! dit-elle en s'élançant vers l'escalier  
pour chercher les bagages. Il faut nous hâter, sinon la route  
peut être coupée par le feu alors... Alors, je connais ça!  
Une fois déjà, c'est arrivé depuis que je suis ici. Le feu  
embrasait les arbres tout autour de la plaine et les troupeaux  
qu'on avait rabattus en hâte ici grouillaient jusqu'au pied  
de la colline. Pour les empêcher de monter jusqu'à la maison  
les cavaliers tournaient sans cesse et les repoussaient à grands  
cris et coups de fouet. Une mêlée indescriptible, car les  
bêtes — bœufs, taureaux et chevaux — étaient littéralement  
affolées. Naturellement, Stève, qui va toujours se fourrer là  
où il y a du danger, est rentré avec une plaie au bras et  
les cheveux roussis. Filons, te dis-je, avant d'en être là! Va  
vite t'habiller. Ne reste pas à traîner dans ce peignoir! Dans  
quelques heures, il faudra appeler médecin et vétérinaire.

Elle montait en courant. Sylvie la rattrapa, la prit par le  
bras pour lui faire face.

— Mais, à ce que tu dis, il y a danger?  
— Je te crois! lança-t-elle, haletante. Ça paraît lointain,  
comme ça, mais les derniers arbres ne sont pas à plus de  
quelques kilomètres... Des flammèches peuvent voler jusqu'ici  
et mettre le feu à la maison!

— Non, dit froidement sa sœur, ce n'est pas à nous que  
je pensais, mais à Stève... Il peut être blessé, tu le crois?  
Elle haussait les épaules.

— Ce n'est pas certain, mais possible. Seulement, qu'est-ce  
que cela peut nous faire, hein? Il nous chasse. Nous par-  
tons. Un point, c'est tout!

(A suivre.)

# YOUNG SPRINTERS - BERNE

A l'impossible nul n'est soumis. Et Young Sprinters ne pouvait décemment pas battre les ténors de Ligue A. Toutefois, Berne, qui s'en vient ce soir à Monruz, paraît dans les cordes des hommes de Milo Golaz. A cette occasion même, il se pourrait que l'entraîneur des Neuchâtois fasse confiance à de jeunes éléments, ce qui serait souhaitable à plus d'un titre. En effet, la tâche principale de Young Sprinters est à présent de préparer le tour de promotion-relégation, dans lequel il sera appelé à jouer, et, à cette occasion, de présenter une formation qui puisse alors disposer de ses compagnons d'infortune. Néanmoins, tout en visant cet objectif, les Neuchâtois entendent sérieusement vendre leur peau et, ce soir, Berne en fera vraisemblablement l'expérience.

Qui ne se souvient des rencontres avec La Chaux-de-Fonds, Grasshoppers et Zurich, rencontres au cours desquelles l'équipe neuchâteloise avait produit la meilleure impression? Or, Berne n'a de loin pas la valeur de ces formations-là, lui qui vient d'être battu chez lui par Davos. Les Bernois ont, toutefois, l'avantage de posséder un fort bon gardien, capable de prodiges, mais qui, cependant, à la particularité de n'être jamais à l'aise à Monruz. Aux attaquants neuchâtois d'en profiter. Et nul ne doute que, soutenus par leur fidèle public, les joueurs de Young Sprinters auront à cœur d'arracher leur premier succès.

**YOUNG SPRINTERS**  
 Neipp  
 Martini Uebersax  
 Henrioud Wittwer  
 Berney J.-J. Paroz Spori  
 Santschi Wehrli Sprecher

**BERNE**  
 Kiener  
 Soravia  
 Nobs Ruegg  
 Kuhn Becher P. Schmidt  
 Dellsperger Muller Garbani  
 H. Zurbruggen P. Zurbruggen Brawand

Formation probable  
des équipes

BOUCHERIE  
**Rohrer**  
 Hôpital 15  
 Neuchâtel  
 Qualité irréprochable  
 Choix incomparable  
 Prix raisonnable

UN BUT SÛR  
**UBS**  
 UNION DE  
 BANQUES SUISSES  
 NEUCHÂTEL

**TERMARIN**  
 CHAUFFE-NEIGE  
 NEUCHÂTEL

**Carrosserie d'Auvernier**  
 L. GROSJEAN  
 Répare vite et bien  
 Tél. 8 45 66

Tout pour le  
**HOCKEY**  
 (équipements canadiens  
 CCM - Pattins)  
 Patins artistiques  
 Atoutsages  
 NEUCHÂTEL  
 Chavannes 15  
 ☎ 5 44 52  
**René Schenk-Sports**

**Nussbaumer clichés**  
 NEUCHÂTEL

Pour accompagner  
 votre équipe favorite  
 dans ses divers déplacements  
 n'hésitez pas, prenez les  
**Autocars Fischer**  
 MARIN - NEUCHÂTEL  
 Tél. 3 25 21

la  
**défense  
 de vos  
 intérêts**

**TERMARIN**  
 CHAUFFE-NEIGE  
 NEUCHÂTEL

**GARAGE HIRONDELLE**  
 Pierre Senn  
 NEUCHÂTEL

**Vuilliamenet**  
 le magasin d'électricité  
 des mieux assortis  
 Neuchâtel - Grand-Rue 4

Helvétia Accidents  
 Zurich  
 une  
**assurance  
 moderne**  
**JAMES ISELY**  
 agent général  
 Seyon 10  
 NEUCHÂTEL

**COPO**

**COPO**

Ce soir 7 décembre, à 20 h 30  
**PATINOIRE DE MONRUZ**

Jacobsen  
 chasse-neige  
**Losalli**  
 c'est le ski  
 Colombier

Championnat suisse de hockey sur glace  
 Ligue nationale A

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

**MÉCANICIENS!**  
 Une chance vous est offerte, de collaborer à la fabrication de machines, de travailler dans une atmosphère agréable, de disposer d'une organisation stable, d'être appuyés par vos chefs. Les machines automatiques que nous construisons depuis 50 ans sont vendues dans tous les continents, à des fabriques de pièces électriques, d'automobiles, de téléphones, d'horlogerie, de robinets, de compteurs, de serrurerie, etc.  
 Nous engageons :  
**MÉCANICIENS DE PRÉCISION**      **FRAISEURS**  
**RECTIFIEURS**      **CONTRÔLEUR - TRACEUR**  
 Venez visiter notre usine et adressez-vous à M. L. Straub  
**MIKRON HAESLER**  
 Fabrique de machines transfert  
 BOUDRY  
 Tél. (038) 6 46 52

**SKB - NADELLA**  
 cherche pour entrée immédiate ou date à convenir :  
**mécanicien de précision**  
 pour travaux d'outillage et outils de presse ;  
**mécanicien**  
 pour travaux d'entretien.  
 Prière de faire offres à :  
**SKB**      **FABRIQUE DE ROULEMENTS S.A.**  
 Route de Soleure 66-68  
 BIENNE

**CIR**  
 Nous cherchons, pour notre usine de Gals (pont de Thielle),  
**monteur en appareils électroniques**  
 CITOYEN SUISSE  
 pour notre atelier de câblage et d'électronique.  
 Nous offrons un travail intéressant et varié dans une ambiance agréable. Semaine de cinq jours.  
 Compagnie industrielle radio-électrique, Usine de Gals,  
 2076 Gals, tél. (032) 83 13 33.

Lauener & Cie, fabrique de fournitures d'horlogerie, Chez-le-Bart, engage :  
**1 facturière**  
 et  
**1 emballeuse**  
 de nationalité suisse. Entrée immédiate ou à convenir.  
 Faire offres écrites ou se présenter. Tél. 6 71 48.

La Société de musique « La Persévérance », Cudrefin, cherche  
**troupe théâtrale**  
 pour ses soirées théâtrales et musicale des 11 et 18 février 1967. Durée de la pièce : 1 1/2 à 2 heures.  
 S'adresser à M. Roland Baumann, président, 1583 Cudrefin. Tél. (037) 8 44 26.  
**URGENT**  
 On cherche, pour quartier Bel-Air,  
**DÉPOSITAIRE**  
 pour la distribution d'une revue hebdomadaire. Convientrait à famille ayant de grands enfants.  
 Faire offres sous chiffres GA 9196 au bureau du journal.

**Les Imprimeries Populaires Genève**  
 cherchent pour leur nouvel immeuble de la Voie-Creuse/Avenue de France  
**1 concierge-mécanicien**  
**1 concierge-électricien**  
 pour le service général de conciergerie et assurer la bonne marche des installations de chauffage, ventilation, air conditionné entretien et petites réparations. Travail à plein temps.  
 Postes destinés à des couples.  
 Appartements dans l'immeuble.  
 Adresser les offres détaillées par écrit, sous pli fermé avec copie de certificats et prétention de salaire, à la direction des Imprimeries Populaires, 37, rue de Lausanne, Genève.

**OMEGA**  
 Pour notre atelier de MÉCANIQUE (construction, transformation et révision de machines), nous engageons :  
**mécaniciens**  
 affectés au groupe « USINAGE » ;  
**mécaniciens de précision**  
 possédant si possible une certaine expérience de la réparation des machines d'horlogerie, en qualité  
**d'inspecteurs d'entretien préventif**  
 Les titulaires exerceront leur activité au sein du groupe d'entretien et de dépannage, où ils seront appelés à découvrir et à examiner les machines nécessitant une révision.  
 Les intéressés sont invités à soumettre leurs offres, à téléphoner ou à se présenter à  
**OMEGA**, service du personnel,  
 2500 Bienne, tél. (032) 4 35 11.

HOCKEY SUR GLACE Question de vie ou de mort pour le club de Monruz
Young Sprinters se tourne vers ses jeunes

La défaite subie par Young Sprinters devant Genève Servette a démontré une fois de plus et d'une façon particulièrement claire, que l'équipe neuchâteloise avait besoin de sang nouveau, de forces non seulement fraîches mais encore jeunes; de forces durables.

Milo Golaz, responsable unique de la formation, en est conscient plus que nulle autre personne. Il va donc rajouter l'équipe. Mais c'est une chose plus facile à dire qu'à faire car, en raison de la mauvaise politique menée par Young Sprinters depuis des lustres, les jeunes joueurs de qualité ne sont pas légion. Nous qui les avons vus plusieurs fois à l'œuvre sommes bien placés pour le reconnaître.

COMME VILLARS
Les réservistes de Young Sprinters militent soit en deuxième ligue, soit dans les juniors. Jusqu'à la semaine dernière, ils ont été soumis à un entraînement suffisant pour la deuxième ligue ou les matches de juniors mais pas — et de loin — pour la ligue A. Les placer sans autre préparation dans la première équipe serait les jeter dans la fosse aux lions où ils ne rencontreraient que dégoût et amertume.

Et pourtant, il faut les faire jouer, car ce sont eux qui représentent l'avenir du club. Si Young Sprinters se passe de ses jeunes au cours du présent hiver, il risque fort de jouer en première ligue dans deux ans. Comme Villars. Conscient de tout cela, Milo Golaz a

pris, depuis quelques jours, cinq juniors en main: deux arrières (Calame et Divernois) et trois attaquants (Dreyer, Schmidt et Bolle). Cinq juniors qui, semble-t-il, devraient prospérer assez rapidement. Ces jeunes sont soumis à un entraînement particulier entre midi et quatorze heures et, le soir, quand la première équipe joue ses parties d'entraînement, ils sont mêlés à celles-ci. Golaz, espère que, de cette façon, les juniors s'habitueront aux rudes réalités de la ligue nationale. Il est clair que des jeunes inexpérimentés, patineurs très moyens dans l'ensemble, ont besoin d'une certaine période d'adaptation. Celle-ci prendra fin au début du second tour. Peut-être même, Golaz lancera-t-il ces garçons dans la bagarre contre Langnau, dans une semaine.

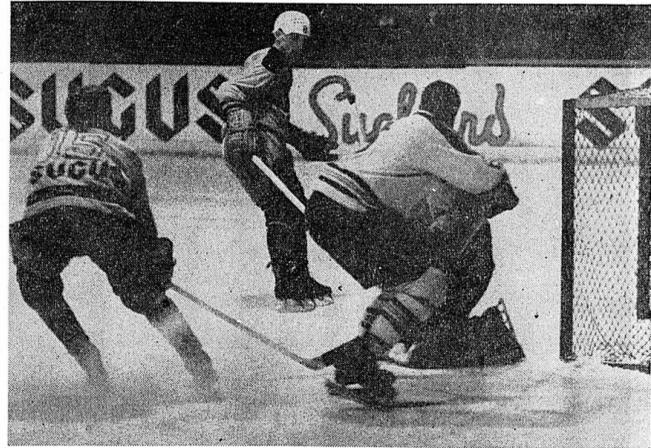
Plus tôt ce sera, plus tôt, ils commenceront d'apprendre.

MARTINI EN DEFENSE

Ce soir donc Young Sprinters évoluera encore avec deux lignes d'attaque. On notera, toutefois, quelques changements dans la formation de l'équipe par rapport au match de samedi dernier. Ainsi Nagel gardera les buts — déjà en raison de la politique de rajustement — et Martini jouera en défense aux côtés de Paroz (remis de sa blessure), à la place d'Uehersax. La seconde ligne d'attaque (Santschi, Wehrli, Sprecher) deviendra la première, tandis que Berney, J.-J. Paroz et Spori composeront la nouvelle seconde ligne.

Quant à savoir qui gagnera ce soir, nous préférons ne pas nous aventurer dans des suppositions qui seraient forcément hasardeuses. Et comme nous sommes d'un naturel optimiste...

F. PAHUD



CHANGEMENTS. — Santschi (casque No 8) retrouvera ce soir Michel Wehrli à ses côtés.

(Avispress - J.-P. Baillo)

Importante semaine pour le championnat de Ligue B
Lausanne joue son avenir demain à Thoune

La semaine dernière, en examinant la situation, il était apparu que Lausanne allait essayer, et posséderait les moyens, de se glisser à l'un des deux premiers rangs du classement, les seuls qui soient vraiment intéressants pour la lutte finale. Mais il fallait pour cela que Lausanne confirme son redressement en battant Bienne, et que Sierre ou Martigny laisse apparaître quelque signe de faiblesse. Or, Lausanne a battu Bienne, et Martigny s'est incliné à Thoune.

AMBITIONS JUSTIFIÉES

Du coup, Lausanne s'est trouvé propulsé à la troisième place, à égalité avec Martigny, avec des chances, donc, de voir son désir

finalement réalisé, mais avec un nouvel empêchement de danser en rond sur les bords de Thoune, ce Thoune étonnant, frais émoulu de la première Ligue et qui joue les chefs de file avec une remarquable décontraction. Or, demain soir, jeudi, Lausanne se rend à Thoune. Que les Vaudois remportent la victoire, et ils auront démontré que leurs ambitions sont parfaitement justifiées, et ils auront toutes les chances de jouer la poule finale pour l'ascension en ligue A. Qu'ils perdent, et une immense partie de leurs espoirs s'envoleront, car ils seraient déjà à leur troisième défaite du premier tour, ce qui est trop pour un candidat à l'ascension.

Autre rencontre importante, celle qui verra aux prises, à la patinoire des Augustins, Götteron et Bienne. Les Fribourgeois, qui ont perdu en route leur entraîneur Reto Delnon, ont réussi à se glisser dans le groupe central du classement, qui est celui de

la sécurité. Mais se maintenir dans ce groupe n'est pas chose aisée, car Sion et Mouflet ne demandent qu'à en déloger quelqu'un. Bienne et Götteron ont l'un et l'autre un intérêt primordial à remporter la victoire ce soir, pour consolider leur position.

LA SITUATION A L'EST

Dans le groupe alémanique de ligue B, la situation devient de semaine en semaine plus claire. Les deux équipes tessinoises, Lugano et Ambri Piotta, comme prévu se détachent et se dirigent d'un commun accord vers les matches de promotion. Le groupe de sécurité continue à se composer de Coire, Kusanacht, Bâle et Langenthal, qui semblent en mesure de conserver leur position, et le groupe des condamnés aux matches de sauvetage prend forme, avec Lucerne, Saint-Moritz, Rapperswil et Arosa. Marc WAEBER

TENNIS Mené par 5-3 au quatrième set du dernier simple de la finale interzones
Krishnan renverse la situation
L'Inde se qualifie pour le Challenge round

Alors qu'il était mené par deux sets à un dans le dernier simple de la finale interzones de la Coupe Davis, à Calcutta, simple interrompu en raison de l'obscurité, l'Indien Ramanathan Krishnan est parvenu à battre le Brésilien Thomas Koch par 3-6, 6-4, 10-12, 7-5, 6-2.

L'Inde a ainsi triomphé du Brésil par 3-2 et elle est la première nation asiatique à se qualifier pour le Challenge round qui se jouera en Australie les 26, 27 et 28 décembre. L'Inde y parvient après quatre échecs dans cette finale interzones depuis 1959. Cette année-là, elle avait été éliminée par l'Australie, en 1963 par le Mexique, en 1964 par les Etats-Unis et en 1965 par l'Espagne.

DEPUIS TREIZE ANS

C'est à Krishnan, le plus âgé (29 ans) des quatre joueurs de la rencontre, que revient tout le mérite de cette qualification. Son assurance, son calme et son jeu intelligent ont prévalu dans ce match et notamment dans le simple de mardi face à Koch, alors qu'il était bien près de la défaite dans le quatrième set. Lui qui, depuis treize ans, tente en vain de qualifier son pays pour le Challenge round, a fait preuve dans ce dernier simple décisif d'une grande sûreté et d'une intelligence de jeu qui a souvent fasciné Koch. De plus, tout a réussi à l'Indien qui variait à merveille ses coups: ses amorties arrivaient parfaitement; ses lobs surprenaient son rival accablé par la malchance, une malchance due peut-être à la fatigue et à la nervosité.

Dans le Challenge round contre l'Australie, les chances de l'Inde

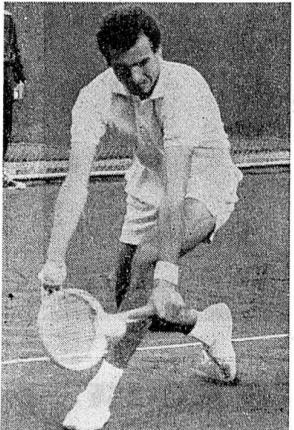
paraissent cependant bien minces. En effet, derrière Krishnan, qui fut deux fois finaliste à Wimbledon, il y a un vide énorme. Son second, Jaideep Mukherjee (25 ans), ne peut pas espérer gagner un match dans le Challenge round.

PORTÉ PAR LE PUBLIC

Interrompu la veille sur le résultat de 6-3, 4-6, 12-10 en faveur de Koch, le dernier simple reprit sans échanges de mise en train. Sur son service, Koch s'adjugea le premier jeu. Il parvint ensuite à faire le «break» puis, sans commettre la moindre erreur, il mena par 3-0, 3-1 puis 4-1. Au 6me jeu, Krishnan réussit à remonter deux points sur son service et il évita de justesse le «break» après trois égalités (4-2). Les deux hommes gagnèrent ensuite leur service. A 5-3, la victoire du Brésilien semblait assurée mais l'Indien, porté par le public, se retrouva alors et revint à 5-4 sur service adverse. Il gagna ensuite son service et réussit le «break» en jeu suivant pour mener 6-5. Sur son service, il remporta le jeu par 7-5.

Encouragé par ce succès, Krishnan se montra particulièrement brillant au début du cinquième set et, face à un adversaire qui ne commettait pourtant pas d'erreurs flagrantes, il prit rapidement l'avantage à 4-0. Au 5me jeu, il menait 4-0

sur le service du Brésilien mais il commit deux erreurs (deux lobs dehors). Il put cependant rétablir l'écart au jeu suivant (5-1). Koch parvint à revenir à 5-2 mais dans le 8me jeu, Krishnan ne lui laissa aucune chance, assurant ainsi la victoire de l'Inde dans cette finale interzones.



KOCH. — La malchance l'a empêché de remporter le match décisif.

SKI Grâce à un entraînement intensif qui a lieu à Badgastein
Les Autrichiens veulent retrouver leur suprématie

L'équipe autrichienne s'entraîne actuellement en descente sur les pistes de Badgastein où aura lieu, du 6 au 12 février 1967, la coupe des Alpes. L'équipe féminine vient de rejoindre les sélectionnés masculins après un entraînement de de slalom géant à Heiligenblut.

C'est un entraînement intensif en descente que fait subir aux skieurs autrichiens le professeur Hopplicher, nouveau directeur de l'équipe d'Autriche, à qui on a confié la tâche de redorer le blason du ski autrichien à la suite de la cuisante défaite de Portillo. «La descente a toujours été notre force au cours de ces dernières années», a déclaré Hopplicher. «Excepté la double défaite subie sur les «pistes de sprint» de Portillo, nous n'avons jamais été battus par les Français dans une grande classique. Je veux que mon garçon conserve cette primauté la saison prochaine» a-t-il ajouté. En effet, pour le nouvel entraîneur autrichien, la supériorité autrichienne en descente doit constituer un facteur psychologique im-

portant pour son équipe au cours de la prochaine saison.

TRENTE KILOMÈTRES PAR JOUR

Sous la direction des entraîneurs Fritz Huber et Paul Kerber, les «Nationaux», suivis des «Réservistes», soit une équipe de 45 skieurs, descendent une dizaine de fois la piste du «Graukogel», parcourant 30 à 35 kilomètres par jour.

Les premières courses-test contre la montre n'auront lieu qu'au cours du second stage de descente, qui se déroulera du 18 au 22 décembre à Lanersbach, dans le cadre des championnats du Tyrol. Ce n'est qu'alors que l'on pourra juger de la forme des skieurs autrichiens et que M. Hopplicher constituera son équipe en vue des premières compétitions internationales, dont le coup d'envoi sera donné le 5 janvier à Berchtesgaden (les Autrichiens ne participeront pas au critérium de la première neige, en décembre à Val d'Isère).

Karl Schranz et Egon Zimmermann semblent d'ores et déjà en excellente condition. En revanche, il est certain qu'Hugo Nindl, encore blessé, et Franz Digruber, qui a rechassé cette semaine pour la première fois ses skis dans son village natal de Mitterbach, depuis sa fracture de la jambe au Chili, ne feront pas partie de l'équipe en début de saison. Chez les filles, entraînés comme les

années précédentes par Hermann Gamon, on déplore le forfait de Christl Haas, qui souffre d'une néphrite. Selon H. Gamon, Erika Schinegger, championne du monde de descente, Heidi Zimmermann et la jeune Berni Rauter (17 ans) seront les «vedettes» autrichiennes de la saison à venir. Quant à Traudl Hecher, elle skie encore nettement en dessous de ses moyens.

CYCLISME Le parcours de la Grande boucle 1967 est connu
Le Tour se reposera à Belfort et à Sète

Les organisateurs du Tour de France ont dévoilé le parcours complet de l'épreuve 1967, qui comportera 22 étapes. Le départ

aura lieu à Angers le 30 juin et l'arrivée sera jugée à Paris le 23 juillet. Voici la liste des étapes:

Les organisateurs ont maintenu l'étape contre la montre finale sur le parcours Versalles-Paris.

Gimondi tenté par Paris - Nice

Jean Leulliot, organisateur, a donné les précisions suivantes sur l'édition 1967 de Paris-Nice: L'épreuve se déroulera du 8 au 15 mars 1967. Les étapes seront les suivantes: 8 mars: Paris-Châteaurenard (140 km); 9 mars: Toucy-Château Chalon (157 km); 10 mars: Château Chalon-Saint-Etienne (190 km); 11 mars: Saint-Etienne-Bollène (180 km); 12 mars: Bollène-Marganne (150 km); 13 mars: Marganne-Hyères (150 km); 14 mars: Hyères-Antibes (140 km); 15 mars: Antibes-Nice (30 km contre la montre individuellement). En principe, douze équipes de marques seront retenues. La participation d'Anquetil, Merckx, Simpson, van Looy, Reybroeck, est déjà assurée. Adorni, Gimondi et Motta seraient d'autre part tentés par Paris-Nice afin d'y préparer Milan-San Remo.

SILVÈRE MAES EST MORT

Dernier coureur belge à avoir gagné le Tour de France, Sylvère Maes vient de mourir à Ostende. Il était né le 7 août 1909 à Zevecoete, à 5 km de Ghystel.

Il débuta en 1927 et se cantonna pendant 2 ans dans les courses de kermesse où il s'affirma en redoutable spécialiste. Puis, après son service militaire, il remporta neuf épreuves chez les indépendants, enleva le critérium international de cyclo-cross en 1933.

Ce fut le Tour de France qui fit sa gloire. Il gagna cette épreuve à deux reprises: en 1936 devant le Français Antonin Magne et en 1939 devant le Français René Vietto. En outre, en 1937, il était en tête après la montagne lorsque les Belges, mécontents d'une décision des commissaires de la cour-

se, abandonnèrent en groupe à Bordeaux. Il s'y classa encore huitième en 1934, quatrième en 1935 et quatorzième en 1938. Les exploits qu'il réalisa avec Félicien Vervaecke dans la grande étape de Pyrénées constituent encore des pages parmi les plus belles de l'histoire du Tour de France.

Sylvère Maes remporta aussi Paris-Roubaix en 1933, Paris-Vallenciennes et le tour du Morbihan en 1939. Il se classa d'autre part 2me du Tour des Flandres et de la Flèche Wallonne en 1938, 5me de paris-Tours en 1939.

Il abandonna la compétition en 1948 et s'établit cafetier. Il fut ensuite le directeur technique des équipes belges dans le Tour de France jusqu'en 1957.

dernière SPORTS dernière

HOCKEY SUR GLACE

LE LOCLE - TRAMELAN 4-3 (1-3, 3-0, 0-0)

MARQUEURS: Huguénin (3), Bonjour pour Le Locle; Gagnébin (2), Berberet pour Tramelan. Les Loclois ont entamé cette partie avec trop de désinvolture pour se reprendre entièrement au cours du deuxième tiers-temps. Ils concurrent cependant une dernière période difficile car les visiteurs tentèrent alors l'impossible pour combler leur retard.

P. Ma

FOOTBALL

Championnat de Ligue B, groupe est: Lugano - Bâle 6-3; Rapperswil - Arosa 7-2.

Match international à Weisswasser: Allemagne de l'Est - URSS 3-3.

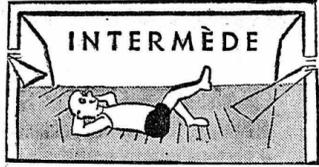
En match retour comptant pour les huitièmes de finale de la coupe des vainqueurs de coupe, à Dortmund, Borussia et Glasgow Rangers ont fait match nul 0-0. Les Ecossais qui avaient remporté le premier match par 2-1, éliminent donc le tenant du trophée.

L'entraîneur allemand Albert Sing, qui a quitté Grasshoppers la semaine dernière, vient d'être engagé par Stuttgart. Sing a signé un contrat pour la durée de la saison en cours.

CYCLISME

La 14me étape du Tour du Mexique, Tlaxcala-Jalapa (173 km) a été remportée par le Polonais Surmiski. Le Suisse Vifian qui a terminé troisième, dans le même temps que le vainqueur, occupe la septième place du classement général à 5'30" du chef de file, le Mexicain Heriberto Diaz.

Le paire allemande Altig-Renz qui a déjà gagné cette saison les Six jours de Berlin et de Dortmund a remporté



Cinq Frans Van Loy sur le terrain

Le match de football le plus insolite de l'année a opposé, à Oevel (Limbourg belge), les onze petits-fils de Jef Van Loy (89 ans), aux onze petits-fils de son frère jumeau, Frans Van Loy. L'arbitre et les deux juges de touche étaient Jef, Arthur et Karel Van Loy, tous trois cousins des précédents. L'arbitre a d'ailleurs rapidement renoncé à donner un avertissement ou à exclure un joueur. Quand il fit appeler «Frans Van Loy» pour lui faire une remarque, cinq joueurs des deux équipes répondant au prénom de Frans se présentèrent sur la touche. C'est finalement les petits-fils de Jef Van Loy qui l'ont emporté sur ceux de Frans par 4-1.

Stade de la Maladière

Dimanche 11 décembre, à 14 h 30

CANTONAL - BERNE CHAMPIONNAT



© marque déposée par Stoffel

**un progrès décisif...  
plus jamais de repassage et flattant la peau  
Stoffels splendesto®**

Chemisier **haury** en STOFFELS SLENDESTO — coupe jeune, élégante, finition impeccable — se fait

- en tous coloris mode
- tailles 36-50
- à partir de fr. 34.80 (manches longues)

Grâce à son finissage spécial exclusif STOFFELS SLENDESTO:

- ne doit vraiment jamais être repassé — même après la cuisson
- supporte la cuisson même dans la machine à laver
- est hygiénique — parce que peut être bouilli
- est agréable à la peau et absorbe la transpiration — parce qu'en fibre naturelle 100% coton

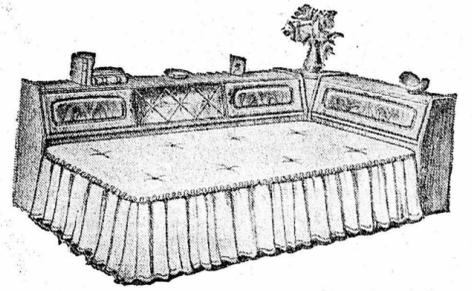


le tissu pur coton sans repassage de Stoffel



Neuchâtel: Au Louvre, La Nouveauté S.A., rue du Seyon 3a; Gonset S.A., rue Saint-Honoré 18. En vente dans d'autres bons magasins spécialisés. Liste des dépositaires par Haury & Cie S.A., Davidstrasse 27, 9000 Saint-Gall. 66.34.3.1. N.22

**AVANTAGEUX !**



ENTOURAGE DE DIVAN avec coffre à literie penché, médaillons noyer pyramide

seulement **249.-**

**NOMBREUX AUTRES MODELES  
VISITEZ NOTRE GRANDE EXPOSITION !**

meubles  
**MEYER**

NEUCHÂTEL

Fbg de l'Hôpital - Tél. (038) 5 75 05

Un choix de meubles unique en Suisse romande

**Nous réservons pour les fêtes**

**Masserey**

Neuchâtel  
Tél. (038)  
5 59 12

SOLS ESCALIERS et TAPIS ♦ DEVIS ♦ POSES

**NOËL**

C'EST LA FÊTE DES PETITS

Un cadeau qui plaît



*Pyjama «Carabi»*  
*Chemises de nuit*  
*«Carabi»*  
*Baby-Doll*

au magasin spécialisé

*Savoie-Petitpierre s.a.*  
Rue du Seyon NEUCHÂTEL

**BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE**  
à l'imprimerie de ce journal

**Nouveau!**

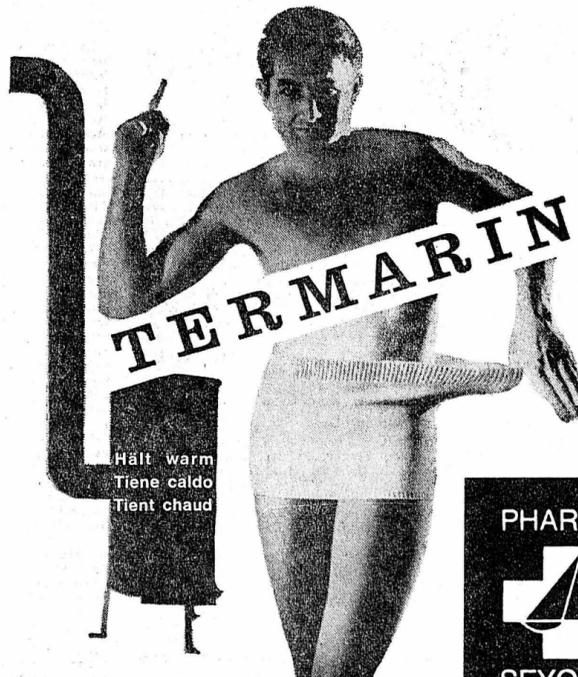
C'est un vrai plaisir de soigner ses mains et ses pieds avec l'appareil de manucure SOLIS. Les cinq accessoires à multiples emplois, reliés par un arbre flexible à un moteur robuste, travaillent rapidement et proprement.



**appareil de manucure**

Comme il est facile de former, lier, nettoyer et polir les ongles, de détacher et enlever petites peaux et durillons! Le vernis fraîchement appliqué se sèche à l'orifice d'air sur la partie frontale. Toujours des ongles impeccables avec l'appareil de manucure SOLIS! Fabrication suisse, déparasité radio et télévision, approuvé par l'ASE, emballé en carton-cadeau **Fr. 98.-**

dans les magasins spécialisés



Supportez mieux les premiers froids, combattez l'humidité de la saison, augmentez votre bien-être et vos performances en portant dès maintenant une ceinture

**TERMARIN**  
en pure laine

La ceinture chauffe-reins TERMARIN cumule les avantages et vous protège efficacement des refroidissements, rhumatismes, lombagos et sciatiques.

Modèles pour hommes et pour femmes.

En exclusivité :

PHARMACIE - PARFUMERIE - DROGUERIE



**F. TRIPET**

SEYON 8 — NEUCHÂTEL — TEL 54544



INUTILE. — Le plongeur du gardien Bernard, de Werder Brême, est inutile. Ce sera le premier but de Francfort, qui gagnera.

ANGLETERRE Les gros bras n'ont vraiment pas la tâche facile Manchester United sera-t-il tout de même champion?

« Nous serons malgré tout champion », a déclaré Matt Busby à l'issue de la surprenante défaite de Manchester United devant le modeste Aston Villa...

sent des difficultés plus grandes encore. Manchester United aurait mérité de gagner par 3, voire 4 buts d'écart...

de Stoke. En revanche, le gardien d'Everton, Gordon West, a été longuement applaudi par le public de Chelsea pour ses spectaculaires sauvetages.

qui en valent le double en battant Blackpool sur le terrain de ce dernier. Arsenal a glané un nouveau point alors que Tottenham s'est imposé à l'extérieur.

CONFIRMATION OU AFFIRMATION

Après un faux pas, West Ham United a renoué avec la victoire. Hurst s'affirme comme le joueur le plus opportun de toute l'Angleterre.

Classement des marqueurs

- 1. Hurst (West Ham) 25; 2. R. Davies (Southampton) 21; 3. D. Dougan (Leicester) 20; 4. Lockhead (Burnley) 16; 5. Clark (West Bromwich) et Law (Manchester United) 14; 7. W. Davies (Newcastle) et Tambling (Chelsea) 13.

ALLEMAGNE HAMBOURG A RATÉ DEUX PENALTIES

Le chassé-croisé continue en tête

Il faut tout d'abord relever que Munich 1860 n'a pas eu la chance de son côté, au Stade Bernabeu de Madrid, car le match s'était déroulé...

de nouveau des sueurs froides, puisque Borussia Dortmund essaiera de prendre sa revanche contre Glasgow Rangers.

minutes et ils ne parvinrent pas même à en transformer un seul. POUR SING? Le troisième larron de ce trio de tête est Eintracht Francfort...

Opinions Aujourd'hui, tout le monde en est arrivé à se moquer de tout

A quand le match de minuit?

Dans la vie, faut pas s'en faire. Milton, dit Bouboule, le proclamait il y a plus de trente ans de façon convaincante...

championnat laisse prévoir des rencontres pour le 31 décembre. Santé, conservation! A quand le match de minuit? La datomanie sévit.

certains milieux s'agitent, même A.S.F. désirant renouveler la garde-robe. On s'en fout. La terre continuera de tourner.

CLASSEMENTS

Table with columns for Germany (Allemagne) and England (Angleterre) showing league positions, matches played, goals scored, and points.

Table with columns for Italy (Italie) and France (France) showing league positions, matches played, goals scored, and points.

FRANCE

Le drame de Nantes

Parce qu'il avait battu Zurich au premier tour, Celtic de Glasgow devait écraser Nantes. Ainsi raisonnaient les habitués des ondes...

Saint-Etienne prend le relais

Autre malaise du football français: la presse. En France, pour le football, pas de propagandistes à la Roger Couderc. Il faudrait pourtant à ce sport quelques-uns de ces reporters...



REVELLI. — Le jeune Stéphanois (balle aux pieds) a porté son équipe en tête du classement en marquant le but de la victoire contre Reims.

ITALIE TOUT FINIT PAR ARRIVER

Première défaite d'Inter et Juventus

Tout finit par arriver. Même une défaite d'Inter. Il est vrai qu'il a fallu attendre la dixième journée pour assister au premier revers du champion d'Italie.

fin, les joueurs de la capitale de l'Emilie menaient par 3-0. Les visiteurs ne peuvent invoquer aucune excuse car ils jouaient au complet.

Inter sur le stade de San Siro, il est permis d'en douter. Ca. A FRONTENEX. — Bertschi, qui marque de la tête, a profité d'Urania pour augmenter son capital-but.

ÉMOTION A MILAN Alerie à la bombe

Un avion spécial qui devait emmener hier matin à Budapest les footballeurs italiens d'Internazionale pour le match prévu demain en coupe d'Europe des champions...

Parmi eux, il faut, bien entendu, citer Bologne, qui a réussi l'exploit de la journée. La défaite d'Inter faillit même tourner à la catastrophe car, à un quart d'heure de la

Le deuxième tour a pris un départ bien timide; il n'en a pas moins été fertile en événements, certains même de taille. Tant mieux, car l'incertitude de ce championnat se maintiendra durant la pause hivernale et les stratégies pourront s'en donner à cœur joie...

La guerre des goals

Deux buts: Simonetti (Lugano), Kerkhoffs (Lausanne), Winiger (Winterthour).

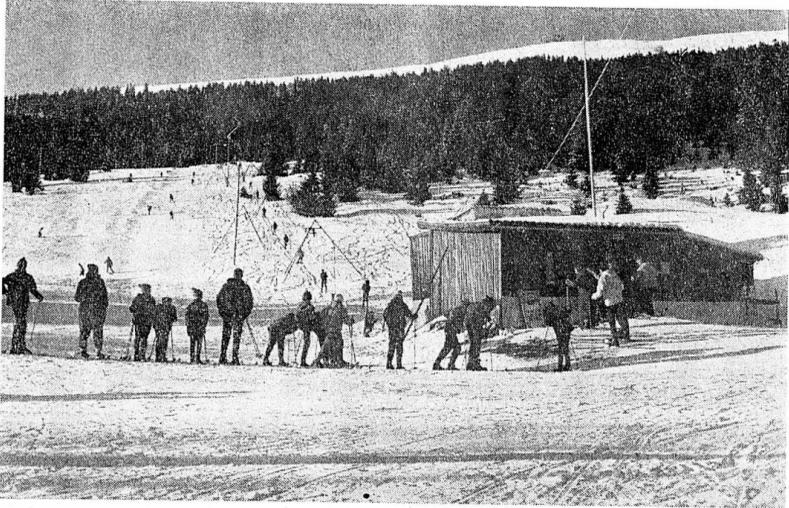
Les Sauterelles ne savent plus à quel... Sing se vouer

La deuxième tour a pris un départ bien timide; il n'en a pas moins été fertile en événements, certains même de taille.

Ligue B: Muller reprend la tête

En division inférieure, les déflections furent plus nombreuses car nos guerriers ne sont pas toujours aptes à se battre dans la neige.

# Chasseral et sa région tendent à devenir un paradis pour les skieurs



La piste du téléski de Nods.

(Avipress - Guggisberg)

Depuis que le ski connaît les faveurs du public, l'hiver ne fait plus de la région de Chasseral un désert. Il lui donne un nouvel attrait, grâce surtout aux moyens de remontée mécanique. La dernière installation, un téléski côté sud, qui a été inauguré mardi, nous a permis de constater que Chasseral tend, d'année en année, à devenir un paradis des sports d'hiver. Il est donc bien révolu le temps où seuls quelques valeureux skieurs s'aventuraient à gravir cette montagne.

## Accessible de tous les côtés

Aujourd'hui, Chasseral est accessible de tous les côtés et en toutes saisons. De magnifiques routes goudronnées permettent à des milliers d'automobilistes de gagner le sommet jusqu'à l'arrivée de la première neige, et l'hiver, le téléski Nods-Chasseral et les installations des Bugnagnets et des Sava-

gnières raccourcissent considérablement le trajet.

L'ancêtre de l'équipement touristique de Chasseral est certainement l'hôtel qui fut inauguré en juin 1879, avec le concours de la fanfare de Villeret. La Combe-Grède fut gravie la première fois en hiver 1880. Dix ans plus tard, avait lieu la première descente hivernale. Il fallut cependant attendre les années 1902 - 1903 pour voir apparaître les premiers skieurs au Chasseral.

Le 12 mars 1925, l'hôtel fut détruit par un incendie. Reconstruit selon le style de la ferme jurassienne, il fut inauguré le 25 septembre 1926. Actuellement, il aurait besoin d'être rafraîchi pour répondre aux exigences du tourisme moderne.

La première route carrossable conduisant à Chasseral, par la côte de Nods, date de 1933. Cette route a son histoire, une histoire qui évoque l'audace des propriétaires de la région. En effet, ceux-ci construisirent eux-mêmes une route menant à leurs terres. Mais ce chemin d'autrefois, ne répondait plus aux exigences modernes. C'est alors, en 1930, que le Syndicat privé du chemin alpestre de Chasseral-ouest se créa.

## Lorsque le moteur a conquis la montagne

On entreprit la correction et l'élargissement de l'ancien sentier, le rendant carrossable. En 1956, la route était entièrement asphaltée et elle est aujourd'hui utilisée par des milliers d'automobilistes.

La voie d'accès depuis Saint-Imier fut construite du Plan-Marmet à Chasseral durant la crise horlogère de 1932 - 1934. C'est le 13 juin 1943 qu'un autocar neuchâtois atteignit pour la première fois le sommet du Chasseral. Comme pour la route venant de Nods, celle du côté nord est aussi asphaltée, mais sur cette dernière, aucune taxe n'est perçue. Depuis quelques années, la route se prolonge jusqu'au signal bernois et jusqu'à la station-radio des P.T.T. Cette troisième route devra, un jour ou l'autre, re-



Les patrouilleurs de Nods.

(Avipress - Guggisberg)

joindre la Métairie du Milieu, de Biemme, mais, pour le moment, le syndicat n'a pas les moyens financiers pour la réaliser et de plus l'Etat de Berne ne lui accorderait pas les crédits et les subsides nécessaires, ces travaux étant réservés pour le cas de crise. Et pourtant cette route sillonnant les crêtes et les combes sauvages serait certainement un enchantement.

## Les remontées mécaniques

Depuis plusieurs années, le côté nord du Chasseral est doté d'installations mécaniques pour skieurs. D'abord ce fut aux Bugnagnets, puis aux Sava-gnières. Aujourd'hui plusieurs installations fonctionnent, les pistes sont éclairées, et un grand projet en vue de la création d'un centre touristique est dans l'air.

Du côté sud de la montagne, Nods possède depuis quelques années un téléski au lieu dit « La Pierre Grise », et depuis le 9 avril 1964, la station de départ du seul téléski de cette région du Jura, qui est aussi, avec ses 2950 m de ligne, le plus long de Suisse. Aujourd'hui, avec la nouvelle installation à Chasseral même, l'équipement est complet.

## Trente kilomètres de pistes

Du sommet de Chasseral, les skieurs ont plus de 30 km de pistes à leur disposition. Ces pistes comprennent toutes les catégories, il y a celles pour débutants, pour skieurs moyens et celles réservées aux bons skieurs. Elles

sont comme de bien entendu balisées à telle enseigne qu'il n'y pas possibilité de se perdre. D'autre part, depuis 1960, fonctionnent sur les deux versants du Chasseral un service de patrouilleurs de pistes munis d'un matériel moderne (luges de secours, attelles, postes de radios, etc.)

## Nods, centre touristique

Beaucoup d'espoirs sont nés à Nods et dans la région depuis que le télé-ski et les téléskis ont été construits. M. Emile Lauber a de grands projets en tête, il prévoit la création d'un complexe touristique comprenant notamment : un hôtel, des courts de tennis transformables en patinoire durant l'hiver, éventuellement une piscine. Inévitablement, il faudra s'attendre à une extension du lotissement autour du village de Nods. Déjà, de nombreux chalets ont été construits. Souhaitons que la commune prendra toutes les mesures voulues afin d'empêcher la construction de cubes de béton et autres horreurs que l'on rencontre trop souvent.

Avec Lignières qui, comme on le sait, possède une piscine olympique, un manège pour automobiles et pourrait aménager une vaste place de camping, nul doute, pour autant que l'on trouve les fonds nécessaires et que l'on réussisse à s'entendre, que le plateau de Diesse n'aille au-devant d'un bel avenir touristique. Car on sait que la région du lac de Biemme est une région touristique par excellence.

Ad. GUGGISBERG

## BILLET FRIBOURGEOIS Accrocher la charrue à l'étoile

Décembre est enchanteur. Qu'on se mette sur la bonne longueur d'ondes : je ne parle point de l'enchantement commercial, distillé par les publicitaires, encore qu'il soit des vitrines, par exemple, arrangées avec art, des rues illuminées joliment, qui suscitent une atmosphère de fête brillante, mais point fraternelle. Et si le chemin des vraies merveilles peut être ouvert de la sorte, pourquoi pas ?

Justement, ces grandes lumières un peu trop violentes me font penser à d'autres lueurs. Je suis sûr qu'elles sont aussi en vous. Chez nous, dans nos toutes jeunes années, le temps qui va de la Saint-Nicolas à Noël était un perpétuel ravissement. Nos parents et nos maîtres nous semblaient puiser au même capital de merveilles. Il n'était plus de vraie mécanicité au monde. Toutes les choses de la vie, on en avait bien conscience, étaient faites pour le bien. Mais on ne savait pas. On avait beau avoir, comme on dit, l'âge de raison : il est des instants de la vie où le mal n'a pas de prise. On ne se pose plus de question : ni pour le bien, ni pour le mal. Et l'âge, heureusement, n'a rien à voir dans tout cela ! Il suffit d'une lumière...

Saint Nicolas !... L'évêque de Myra, patron de Fribourg, de sa ville et du diocèse, est revenu dimanche dernier. Ceux qui l'ont vu à Fribourg, réincarné par les élèves du collège Saint-Michel, ou à Bulle, où la compagnie des Tréteaux de Chalamala fait vivre la très noble tradition, savent que le saint n'a point de parenté avec le stupide « Père Noël ».

A Bulle, les Tréteaux de Chalamala ont donné à la fois dignité et faste à l'apparition annuelle de saint Nicolas. En équipage rouge, or et noir, il parcourt les rues de la cité. Les hérauts aux armes de Gruyères, les pages, les anges, le quatuor de cuivre des « flonflons » du paradis, l'âne, les pères fouettards, les portetorchères ouvrent le chemin dans une foule dense. C'est la tombée de la nuit. Les petits n'ont pas peur. Car il n'y a ni pantin grimaçant, ni ogre, mais la calme et grandiose présence de saint Nicolas. Alors, les yeux reflètent simplement le cœur des enfants. Et ceux qu'on appelle les adultes — le vilain mot — sont vaincus aussi bien. D'ailleurs, s'ils sont venus, c'est pour cela...

Saint Nicolas est encore sur les routes à visiter les familles, les orphelins, les hôpitaux. Il y fait renaitre des sourires, et parfois aussi, des larmes trop longtemps contenues. Et il fait que les cœurs savent de nouveau attendre Noël.

L'enfance ! Faut-il la regretter, tant qu'elle sera présente, ne serait-ce qu'un jour, par la grâce de saint Nicolas ?

Je pense à cette école de Fribourg, dans laquelle on prépare le « Noël des anges », la pastorale en sept tableaux de Hubert Gignoux. On a vu large. Jo Baeriswil s'occupe de la mise en scène. On donnera trois représentations, à l'occasion de la bénédiction de l'église Sainte-Thérèse, au profit des lépreux et des affamés. Et pour que Raoul Follereau puisse y dire son mot, on a ouvert un cahier-souvenirs. Les 21 et 22 décembre, on jouera le « Noël des anges ».

Le maître dit que l'école, c'est aussi ça, et que c'est ça qui restera. Il dit qu'à ce moment de l'année, il se trouve surchargé. Alors il peut accrocher la charrue à l'étoile.

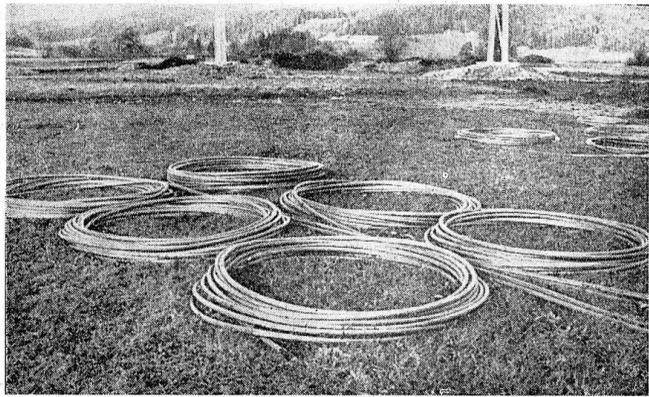
Michel GREMAUD



Patrouilleur de piste avec son poste de radio.

(Avipress - Guggisberg)

# 60,000 tonnes de matériel pour la nouvelle ligne à haute tension du Jura



Dessins abstraits ? Oui, mais faits par les rouleaux de câble qui relient les pylônes. On remarquera la grosseur de ces câbles et on en imaginera le poids !

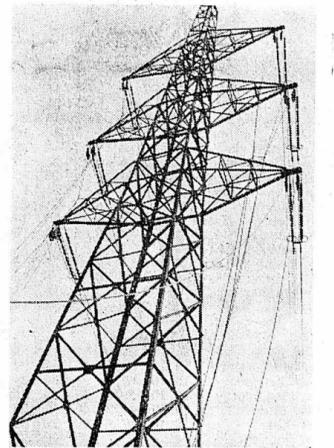
Les Forces motrices bernoises (F.M.B.) et la Société électrique de Laufenbourg sont en train de construire — et cela dure depuis quatre ans — une ligne à haute tension qui, terminée, reliera les usines électriques du Valais à celles du Rhin. Cette ligne mesure près de 200 kilomètres. Partant de Chippis, la première partie passe de la vallée du Rhône, par le col de la Gemmi (2400 mètres d'altitude) jusqu'à Wimmis, où elle rejoint une sous-station des F.M.B. Une deuxième partie emprunte l'Emmental et arrive à Bickingen. La troisième partie traverse le Jura du sud au nord, de Wangen-sur-Aar jusqu'à Meltingen. Un dernier tronçon va de Meltingen à Laufenbourg.

Une localité jurassienne, Bassecourt, est appelée à jouer un rôle important dans cette ligne à laquelle elle est reliée par une conduite de déviation de 25 km 300, partant du col de la Scheulte. On prévoit pour plus tard une extension de cette ligne de déviation jusqu'à Sierentz, en Alsace, ce qui permettra de faciliter les échanges

d'énergie entre la Suisse et la France.

## 60,000 tonnes de matériel à transporter

La construction d'une ligne de cette importance a posé de nombreux problèmes, on s'en doute. Ainsi, il aura fallu transporter 60,000 tonnes de matériel. A certains en-



La nouvelle ligne comporte 528 pylônes comme celui-ci ! (60 à 90 mètres de hauteur).

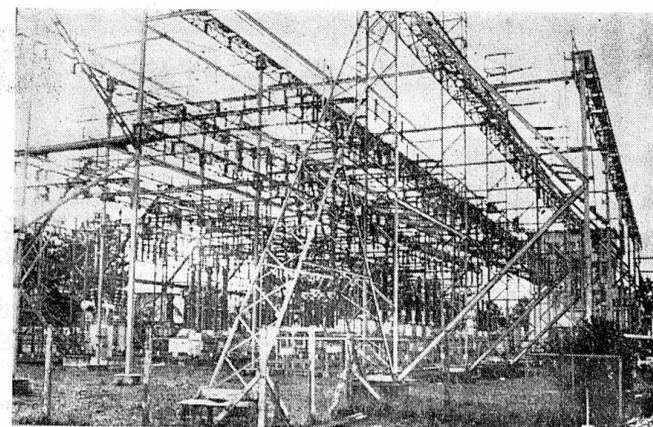
droits, on a dû construire de nouvelles routes pour amener ce matériel à pied d'œuvre. La ligne comprend 528 pylônes, d'un poids de 14,000 tonnes. Ils sont distants l'un de l'autre de 360 mètres en moyenne. Parfois cette distance est poussée jusqu'à 900 mètres. On comprendra qu'il s'agit là d'un véritable exploit, lorsqu'on a vu le diamètre des fils (voir notre photo) que les pylônes doivent supporter. Ces constructions géantes, hautes de 60 à 90 mètres, comprennent chacune de 1400 à 4500 boulons (1500 kg !). Pour ajuster ces boulons, on a percé, par pylône, de 3500 à 10,000 trous, et... au millimètre près ! Quant à la pose des câbles elle se fit, surtout dans le Jura, avec le concours d'un hélicoptère.

## Un transformateur de 100,000 kW

La ligne Chippis - Laufenbourg est isolée par une tension de 380 kV. Le terme qui bifurque sur Bassecourt sera exploité, momentanément, sous 220 kV. Actuellement, cette sous-station est alimentée par une ligne à deux ternes depuis Mühleberg (150 kV) et par une ligne à un terne depuis la sous-station de Brislach. Lorsque Bassecourt sera relié à la nouvelle ligne à haute tension, on l'équippa d'un transformateur d'une puissance de 100,000 kW qui transformera l'énergie de 220 kV en 150 kV. Bassecourt sera alors une station très importante. Il est même prévu d'en faire un centre régional de télécommunications pour les sous-stations 50/16 kV alimentant les différentes régions du Jura. En 1965, les F.M.B. ont accordé un crédit de 2,500,000 fr. pour les travaux actuellement menés à Bassecourt. Quant à la ligne de déviation dont nous avons parlé, qui relie Bassecourt à la nouvelle ligne par le col de la Scheulte, elle aura coûté 11,700,000 francs. On prévoit pour l'été prochain l'achèvement de ce travail d'envergure.

BEVI

Renseignements tirés du bulletin de l'A.D.I.J.



La sous-station de Bassecourt qui est appelée à prendre une grande importance.

(Avipress - Bévi)

## Automate à billets à Porrentruy

Porrentruy est la première gare jurassienne à posséder un distributeur automatique de billets (notre photo). Il s'agit d'un « meuble » assez encombrant, qui est à même de distribuer quarante sortes de billets à des prix variant entre 40 c. et 19 fr. 60. La machine « absorbe » les pièces de 5 fr., 2 fr., 1 fr., 50 c., 20 c. ou 10 c. et elle rembourse la monnaie jusqu'au franc au-dessus du prix du billet. A ce distributeur est joint — c'est indispensable — un changeur de monnaie.

(Avipress - Bévi)



(Avipress - Bévi)

## Les P.S.A.S. fribourgeois exposent

(c) Dimanche après-midi, dans les salles d'exposition du Musée d'art et d'histoire de Fribourg, a eu lieu le vernissage du 4me salon annuel de la section de Fribourg de la Société des peintres, sculpteurs et architectes suisses M. Pascal Castella, président, salua ses hôtes. Il releva que le salon, mieux qu'une « fête de famille », est l'expression de la vitalité du groupement. Les œuvres de caractère très différent qui sont exposées sont en principe représentatives des recherches les plus récentes des artistes. Ainsi, davantage qu'une comparaison entre eux, le public peut apprécier le chemin parcouru par chacun, depuis la dernière exposition.

M. Castella estima qu'il est bon que les toiles, dessins ou sculptures exposés suscitent des sentiments très divers, jusqu'à décevoir ou froisser. Le temps jugera. « Car, si l'art n'était plus objet de discussions, de controverses et même de scandale, il se décolorerait, perdrait de son mystère et partant, une grande partie de son pouvoir magique. »

M. Marcel Strub, conservateur du musée, mit l'accent sur l'activité réjouissante de la galerie, qui vit dans l'année sept expositions et permit à cinq peintres fribourgeois de passer la rampe.

Parmi les œuvres, on remarque celles de Theo Aeby, sculpteur et Jean de Castella, peintre, aujourd'hui disparus. Les sculpteurs Emile et Louis Angeloz, de Corbières et Roger Monney, de Vully (VD) et les peintres Bruno Baeriswyl, de Fribourg, Netton Bosson, de Riaz, Charles Cottet, d'Attalens, Jean-Baptiste Dupraz, Albin Kolly, de Fribourg, Raymond Meuwly, de Misery, Armand Niquille, Jules Schmid et Bernard Schorderet, de Fribourg, composant cette intéressante présentation.

Notons enfin que la section fribourgeoise compte quatre nouveaux membres, qui ont affronté avec succès le jury fédéral. Ce sont Netton Bosson, Jean-Baptiste Dupraz et Jean Louis Tinguely, peintres et Roger Monney, sculpteur. M. G.

## Fribourg: une « Ville Lumière »...



Les rues commerçantes de Fribourg, comme toutes les années à pareille époque, ont été illuminées. Après les vitrines de jouets, après l'apparition de la première neige, la ville est ainsi parée pour recevoir dignement le Père Noël. Les électriciens de la ville, eux, ne chômeront certainement pas durant ce mois, si l'on pense aux milliers de lampes et de néons qui sont utilisés pour l'illumination de la ville... et qu'ils devront changer chaque fois qu'ils sautent...

(Avipress - Schnelder)

M<sup>me</sup> O. Galloppini  
 Bas des Chavannes - Grand-Rue  
**NEUCHÂTEL**  
 Tél. 5 50 30

**LA BOUTIQUE DU CORSET**

La petite boutique au grand choix

**Monsieur! Désirez-vous faire un merveilleux cadeau?**

N'hésitez pas, choisissez un PULL ou un ENSEMBLE en véritable « CASHMERE » si doux, si moelleux

Un personnel compétent vous conseillera avec plaisir

Toujours les dernières créations en corseterie et lingerie

**ALLIANCES D'Or**  
 Grand rue 3 NEUCHÂTEL

**NORDA**  
 Filets de poisson

Les meilleurs à meilleur compte. Ils sont surgelés au Danemark frais comme l'eau de mer.  
 Cabillaud fr. 1.70  
 Flet fr. 2.50

Dans tous les magasins

**EXEL**

**Solis**

**SÈCHE-CHEVEUX**  
 pour toute la famille

chez **Vuillomenet & C<sup>o</sup>.S.A.**  
**ELECTRIQUES**  
 NEUCHÂTEL GRAND-RUE 4  
 TÉL. 5 17 12

**PRÊTS Rapides Discrets Sans caution**

**BANQUE EXEL**  
 Rousseau 5 Neuchâtel  
 (038) 5 44 04

**MEUBLES NUSSBAUM**

**Peseux - Neuchâtel**

Tél. 8 43 44 - 5 50 88

Visitez nos deux expositions permanentes à Peseux, sur plus de 1000 m<sup>2</sup>.

Chambres à coucher, salles à manger, plus de 30 modèles de salons à partir de 650 francs

**Maculature blanche**  
 à vendre à l'imprimerie de ce journal

**PETITES ANNONCES**

au tarif réduit de 20 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

**Demandes à louer**

**STUDIO** avec cuisinette, baignoire ou douche. Urgent. Tél. (039) 5 30 58.

**LOGEMENT 2 PIÈCES** pour retraités, région Charmettes, Draizes ou Peseux. Loyer assuré. Adresser offres écrites à CS 9437 au bureau du journal.

**PETIT LOCAL** ou garage, avec force, pour bricoler le soir. Tél. 5 98 64.

**A louer**

**CHAMBRES** avec ou sans pension, baignoire, libres tout de suite. Tél. 5 97 22.

**CHAMBRE** à monsieur, centre ville. S'adresser : 26, fbg de l'Hôpital, magasin.

**CHAMBRES** indépendantes à 2 lits, part à la cuisine. Tél. 5 06 35.

**BELLE CHAMBRE** indépendante, chauffée. Tél. 5 06 35.

**CHAMBRES MEUBLÉES**, confort. Serrières. Tél. 4 00 34.

**VAL-DE-RUZ, A LOUER** logement à la Rincière, living, chambre, cuisine, salle de bains, 200 fr. par mois, chauffage compris. Tél. 7 15 62.

**CHAMBRE** moderne, tout confort, libre le 18 décembre. Tél. 5 88 61.

**CHAMBRE** à 1-2 lits, indépendante, au centre, bien chauffée. Tél. 5 49 34.

**JOLIE CHAMBRE** à partir du 1er janvier, à employé(e) de bureau. Tél. 5 06 29, entre 12 et 13 heures.

**CHAMBRE** meublée, chauffée, à jeune homme sérieux. Tél. 5 98 57.

**STUDIO** tout confort, pour le 1er mars 1967. S'adresser à Mlle R. Schoch, Draizes 73, le soir.

**APPARTEMENT** 5 pièces, tout confort, vue imprenable, 460 fr. + charges. Adresser offres écrites à EX 9452 au bureau du journal.

**APPARTEMENT** de 2½ pièces, tout confort, Perrière 11, à Serrières. Tél. 8 39 48 de 12 h 15 à 13 heures ou de 18 à 19 heures.

**CHAMBRE CHAUFFÉE** à louer. Téléphone 5 67 12.

**APPARTEMENT 2 PIÈCES**, tout confort, tout de suite, à la Coudre, cuisinière à gaz et frigo installés. Téléphoner dès 18 h 30 au 3 37 92.

**CHAMBRE** chauffée pour jeune fille. Parcs 81, 3me étage à droite.

**TRÈS GRANDE CHAMBRE** à 2 lits, pour 2 jeunes gens. Tout confort, salle de bains, balcon. Tél. 4 18 14, dès 19 heures.

**A vendre**

**COMMODE-BUREAU**, 1 canapé genre Biedermeier, 1 table ronde, 1 bahut peint, 2 armoires anciennes en noyer, ainsi que différents bibelots anciens. Eug. Ryser, rue du Port, la Neuveville, tél. (038) 7 74 18.

**SOULIERS DE SKI** No 33, 5½ et 42. Tél. 5 59 24.

**3 PAIRES RIDEAUX** satin jaune, chaudron double face, vitrage filet. Tél. 5 53 04.

**PATINS**, bottines blanches No 26-28. Téléphone 8 36 04.

**SALLE A MANGER** noyer, comprenant : grand buffet de service, table à coulisses, 6 chaises, grande vitrine. Tél. 4 24 41.

**POUSSETTE BERNINA**, démontable, en parfait état, 80 fr. Tél. 4 04 23.

**TURMIX**, pour cause double emploi, prix intéressant. Tél. 3 28 54 de 12 h 30 à 14 heures.

**PATINS**, bottines noires No 35-36, parfait état, 15 fr. Tél. 8 15 76.

**SKIS METALLIQUES A** 15, 195 cm, avec fixations de sécurité, 200 fr. Tél. 5 35 69, heures des repas.

**MANTEAU D'HOMME**, taille 50, gris, belle occasion. Tél. 5 41 31.

**CUISINIÈRE A GAZ** : un frigo ; 2 tables et divers. Tél. 8 30 13.

**2 PNEUS NEIGE** Dunlop 165 x 400, état neuf. Müller, Pralaz 2, Peseux, tél. 8 15 48.

**CUISINIÈRE ÉLECTRIQUE** Therna, 3 plaques, cause double emploi. Tél. 6 38 24.

**MAQUETTE WESA**, dimensions 180 x 100, complète, 3 trains, nombreux accessoires. Tél. 5 20 39.

**CHATONS SIAMOIS**, pure race, propres et affectueux. Tél. 7 04 17.

**ETAGÈRE MODERNE** à fleurs, en bambou. Tél. 8 46 41.

**CANAPÉ**, 2 chaises de salon, style anglais. Tél. 5 14 83, le matin.

**SKIS, SOULIERS, BATONS**, différents grandeurs, bon état. Tél. 5 89 89.

**Demandes d'emplois**

**EMPLOYÉ D'ASSURANCE** cherche un poste indépendant, avec responsabilités, dans une compagnie d'assurance de Neuchâtel ; a travaillé pendant 6 ans au service technique de la direction d'une institution de la place dans la branche vie. Adresser offres écrites à DT 9438 au bureau du journal.

**DAME** donnerait soins et rendrait petits services à personne âgée, une ou deux fois par semaine, contre petite rétribution. Adresser offres écrites à AR 9439 au bureau du journal.

**DAME**, 30 ans, certifiée de vendeuse, libre de 8 à 11 heures, cherche travail. Téléphone (038) 5 02 45.

**TRAVAIL DE BUREAU** à domicile est recherché pour début janvier. Adresser offres écrites à CV 9450 au bureau du journal.

**EMPLOYÉE DE BUREAU**, plusieurs années de pratique, cherche remplacement pour février et mars. Adresser offres écrites à DW 9451 au bureau du journal.

**EMPLOI** est recherché par dame pour les vendredis, samedis et dimanches soir. Adresser offres écrites à HA 9456 au bureau du journal.

**Demandes à acheter**

**SKIS** 210 ou 215 cm, souliers de ski No 44. Tél. 5 59 24.

**MACHINE A TRICOTER**. Adresser offres écrites à IB 9457 au bureau du journal.

**TRAIN ÉLECTRIQUE** écartement 1 ou écartement 0. Adresser offres écrites à 712-503 au bureau du journal.

**APPAREIL DE PROJECTION** 8 mm. R. Gottreux, Bourgogne 80.

**VIEILLES ARMES**, tous fusils, sabres, pistolets, képis, vieux uniformes, au meilleur prix. Tél. 6 20 57, le matin.

**PRÉPAREZ NOËL**

UN APERÇU DU GRAND CHOIX DE NOTRE RAYON JOUETS

**Petits ANIMAUX** assortis en peluche nylon, souples et rembourrés

2<sup>90</sup>

**POUPÉES NANCY**, gr. 37 cm, tête en vinyl incassable, cheveux implantés solidement, yeux dormeurs. Différentes robes seyantes.

6<sup>50</sup>

**CAMION** transporteur, avec 5 voitures, le pont supérieur s'abaisse, longueur 38 cm.

7<sup>80</sup>

**CAMION** de chantier avec pont mobile, en plastique résistant, long. 39 cm.

2<sup>90</sup>

**SERVICE** à café pour enfants, en plastique, décor écossais

7<sup>90</sup>

**BOITE DE PEINTURE** en plastique, couvercle transparent, 12 godets + 1 tube blanc de gouache

3<sup>50</sup>

**BRIQUES** Montini, éléments pour constructions variées, avec roues, portes, fenêtres, environ 300 éléments de rechange

11<sup>90</sup>

**POUPÉE** de salon 50 cm, cheveux cousus, robe ajourée, coloris assortis

16<sup>80</sup>

moins la ristourne ou 5 % escompte



**La Treille**

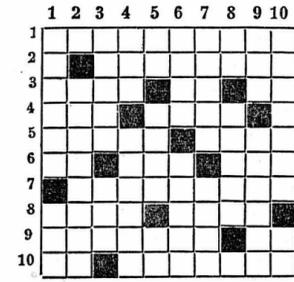
A la Treille et dans les principaux magasins Coop, grand choix de **BOUGIES de NOËL**

à des prix



# MOTS CROISÉS

## Problème No 52



- VERTICALEMENT**
- Burin étroit. — Ville de Belgique.
  - Débarassés du superflu.
  - Se reconnaît parfois à quelque bosse. — Sa pointe relève.
  - Sans aspérités. — Maréchal d'Empire.
  - Conjonction. — Déesse du mariage. — Note.
  - Bateaux de pinceurs de lyre. — Bout de marmelle.
  - Langue. — Boîte souvent ouverte le dimanche.
  - Ville de Chaldée. — Planche ajoutée à une autre pour l'élargir.
  - Une distraction peut les faire jeter. — Mère d'un bardeau.
  - Où il y a quelque chose à reprendre. — Coutumes.

## Solution du No 51



## HORIZONTELEMENT

- S'amuse à des frivolités.
- Mettre aux oubliettes.
- Refus d'une chose due. — Tout près du sol. — Symbole.
- Est meilleur chaud que tiède. — Maison de bois.
- Chants populaires. — Grand mammière.
- Pronom. — Obtenue. — Sur la rose des vents.
- Celles de Degas sont célèbres.
- Ce qu'on peut offrir à un nouveau-né. — Marque le superlatif.
- Requin ou faucon. — Connu.
- Un point, c'est tout. — Moutardes noires.

# INCROYABLE MAIS VRAI !

## A Nouakchott : une usine pour le dessalement de l'eau de mer

L'océan alimentera prochainement en eau potable la capitale de la Mauritanie. Le gouvernement mauritanien, en effet, décidé de construire, à quelques kilomètres de Nouakchott, une usine de dessalement de l'eau de mer; les travaux doivent commencer au début de 1967.

Réalisée avec le concours d'un organisme d'Etat français (le Fonds d'aide et de coopération), l'installation utilisera le procédé classique de la distillation, mais suivant une technique très perfectionnée qui réduit la consommation d'énergie et abaisse considérablement le prix de revient. L'énergie thermique nécessaire pour produire la vapeur servira également à entraîner un générateur d'électricité; l'usine pourra ainsi fournir du courant en même temps que de l'eau potable.

Sa capacité de production sera relativement réduite: environ 3000 m<sup>3</sup> d'eau par jour. Cependant, si cette installation se révèle pratique et rentable, elle pourra servir de prototype pour de nombreux pays des régions arides.

## La mer Noire en miniature

Un nouvel aquarium a été ouvert récemment à Sébastopol, à l'Institut ukrainien de biologie des mers méridionales: il abrite plus de cinquante espèces de poissons de la mer Noire, y compris le « kraken », genre de requin.

# SUPERMAN

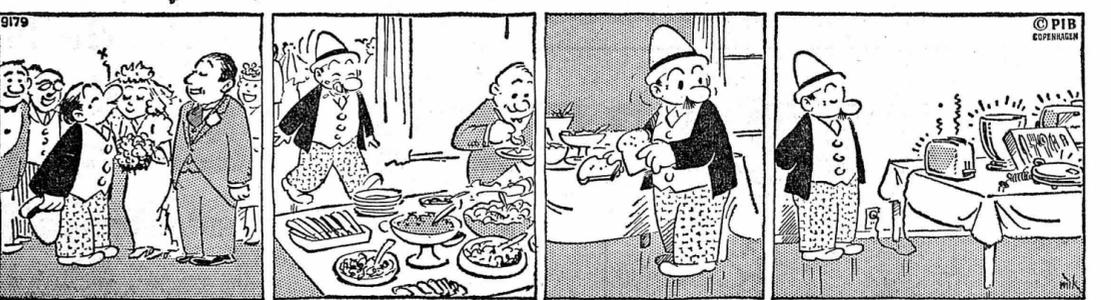


© 1966, Copyright by Cosmopress, Genève.

# DONALD DUCK



# FERDINAND



Copyright by P.O. Box, Copenhagen

# HOROSCOPE

MERCREDI 7 DÉCEMBRE 1966:

Aucun aspect notable, mais les influences sont plutôt favorables: la journée sera calme et sans grands événements.

**Naissances:** Les enfants de ce jour auront bon fond mais pas trop de personnalité. Ils manqueront d'indépendance et d'originalité.

<b>BÉLIER</b>	<b>BALANCE</b>
<b>TAUREAU</b>	<b>SCORPION</b>
<b>GÉMEAUX</b>	<b>SAGITTAIRE</b>
<b>CANCER</b>	<b>CAPRICORNE</b>
<b>LION</b>	<b>VERSEAU</b>
<b>VIERGE</b>	<b>POISSONS</b>

## Les bruits du festin pour appâter les poissons

Les bruits que font les poissons en mangeant peuvent être utilisés pour attirer les bancs de poissons dans les filets des pêcheurs. Lors d'un récent colloque de bio-acoustique marine à New-York, deux savants japonais ont fait état d'expériences réalisées dans ce domaine: des carpes et différentes espèces de poissons de mer ont été appâtés par des enregistrements transmis au moyen d'un équipement acoustique sous-marin.

# Au dossier du différend AELE - CEE

## Le bourgogne français contre le lait en poudre de provenance suisse

PARIS (ATS). — Selon le bulletin du syndicat des négociants en vins fins de Bourgogne, les Suisses sont les premiers importateurs. En effet, durant les 10 premiers mois de 1966, ils ont importé 104,410 hectolitres de bourgogne, beaujolais compris. La Suisse, comme les années précédentes, arrive bonne première avant les Américains (50,067 hectolitres), les Allemands (49,546), le Benelux (45,353) et les Anglais (30,603).

privilegié de la communauté, car ils savent parfaitement que tout abaissement des prélèvements appliqués à l'ensemble des pays tiers avantagerait leurs concurrents danois, dont les prix de revient sont nettement inférieurs aux leurs. Les autorités de Bruxelles ne veulent pas entendre parler d'un tel accord bilatéral, conclut le « Monde ».

## DES VUES SUR D'AUTRES MARCHÉS

Or, d'après le « Monde », les perspectives d'exportation du bourgogne vers la Suisse sont actuellement assombries. Le traité de commerce entre les deux pays réserve à la France un contingent annuel normal de 150,000 hectolitres et un contingent supplémentaire de 50,000 hectolitres.

Mais, précise le journal, « les industriels suisses se plaignent ne plus pouvoir écouler en France, dans des conditions commerciales normales leurs laits médicaux. Si un arrangement n'intervenait pas, la Suisse envisagerait d'attribuer à l'Espagne et au Portugal les 44,625 hectolitres restant sur le contingent de vin habituellement réservé à la France ».

## SUITE FRIC-FRAC EN FRANCE

Il y avait là M. Allemandou, 90 ans, ancien directeur de la banque d'Egletons (devenue banque Chalus), sa fille Mme Hospital, 58 ans, une amie de celle-ci, Mlle Médard, 72 ans, M. Armand Hospital, 32 ans, fils de Mme Hospital, employé à la banque, et un jeune étudiant en technique supérieure qui est locataire d'une chambre de l'appartement.

Tous étaient dans un état de grande faiblesse et les plus âgés près de l'épuisement.

## SUITE Pluie et neige en Italie

Dans les Abruzzes, les tempêtes de neige se poursuivent avec une violence extrême, notamment dans la région de l'Aquila.

A Prima Porta, faubourg nord de Rome, menacé d'inondations, les équipes de pompiers et de carabiniers ont achevé, dans la nuit, l'évacuation d'une centaine de familles.

Et c'est la deuxième fois depuis un mois que les habitants de Prima Porta doivent abandonner leurs maisons.

Des tempêtes de vent et de neige, ainsi que des pluies torrentielles et des inondations sont également signalées dans la région de Naples, dans les Pouilles, en Sicile et en Sardaigne.

## L'« HOPITAL » DES TABLEAUX FONCTIONNE

FLORENCE (AP-APP). — Dans le pavillon d'hiver des jardins Boboli, derrière le palais Pitti, le premier « hôpital » des tableaux a commencé hier à fonctionner.

Une colonne de camions a amené un premier lot de 30 toiles, sur les 800 qui subiront de délicates opérations de remise en état.

PLUSIEURS MOIS

Ces opérations exigent plusieurs mois. Il faudra son effet débarrasser les toiles des moisissures, puis les sécher à des températures soigneusement contrôlées, avant d'entreprendre la restauration proprement dite.

Le pavillon a été transformé en une véritable salle d'opération, parfaitement isolée et comportant des fours et des ventilateurs.

On a annoncé, d'autre part, que les musées et galeries d'art de Florence, endommagés par les inondations, ouvriront de nouveaux leurs portes le 1er janvier.

## « Starfighter » en liberté surveillée

BONN (ATS-DPA). — Le lieutenant-général Steinhoff, inspecteur général des forces aériennes fédérales allemandes, a décidé d'étendre à toutes les escadrilles de « Starfighter » les limitations de vol déjà partiellement en vigueur. Cette décision a été prise à la suite de l'accident mortel survenu le 28 novembre dans la région de l'Elfel.

Un porte-parole de la « Luftwaffe » a indiqué qu'en dépit d'améliorations apportées au système d'armement du « Starfighter », il ne pourrait être exclu que l'accident du 28 novembre n'eût été provoqué par certaines insuffisances encore inconnues.

## Les fils de David Rousset grièvement blessés dans une rixe d'étudiants

PARIS (ATS-APP). — Le fils de l'écrivain David Rousset, auteur de « L'Univers concentrationnaire » et de « Les jours de notre mort », a été grièvement blessé au cours de bagarres d'étudiants. Pierre Rousset, âgé de 18 ans, qui souffrait d'un enfoncement crânien a dû subir une trépanation.

C'est samedi dernier à la sortie d'un lycée parisien que la bagarre a opposé quelques étudiants qui distribuaient des tracts pour le compte de l'Union nationale des étudiants de France (syndicat de gauche) et parmi lesquels se trouvait Pierre Rousset à des jeunes gens d'opinion politique vraisemblablement opposées.

L'enquête a permis d'établir que le fils de l'écrivain avait été frappé à coups de barre de fer.

Une plainte contre « X » a été déposée par David Rousset.

## VALAIS Gros incendie à Naters

(c) Le feu s'est déclaré mardi dans une maison de Naters, près de Brigue, appartenant à M. Antoine Grand. La maison a été fortement endommagée. Le toit est détruit. Les causes de l'incendie sont connues: une cheminée avait été mal réparée. Le feu s'échappa d'une ouverture et se communiqua aux parois et à la toiture.

## Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 9 h, 10 h, 11 h, 15 h, 16 h et 23.15, informations. 6.20, musique populaire. 6.50, propos. 7.05, chronique agricole. 7.10, ensemble André Verchuren. 7.30, pour les automobilistes. 8.30, concert. 9.05, journal parisien. 10.05, marches, chansons et danses d'Europe. 11.05, émission d'ensemble. 12 h, Le Hammond Bar Combo et la chanteuse Lolita. 12.30, informations. 12.40, commentaires, nos compliments, musique récréative. 13 h, Les Dixieland Kings et l'Orchestre récréatif de Beromunster. 14 h, magazine féminin. 14.30, radioscolaire. 15.05, compositeurs polonais.

## BRUXELLES INFLEXIBLES

« Les Suisses ont obtenu en août dernier des autorités de Bruxelles (CEE) un allègement de ce prélèvement, mais ils demandent maintenant une nouvelle réduction, ou plus exactement un statut de partenaire d'enfants ».

## GARNET DU JOUR

**NEUCHÂTEL**

Galerie des Amis des Arts: Rétrospective peintures et gouaches Ch. Robert, Neuchâtel; sculptures et dessins d'Alexandre Meylan et d'Ursula Robert. Tour de Dlesse: 17 à 22 h, peintures d'enfants.

Galerie Karine: exposition Anne Karine. CINÉMAS. — Studio: 14 h 45 et 20 h, America. America. Bio: 15 h et 20 h 45, Qu'elle était verte ma vallée. 18 h 40, Un goût de miel. Apollo: 15 h et 20 h 30, Marco Polo. Palajac: 15 h, Othello. 20 h 30, Le Clochard. Arcades: 14 h 45 et 20 h 15, La Grande Course autour du monde. Rex: 15 h et 20 h 30, Les SS attaquent à l'aube.

**PHARMACIE D'OFFICE (jusqu'à 23 h):** G. Montandon, Epanechurs. De 23 h à 8 h, en cas d'urgence, le poste de police indique le pharmacien à disposition.

**VAL-DE-TRAVERS**

CINÉMA. — Casino (Fleurier), 20 h 30: Madame Sans-Gêne. EXPOSITION. — Salle du Stand, Fleurier, de 20 à 22 heures: René Besson, peintre. Pharmacie de service. — Delavay (Fleurier). Permanence médicale et dentaire. — Votre médecin habituel.

**PESEUX**

CINÉMA. — Cinéma de la Côte, 20 h 15: Tamiko... citoyen de nulle part.

**COLOMBIER**

CINÉMA. — Lux, 20 h 15: Le Monde sans soleil.

# OTV RADIO TV RA

**Mercredi 7 décembre**

**Sottens et télédiffusion**

6.10, bonjour à tous. 6.15, informations. 7.15, miroir-première. 8 h et 9 h, miroir-flash. 9.05, votre service. 10 h et 11 h, miroir-flash. 11.05, sur toutes les ondes. 11.40, musique légère et chansons. 12 h, miroir-flash. 12.05, au carillon de midi. 12.35, 10, 20, 50, 100, 12.45, informations. 12.55, Le Petit Lord. 13.05, les nouveautés du disque. 13.30, musique sans paroles ou presque. 14 h, miroir-flash. 14.05, réalités. 14.30, la terre est ronde. 15 h, miroir-flash. 15.05, concert chez soi.

16 h, miroir-flash. 16.05, le rendez-vous de seize heures. 16.30, Gare Victoria. 17 h, miroir-flash. 17.05, perspectives. 17.30, jeunesse-club. 18 h, informations. 18.10, le miro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, voyage en cartes postales, jeu-concours. 19.55, bonsoir les enfants. 20 h, magazine 66. 20.20, ce soir, nous écouterons. 20.30, les concerts de Genève: l'Orchestre de la Suisse romande, direction L. de Froment, soliste: P. Barbizet, pianiste. 22.30, informations. 22.35, la semaine littéraire. 23 h, au pays du blues et du gospel. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

**Second programme**

12 h, midi-musique. 18 h, jeunesse-club. 19 h, per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.25, musique légère. 20 h, vingt-quatre

**France**

9.41, télévision scolaire. 12.30, Paris-club. 13 h, actualités télévisées. 14.14 et 17.55, télévision scolaire. 18.25, le souviens-tu Dagobert. 18.55, magazine international des jeunes. 19.10, jeunesse active. 19.20, La Maison de Toutou. 19.25, 22, avenue de la Victoire. 19.40, actualités régionales. 20 h, actualités télévisées. 20.30, Tilt. 21.30, Les Clés du futur. 22.30, lecture pour tous. 23.30, actualités télévisées. 23.50, résultats de la Loterie nationale.

**Suisse romande**

8.30, 9.15 et 10.15, TV scolaire: L'exploration spatiale: où en sommes-nous. 16.45, Rondin, Picotin. 17 h, le cinq à six des jeunes. 19 h, bulletin de nouvelles. 19.05, le magazine. 19.20, publicité. 19.25, Perdus dans l'espace. 19.55, publicité. 20 h, téléjournal. 20.15, publicité. 20.20, carrefour. 20.35, Verdier, émission de P. Desgraupes, A. Jammot et P. Cardinal. La Meute. 21.45, il y a 25 ans: Pearl Harbor. 22.15, la déclaration universelle des droits de l'homme, documentaire. 22.50, chronique des Chambres fédérales. 22.55, téléjournal.

**Suisse allemande**

17 h, pour les enfants. 17.35, pour les jeunes. 19 h, téléjournal. 19.05, l'antenne,

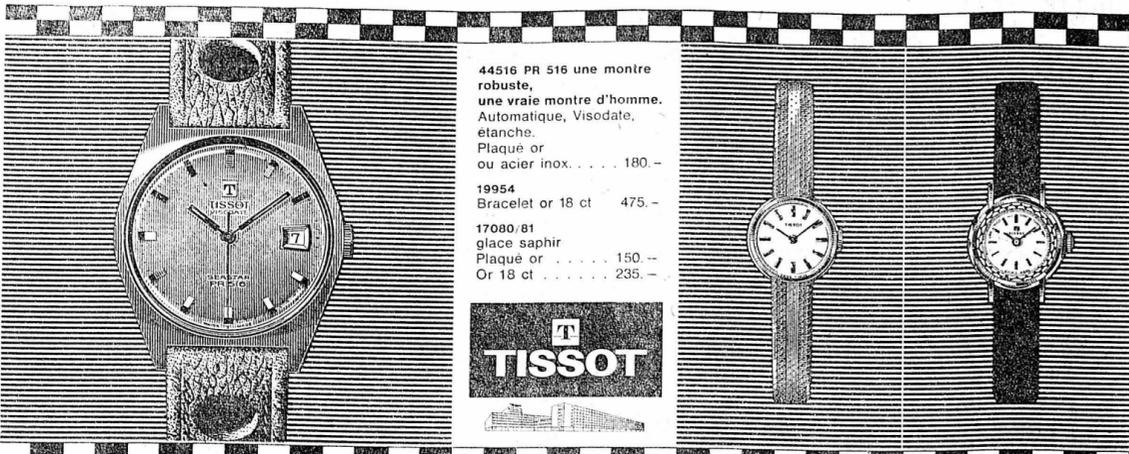
**Notre sélection quotidienne**

— VERDICT (Suisse, 20 h 35): Le téléspectateur est invité à juger.

— IL Y A 25 ANS (Suisse, 21 h 45): Pearl Harbor en documents commentés par B. Acquardo.

— LECTURE POUR TOUS (France, 22 h 30): L'émission littéraire de la première chaîne.

J.-C. L.



44516 PR 516 une montre robuste, une vraie montre d'homme. Automatique, Visodate, étanche. Plaque or ou acier inox . . . . . 180.-

19954 Bracelet or 18 ct . . . . . 475.-

17000.81 glace saphir Plaque or . . . . . 150.- Or 18 ct . . . . . 235.-

**TISSOT**

# Montres et bijoux orfèvrerie



Agent officiel :  
argent massif JEZLER  
pendules ZENITH



## F. Robert

Rue du Seyon 5 ☎ (038) 5 28 32 Neuchâtel

### Café du Théâtre le rendez-vous

### NEUCHÂTEL Fête de Noël

L'Hôpital de la Ville aux Cadolles et le Pavillon Jeanjaquet, préparent la fête de Noël des malades et notamment des enfants. A cette occasion, ils accepteront avec reconnaissance les dons que le public voudra bien leur faire parvenir.

## Kästle Ski

CHEZ

**CUCHE Sport**  
Dombresson

## Frigos

neufs, profitez de nos conditions spéciales de fin de saison.

**elexa**

Seyon 10 Neuchâtel

## PRÊT

rapide — discret

sans caution — sans renseignements auprès de votre employeur ou de votre propriétaire

Renseignements détaillés 108

Nom: \_\_\_\_\_

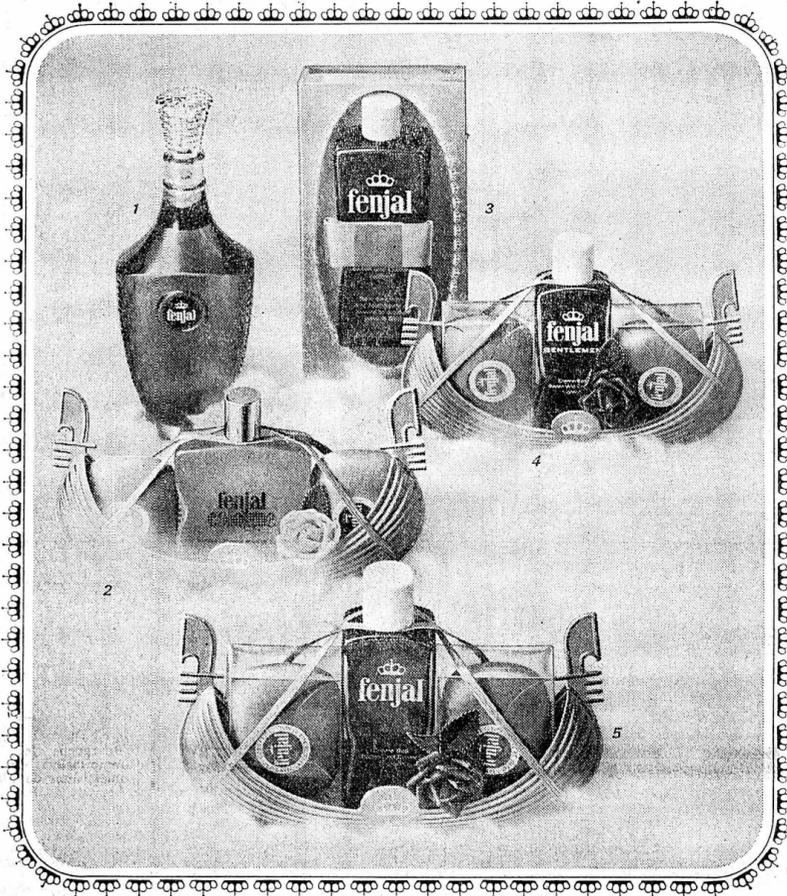
Rue: \_\_\_\_\_

Lieu: \_\_\_\_\_ Canton: \_\_\_\_\_

City Bank, Talstrasse 58, Zurich, Tél. 051/25 87 76

**CITY BANK**

### Les cadeaux fenjal ravissent tous les cœurs



Choisissez votre cadeau (fenjal) parmi ce riche assortiment:

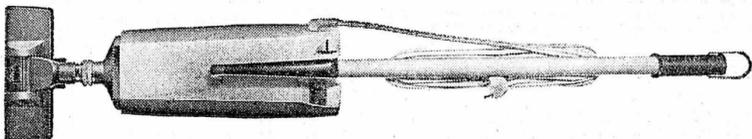
- 1 Amphora, flacon de luxe pour environ 50 bains Fr. 25.-
- 2 Lido, fenjal cologne et 2 savons (surprise) Fr. 9.90
- 3 San Marco, flacon fenjal Queen-Size Fr. 15.80
- 4 Duca, bain de crème fenjal et 2 savons au parfum fenjal (fresh-gentlemen) Fr. 12.60
- 5 Venezia, bain de crème fenjal et 2 savons de beauté Fr. 12.60

à notre rayon Parfumerie, rez-de-chaussée



## Ca c'est MIGROS!

Aspirateur « Supermax ». Très demandé, très maniable, ce modèle portable rend les plus grands services. Ses nombreux accessoires lui donnent un rendement maximal. Testé et recommandé par l'I. R. M., il porte l'insigne distinctif de qualité de l'A. S. E.



maintenant seulement **100.-**

## invitation

à toutes les ménagères  
(les messieurs sont également les bienvenus)  
à notre

## DÉMONSTRATION

d'appareils ménagers de qualité,  
tous de précieux auxiliaires  
pour votre ménage

aujourd'hui et demain 8 décembre  
au Marché Migros, rue de l'Hôpital  
au 1<sup>er</sup> étage

vendredi 9 et samedi 10 décembre au  
Marché Migros, av. des Portes-Rouges  
à la galerie

# MIGROS

Tout nouvel abonné pour 1967  
recevra le journal **GRATUITEMENT**  
dès maintenant  
et jusqu'au 31 décembre 1966

Je m'abonne à **★ LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL**  
**★ L'EXPRESS**

pour une période de  
\* 3 mois à Fr. 12.50 (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 1967)  
\* 6 mois à Fr. 24.50 (du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 1967)  
\* 12 mois à Fr. 48.- (du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1967)

NOM et prénom: \_\_\_\_\_

No et rue: \_\_\_\_\_

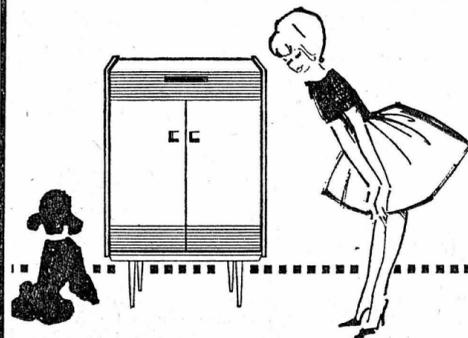
LOCALITÉ: \_\_\_\_\_ No postal: \_\_\_\_\_

Ce bulletin est à retourner à

**FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL**  
2001 NEUCHÂTEL

qui vous fera parvenir une carte de versement pour le montant de votre abonnement.

\* Souligner, ce qui convient.



Une idée?  
Un cadeau...  
Un petit meuble!

Vous trouverez dans nos magasins  
un choix de plusieurs centaines de petits  
meubles pour compléter votre intérieur

meubles **Neuchâtel**  
**MEYER** Fbg de l'Hôpital  
Tél. (038) 5 75 05

**A VENDRE**  
au plus offrant :  
Patrie neuchâteloise, de Jacques Petitpierre, 4 volumes (de 1 à 4) dont 3 reliés.  
Le Canton de Neuchâtel, Ed. Quartier-la-Tente, 5 volumes reliés.  
Le Régiment de l'Évêché de Bâle, de C. Folletéte, relié.  
Familles du Refuge en pays neuchâtelois, de L. Vivien, 1 exemplaire, broché.  
Les Indiennes neuchâteloises, de Dorette Berthoud, broché.  
Les Toiles peintes en Pays neuchâtelois, d'Allice Dreyer, broché.  
Dictionnaire géographique suisse, de A. de Sprecher, 1859, 2 volumes reliés.  
Biographie neuchâteloise, de F.-A.-M. Jeanneret, 1863, 2 volumes brochés.  
Les Familles bourgeoises de Neuchâtel, Ed. Quartier-la-Tente, 1903, broché.  
Demander l'adresse du No 9455 au bureau du journal.

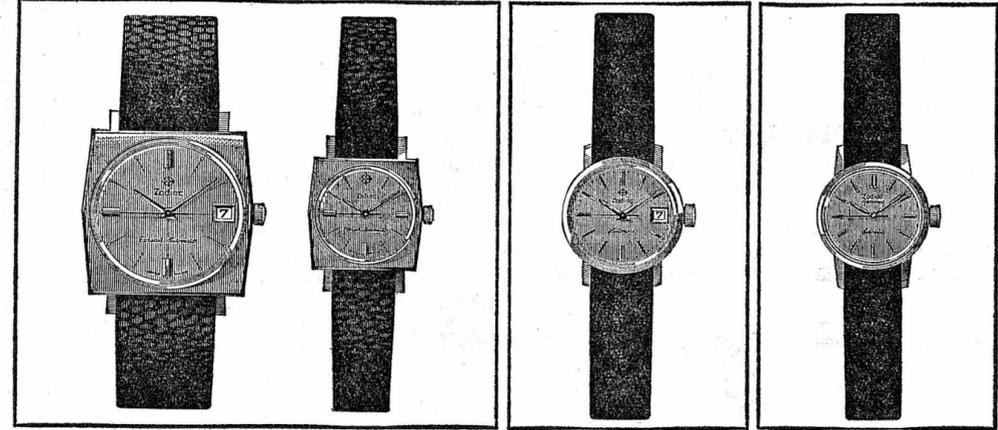
**5 tapis**  
neufs, superbes  
milieux moquette,  
260 x 350 cm,  
fond rouge ou beige,  
dessins Chiraz  
190 fr. pièce  
(port compris).  
G. Kurth  
1038 Bercher  
tél. (021) 81 82 19.

**CORSAIR**  
Automatique, calendrier,  
étanche  
Acier Fr. 205.-  
Plaqué or Fr. 210.-  
Or 18 ct. Fr. 545.-  
Sans calendrier dès Fr. 185.-

**CORSAIR pour dames**  
Automatique, étanche  
Plaqué or jaune Fr. 190.-  
Plaqué or gris Fr. 190.-

Automatique, calendrier,  
étanche  
Acier Fr. 195.-  
Plaqué or Fr. 200.-  
Sans calendrier dès Fr. 165.-

Étanche  
Acier Fr. 150.-  
Plaqué or Fr. 155.-



Modèles étanches dès Fr. 95.-

# Zodiac

souligne votre personnalité

## Libérez-vous du souci de remonter votre montre tous les jours!

Votre Zodiac Automatic y pense pour vous. Chacun de vos gestes, si imperceptible soit-il, actionne un rotor; inlassablement il remonte le ressort-moteur et accumule l'énergie nécessaire à la bonne marche de la montre.  
Autre avantage: le ressort bénéficie d'un degré de tension pour ainsi dire constant, ce qui a pour conséquence une plus grande précision.  
De plus, un boîtier scellé hermétiquement protège chaque mouvement automatique. L'étanchéité du boîtier est soigneusement contrôlée à 3 ou à 20 atmosphères, selon le type de la montre, ce qui correspond à la pression régnant à 30 et 200 m de profondeur. Quelle marge de sécurité pour l'utilisation de votre Zodiac dans des conditions normales!

En vente à NEUCHÂTEL chez :

**A. CHARLET**  
Horlogerie - Bijouterie  
Sous le Théâtre

**Daniel MARTHE**  
Horlogerie - Bijouterie  
Grand-Rue 3  
Tél. (038) 5 31 57

**Offre spéciale**  
Arrivage direct du producteur  
superbes manteaux véritable cuir, nappa  
Ire qualité, pour dames et messieurs.  
Teintes : noir, bleu, vert, blanc.  
Prix exceptionnel : la pièce à partir de **250.-**  
**Salon canin**  
Boite 2 Neuchâtel  
Ø 4 37 68 - 4 37 69  
P.-J. Frutiger

---

**SKIS D'OCCASION**  
Bols et métal.  
Grand choix.  
Schmutz-Sports  
Flurlier  
Tél. 9 19 44.

---

**Taxi-CAB**  
4 22 22

## En Suisse et dans le monde

### EXAMINANT LES TÂCHES DE LA CONFÉDÉRATION

## Le PAB a dégagé les grandes lignes d'une saine politique financière

BERNE (ATS). — Le comité central du parti suisse des paysans, artisans et bourgeois, réuni en présence du conseiller fédéral Gnaegi, a pris position en ce qui concerne la politique financière future de la Confédération.

Personne, a dit le conseiller national Conzett, président du parti, n'a intérêt à voir le ménage fédéral aboutir au chaos. Il n'y a pas de raison de céder à la panique. Il s'agit de tracer une ligne claire, sans reculer devant des mesures même impopulaires.

Les thèses approuvées par le comité du parti sont les suivantes :

#### L'impératif

● La sauvegarde de finances saines est d'une telle importance pour la Confédération que la solution des problèmes financiers doit rester inséparable de la responsabilité incombant à l'Etat.

● Le parti prend connaissance avec satisfaction de l'intention du Conseil fédéral de faire reposer désormais la politique financière sur la planification financière. Bien que ne donnant que des estimations provisoires et destinées à être adaptées, une telle planification permet cependant d'indiquer des lignes de développement, de préparer et de coordonner les mesures nécessaires et d'observer avec soin l'évolution.

● Des enquêtes récentes prouvent qu'il faut s'attendre pour ces années prochaines à d'importants déficits budgétaires. Il faut donc plus de discipline et de sévérité dans la conduite des finances. Il convient de faire preuve de beaucoup de retenue dans le transfert de nouvelles tâches à la Confédération. Quand de nouvelles tâches s'imposent vraiment, il convient d'en assurer la couverture financière.

#### Les devoirs de l'équilibre

● Les perspectives financières ne sont pas satisfaisantes et exigent d'urgence des mesures qui puissent permettre de retrouver bientôt l'équilibre budgétaire. Cependant, il ne faut pas s'abandonner à la panique, mais prendre le temps nécessaire à l'étude des mesures qui s'imposent.

● Le retour à l'équilibre désiré exigera sans doute de nouveaux sacrifices. Ces sacrifices devront être répartis de façon équitable entre tous les milieux de la population et de l'économie. Il faudra tenir compte de la capacité financière des individus et des groupes économiques.

Cet effort devra être si possible harmonisé avec les efforts économiques

généraux de la Confédération. Etant donné l'importance conjoncturelle des finances publiques, il conviendra absolument d'éviter que le ménage financier de la Confédération ne donne de nouvelles impulsions inflationnistes.

#### Les moyens

● Le déficit budgétaire peut être comblé en principe aussi bien par une réduction des dépenses que par une augmentation des recettes. Cependant, la plus grande partie des dépenses fédérales sont faites dans l'intérêt général et doivent être considérées comme désirables ou même indispensables.

Si un renforcement de la colonne des recettes se montre nécessaire, il conviendra, toutefois, avant de créer de nouvelles ressources, d'épuiser toutes les possibilités d'économies. Avant de vouloir imposer de nouvelles charges fiscales aux contribuables, les autorités fédérales doivent démontrer leur volonté d'économiser les deniers publics et améliorer ainsi le climat de politique financière.

#### Le programme

● L'accroissement des ressources peut se faire soit par l'augmentation des impôts et taxes, soit par l'emprunt. Si la Confédération fait appel au marché des capitaux pour couvrir ses dépenses supplémentaires, elle créera un courant inflationniste. Au surplus, elle

fera concurrence aux autres pouvoirs publics (cantons et communes) et à l'économie privée et suscitera pour eux de nouvelles difficultés financières. En outre, on ne pourrait pas éviter une nouvelle hausse du taux de l'intérêt, avec les conséquences difficiles qui en découleraient. Ainsi, pour assainir la situation financière de la Confédération, la voie devra être ouverte aussi à une imposition accrue.

● Dans l'élaboration du programme futur de politique financière, il conviendra de tenir compte des besoins des cantons et des communes. Il faudra accorder une plus grande attention à la péréquation financière, en donnant de nouvelles bases à la participation des cantons à certaines ressources fédérales. Il conviendra de faire en sorte que les cantons financièrement faibles et soutenus par la Confédération épousent normalement leurs possibilités fiscales.

#### L'accord

Le comité central du parti PAB a discuté aussi le programme urgent du Conseil fédéral pour la création de recettes nouvelles au cours des prochaines années. Après un exposé du conseiller national Tschumi, il s'est rallié à ce programme. Le comité central est d'accord, entre autres, avec l'abrogation des rabais précédemment accordés sur l'impôt sur le chiffre d'affaires et sur l'impôt de la défense nationale.

### En marge des délibérations des Nations unies

## Le problème des réfugiés arabes est un pensum pour le monde entier

### I - LE DÉBUT DU DRAME

Chaque année, à la rentrée d'automne, l'Assemblée générale des Nations unies envisage un problème vieux maintenant de 17 ans, et qui revient avec monotonie à son agenda: celui des réfugiés arabes de Palestine.

1966 ne fait pas exception à la règle, et ce « pensum » de la conscience internationale y est inscrit. Mais cette année encore, on en discutera probablement sans fruit. Les Etats arabes se refusent probablement à envisager aucune des solutions de rétablissement des réfugiés sur leur territoire, et les offres répétées qu'ont faites aussi bien M. Levi Eshkol, président du conseil d'Israël, que son prédécesseur, David Ben Gourion, de rencontrer le président Nasser pour discuter, ne seront pas acceptées.

#### Sans issue

A l'occasion de la réouverture de ce débat stérile, dont la Jordanie a montré qu'il était inutile, en intégrant tout simplement les Palestiniens à son territoire et à son économie, il est un point d'histoire qu'il n'est pas inutile de soulever. Comment ce problème est-il né? Qui l'a suscité? C'est-à-dire, qui porte, moralement, la responsabilité de le résoudre?

Si les faits historiques, on va le voir, n'accablent pas les Israéliens, les Israéliens n'en ont pas moins, à différentes reprises, souligné qu'ils sont disposés à coopérer à une solution: par une politique de réunion des familles, de péréquation des biens ara-

bons abandonnés en Israël, et des biens perdus par les réfugiés juifs des pays arabes.

On doit espérer, dans l'intérêt de centaines de milliers de réfugiés, que ces offres seront prises en considération.

#### La genèse

Voyons maintenant comment le drame a débuté.

L'exode des Arabes de Palestine a commencé avant le 14 mai 1948, date de la proclamation officielle d'Israël. Dès novembre 1947, au fur et à mesure de l'implantation des autorités juives dans les territoires dévolus à l'Etat juif, et de l'occupation, par les armées étrangères arabes, des territoires palestiniens limitrophes à leurs pays, des milliers d'Arabes palestiniens évacuèrent les villes et villages situés en territoire israélien.

Ce mouvement connu son maximum d'ampleur au cours des mois de juin et juillet, pendant les opérations militaires contre les envahisseurs égyptiens, transjordaniens, irakiens et syriens, où la presque totalité des Arabes de Haïfa, Jaffa, Tibériade, Safed et de la Galilée occidentale, abandonnèrent leurs foyers.

Selon les sources britanniques contemporaines, 550,000 Arabes auraient fui le territoire d'Israël. Selon les sources israéliennes, il y aurait eu au maximum 400,000 exilés en 1948. Nul ne songerait à nier le côté douloureux de cette affaire et les souffrances qu'elle a entraînées pour des milliers de femmes et d'enfants, sans res-

ponsabilité dans la guerre d'agression de la Ligue arabe.

#### Qui accuser?

Mais comment s'établit la responsabilité? L'exode massif n'a nulle part été provoqué par les juifs. Nulle mesure légale, nulle pression directe ou indirecte n'a obligé les Arabes à quitter le territoire d'Israël.

Nulle part, l'armée d'Israël n'a imposé de régime qui aurait pu expliquer que la population civile préférât l'exil à la « domination étrangère ».

Les Israéliens, au contraire, ont tenté par tous les moyens d'empêcher la fuite des Arabes, et les rapports secrets de la police britannique, aujourd'hui connus, font état de efforts déployés par les juifs dans ce sens. Un rapport de la police britannique de Haïfa du 26 avril 1948 dit: Les juifs font tous leurs efforts pour persuader la population arabe de demeurer et de vaquer à ses occupations normales, de garder les boutiques ouvertes et d'être assurée que son existence et ses intérêts seront sauvs.

Un rapport du 28 avril ajoute: Les juifs continuent leurs efforts pour persuader la population arabe de rester et de reprendre sa vie normale en ville.

Paul GINIEWSKI

(A suivre.)

### Nouveau procès en Indonésie

DJAKARTA (ATS-REUTER). — Le général Omar Dhani, ancien commandant en chef de l'armée de l'air indonésienne, a été reconnu coupable par une cour martiale siégeant à Djakarta d'avoir voulu s'emparer de la présidence de la République, après la mort éventuelle de Soukarno, à la suite du coup d'Etat communiste envisagé.

Le général Dhani a répondu à la cour qu'il ne prenait à sa charge qu'une partie des accusations formulées contre lui. Il a opposé un démenti au reproche selon lequel il avait eu l'intention de s'emparer du pouvoir en Indonésie.

### Selon von Braun : la lune n'est pas encore conquise

WASHINGTON (AP). — Il existe une « nette possibilité » que les Américains aient terriront sur la lune en 1968, mais les Russes n'ont nullement renoncé à l'espoir d'arriver les premiers, a déclaré M. von Braun dans une interview.

« La confiance que nous avons d'arriver sur la lune avant la fin de la décennie est très forte, a dit le directeur du programme de la fusée géante Saturn V. La confiance que nous avons d'y arriver en 1968 est moins forte ».

## Inondations en Italie et protection d'assurance De quels moyens disposons-nous pour couvrir les dommages provoqués par un cataclysme ?

BERNE (ATS). — Dans l'espace de quelques heures, un désastre s'est abattu sur l'Italie. Des flots impétueux ont anéanti plus de cent vies humaines et causé pour près de dix milliards de francs suisses de dommages à des cultures magnifiques, à des villes pittoresques et à des objets d'art pratiquement irremplaçables.

Dans la mesure où ces dommages pourront être réparés, de grands sacrifices seront nécessaires. C'est ainsi que le gouvernement italien a déjà décrété des hausses massives sur les impôts, comptant sur la recette supplémentaire pour lutter contre certaines causes de cette catastrophe — le manque de forêts et de travaux de barrage.

Chaque fois qu'un malheur de ce genre survient quelque part, nous nous demandons si une catastrophe analogue peut se produire dans notre pays. Avons-nous des barrages suffisants contre nos torrents de montagne et nos terrains mouvants? Nos rivières ont-elles des digues assez fortes et assez hautes? S'il nous arrivait de subir un dommage monumental, comment pourrions-nous le couvrir?

Chaque fois que nous nous mettons à réfléchir à ces choses, la question de notre protection d'assurance nous vient tout naturellement à l'esprit. En relation avec le désastre qui touche l'Italie, une réponse à ces questions intéressera certainement nos lecteurs.

#### DOMMAGES ET ASSURANCE

Pour les dommages matériels, il existe en Suisse une assurance contre les dommages causés par les forces de la nature, assurance étroitement liée à celle contre l'incendie et qui est unique sous sa forme. Dans chaque contrat d'assurance contre l'incendie conclu auprès d'une compagnie privée ou d'un établissement cantonal d'assurance, est incluse automatiquement une assurance contre les dommages causés par les forces de la nature.

Cette assurance couvre, outre les dommages consécutifs aux inondations et aux eaux, ceux qui sont provoqués par l'éboulement de rochers, les glissements de terrain, les avalanches, la pression de la neige, la grêle et l'ouragan (lorsqu'il est assez fort pour déraciner des arbres et emporter des toits). Ne sont pas couverts les dommages aux routes, aux voies ferrées, lignes de chemin de fer, tunnels, ponts, passages sous-voies, passerelles ainsi que les barrages contre les avalanches. Les dommages causés aux cultures ne sont pas non plus couverts, excepté dans un petit nombre de cantons.

On peut s'en étourner peut-être. Mais il est évident que les fonds disponibles ne sont pas illimités.

#### CENT MILLIONS

Les compagnies privées d'assurance contre l'incendie et de réassurance groupées dans la communauté de risque qu'est le « Pool suisse pour la couverture des dommages causés par les forces de la nature », sont en mesure de verser une indemnité de 100 millions de francs au maximum par événement assuré. Des dommages séparés dans le temps et dans l'espace, mais imputables à une même cause atmosphérique ou technique — tels ceux dont

souffre actuellement l'Italie — comptent pour un unique événement.

#### RISQUE LIMITE

Si l'on compare ce chiffre aux milliards évalués pour les dommages en Italie, il ne faut pas oublier que la Suisse est bien moins grande que l'Italie. Le fait qu'elle est beaucoup plus boisée et que nombre de ses torrents et rivières sont endigués, réduit considérablement pour nous le danger d'une catastrophe. Dans notre pays, aucune catastrophe naturelle n'a encore provoqué de dommages atteignant 100 millions de francs.

Mentionnons pour conclure les quelque 10,000 automobiles endommagées en Italie, lesquelles ne seraient pas, en Suisse, à charge du « Pool » pour la couverture des catastrophes naturelles, car les dommages de ce genre sont couverts par les assurances Casco partielles ou complètes conclues par les automobilistes.

## Introduction de nouvelles branches d'enseignement dans les écoles d'infirmières

BERNE (ATS). — La Croix-Rouge suisse, qu'un arrêté fédéral de 1961 chargé de promouvoir les soins aux malades et de superviser la formation donnée dans les écoles d'infirmières reconnues par elle, n'est pas seule à se préoccuper de fournir aux futurs infirmiers et infirmières une instruction toujours plus poussée.

Ce problème tient également à cœur des directrices d'écoles et des moniteurs et monitrices qui se sont réunis à Berne, sous la présidence de Mlle Kathli Oeri.

#### Diversité de la formation

Au cours d'une récente séance de travail, les débats ont principalement porté sur les directives concernant la formation donnée dans les écoles d'infirmières et d'infirmiers en soins généraux reconnues par la Croix-Rouge suisse, entrées en vigueur le 1er juin 1966, et sur le programme des matières enseignées qui les complètent. De quelle façon peut-on, notamment, donner aux futurs infirmiers et infirmières un aperçu de ce qui se pratique dans le domaine de l'hygiène publique? Un entretien et un exposé ayant trait au travail pratique fait dans ce secteur particulier, ainsi que le compte rendu d'une semaine d'observation organisée l'été dernier par l'école d'infirmières de Lindenhof, à Berne, à l'intention de ses élèves, ont montré la diversité et le soin avec lesquels chaque centre de

formation traite cette branche d'enseignement. Les discussions furent animées par un colloque présenté par des élèves du Lindenhof et consacré aux différents problèmes que pose la lutte contre le rhumatisme.

#### L'étude de la sociologie

De quelle façon peut-on en outre introduire l'étude de la sociologie et de la pédagogie dans le programme d'enseignement? Pourquoi, en fait, est-il nécessaire d'instruire les candidats infirmiers et infirmières dans ce domaine et pourquoi ceux-ci doivent-ils se préoccuper de sociologie dans leurs contacts quotidiens avec les patients et le personnel soignant auxiliaire et appliquer des méthodes pédagogiques?

Il a été répondu à ces deux questions dans le cadre d'exposés, d'entretiens en groupes et de discussions en plénum. Aujourd'hui, les infirmières et les infirmiers font plus que soigner. Ils ne doivent pas seulement connaître l'art de s'occuper des malades et les entourer. Ils jouent également le rôle important au sein de l'équipe soignante qui désormais compte aussi de nombreux auxiliaires. C'est pourquoi l'infirmière et l'infirmier d'aujourd'hui doivent subir une instruction plus étendue que autrefois: une étape dans les soins aux malades que l'introduction de nouvelles directives permettra de franchir, comme l'a montré cette dernière réunion de travail.

**Toscani NAZIONALE**

Les meilleurs tabacs naturels d'Amérique du Nord longuement séchés et fermentés donnent aux TOSCANI NAZIONALE leur saveur typique.

### Un homme pourrait devenir maman...

BALTIMORE (AP). — Le Dr John Hoopes, directeur de l'Institut médical Johns Hopkins, a laissé prévoir qu'un jour viendra où les gens qui ont changé de sexe seront capables de procréer.

« La seule chose qui manque après l'opération de changement de sexe et le traitement hormonal est la possibilité de procréation, a-t-il déclaré. Mais la chirurgie progresse rapidement et dans une période relativement courte, deux ans peut-être, il n'est pas inconcevable que des organes de production puissent être greffés sur ces gens ».

### Le chômage augmente en Allemagne

NUREMBERG (ATS-DPA). — L'Allemagne fédérale comptait en novembre 216,400 chômeurs, soit 70,600 de plus que le mois précédent. Le nombre des places offertes a diminué de 117,300 pour tomber à 318,900. L'office fédéral du travail estime que le chômage s'accroît encore cet hiver. Aussi s'attend-on à des difficultés au printemps prochain pour remplacer tous les sans travail.

# Choisissez pour Noël un cadeau utile

Quelques suggestions pour vous aider à faire un bon choix:



LUNETTES  
JUMELLES  
BAROMÈTRES  
THERMOMÈTRES  
BOUSSOLES, etc.

Souvenez-vous qu'un cadeau durable fait plaisir plus longtemps!

## OPTIQUE LUTHER

7, Place Pury NEUCHÂTEL

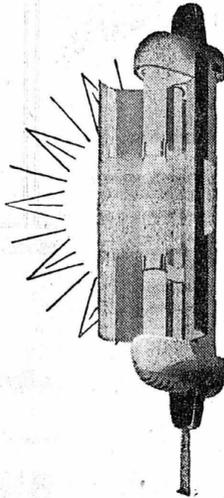
Notre département de

### Parapharmacie

vous offre en exclusivité:

## Jelosol

la lampe de quartz moderne et avantageuse:



Prix avantageux - Garantie une année

Lampe combinée ultraviolet-infrarouge, 400 W . . . . . Fr. 138.-

Même modèle, avec infrarouge commutable isolément . . . Fr. 160.-

Même modèle, 600 W . . . Fr. 258.-



rue de l'Hôpital 2  
NEUCHÂTEL  
Tél. 5 57 22

Un malheur, une tache  
venez vite au

**Pressing**  
jacques desaulles  
neuchâtel rue des moulins 15 5 83 81

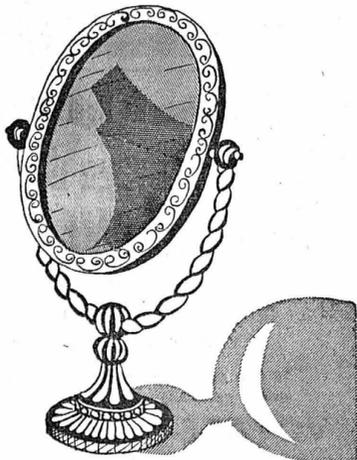
En quelques heures vous pouvez remettre votre habit nettoyé et repassé sans dommage.  
Machines modernes Produits brevetés

Très rapidement...

vos anciens meubles laisseront la place à un mobilier battant neuf. SKRABAL fait le nécessaire et vous conseille.

**MEUBLES**  
**J. Skrabal S.A.**  
PESEUX (NE) Grand-Rue 38 Tél. (038) 8 13 33  
NEUCHÂTEL Fbg du Lac 31 Tél. (038) 4 06 55

Un imprimé de bon goût,  
miroir de votre personnalité  
est toujours signé



Imprimerie Centrale S.A. Neuchâtel

MESSIEURS faites moderniser vos pantalons pour le prix de 8 fr. 50, chez Mme Henri Gambarini, rue Louis-Favre 32, Boudry, tél. 6 40 23.

**PRÊTS** et ESCOMPTES S.A.  
LAUSANNE  
Rue Malmindand 14  
Sans caution  
Fr. 500.- à 3000.-  
modes de remboursement variés  
Tél. (021) 23 92 57 - 58 (3 lignes)

Grâce à notre travail à domicile

**SKIS**  
neufs, en frêne, arêtes acier, Kandahar, la paire  
**Fr. 79.50.**  
Même modèle avec fixations double sécurité, 100 fr. Envoi contre remboursement partout.  
**ELAN-SPORTS S.A.**  
rue Neuve 16  
1020 Renens  
Tél. (021) 34 04 86.

**VÉHICULES À MOTEUR ET ACCESSOIRES**

A vendre  
**Fiat 1100**  
Superbe occasion de première main. Expertisée.  
Prix Fr. 3000.-  
Essai sans engagement.  
Facilités de paiement.  
Garage du Seyon  
**R. WASER**  
Rue du Seyon 34-38  
NEUCHÂTEL

A vendre, de privé, **VW**  
en parfait état, seulement 38,000 km.  
Adresser offres écrites à BT 9449 au bureau du journal.

A vendre  
**VW 1200**  
modèle 1960, en parfait état.  
Tél. 7 15 62.

**OCCASION**  
**FORD Anglia**  
1964, 50,000 km, expertisée, en parfait état.

**GARAGE du ROC**  
Hauterive  
Tél. 3 11 44

**SPORTIVE ET RACÉE**  
**8 MODÈLES**  
**GARAGES APOLLO S.A.**  
Exposition ouverte tous les jours jusqu'à 21 h 30 au faubourg du Lac 19  
**OCCASIONS RÉCENTES - Tél. 5 48 16**

**Garage du ROC**  
Hauterive  
Tél. 3 11 44

## BELLES OCCASIONS

# 3 MAGIRUS DEUTZ

### TOUT TERRAIN

Bennes à 3 côtés hydrauliques  
Mécanique, pneus, peinture très bon état  
Contrôlés prêts à rouler — livrés expertisés

**SATURN 150 CV 4 1/2 m<sup>3</sup> 7t.**  
Benne Alu neuve — peu roulé  
**PRIX EXCEPTIONNEL: 41,000.-**  
avec 11,000.- comptant  
et facilités de paiement

**SATURN 145 CV 4 1/2 m<sup>3</sup> 7t.**  
Benne acier — grosses factures justificatives  
**PRIX EXCEPTIONNEL: 29,000.-**  
avec 10,000.- comptant  
et facilités de paiement

**MERKUR 85 CV 3m<sup>3</sup> 4,5t.**  
Excellent pour chantier  
**PRIX EXCEPTIONNEL: 18,000.-**  
avec 6000.- comptant  
et facilités de paiement

Essais gratuits à volonté  
**VISIBLES À GRANDSON-YVERDON**  
Pour rendez-vous, téléphoner au  
**(026) 8 11 69**

## C'est actuel!

**ALFA GIULIA TL 1965,** verte, 18,000 km.  
**CITROËN - DS 19, 1961,** blanche, impeccable, 3200 fr.  
**VAUXHALL CRESTA 1966,** 20,000 km, voiture de première main.  
**FORD FAIRLANE 1957,** grise, à enlever 1400 fr.  
**TRIUMPH CABRIOLET 1963,** verte, 70,000 km.  
**MORRIS 1100 1965,** foncé, 20,000 km, vert garanti.  
ainsi que quelques VW 1200 et 1500, modèles 1961 à 1965, très avantageux.

Visite libre — Aucune obligation d'achat — Ouverture aussi le samedi après-midi — Comparaison du choix et des prix — Toute voiture avec garantie.  
Profitez-en vous aussi!  
Toujours suffisamment de place pour parquer.

**GARAGE HIRONDELLE**  
**PIERRE SENN**  
**NEUCHÂTEL**  
Pierre-à-Mazel 25 Tél. (038) 5 94 12

A vendre  
**Cortina GT**  
en bon état.  
Tél. 7 71 94.

A vendre  
**Pick-up VW**  
1962, en bon état.  
Tél. 7 71 94.

**Pratique! Efficace! Bon marché!**  
Une petite annonce au tarif réduit de 20 c. le mot dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel ».

**Offres d'emplois**  
Dama seule cherche

**PERSONNE**  
sachant cuisiner, pour s'occuper du ménage, de 9 à 14 heures, quartier est. Téléphoner au 5 82 37.

Jeune fille de 18 ans cherche place de  
**RÉCEPTIONNISTE**  
chez médecin ou dentiste, pour le printemps 1967. Adresser offres écrites à RG 9430 au bureau du journal.

**Comptable**  
cherche emploi à la demi-journée ou temps partiel. Adresser offres écrites à TI 9432 au bureau du journal.

**Cuisinier**  
libre tout de suite, cherche à faire des remplacements. Adresser offres écrites à 612-499 au bureau du journal.

**JEUNE EMPLOYÉE COMMERCIALE**  
1 an d'école de commerce et 3 ans de pratique dans administration communale, cherche place pour le 1er avril 1967, si possible dans la même branche, où elle aurait l'occasion d'apprendre le français (de préférence ville de Neuchâtel ou environs). Prière d'adresser offres à Heidi Hännli, Steinenweg 6, 4455 Zuzgen (BL).

## DEMANDES À ACHETER

**L'IMPRIMERIE CENTRALE NEUCHÂTEL**  
achète

**CHIFFONS**  
toile et coton, dimensions minimales: 30 cm X 30 cm, propres, blancs et couleurs.

**J'ACHÈTE**  
vieux meubles, piano, tableaux, vaisselle, livres; logements complets.  
A. Loup, tél. 6 50 55, Rochefort.

Si vous avez des meubles à vendre retenez cette adresse  
**AU BUCHERON**  
Neuchâtel  
tél. 5 26 33

**Meubles anciens**  
J'achète toujours meubles, gravures, monnaies, timbres, etc. Auguste Loup place du Marché 13 tél. 5 15 80.

**Prof. médicales**  
Clinique vétérinaire MARIN  
Pas de consultation AUJOURD'HUI

**REMERCIEMENTS**  
La famille de Monsieur Léon VAGLIO remercie bien sincèrement des marques de sympathie reçues à l'occasion de son grand deuil.  
Décembre 1966.

Plaisir d'offrir...  
...joie de recevoir

N'oubliez pas de récompenser les personnes qui, tout au long de l'année, vous ont donné satisfaction

## ANDRÉ SCHWAB

Côte 158 Neuchâtel Tél. 5 60 40  
Magasin USEGO

est à votre disposition pour la confection et l'envoi de  
**PAQUETS SOIGNÉS**  
Livraison à domicile

**GRAND CHOIX DE: chocolats, bonbonnières, paniers garnis, vins, liqueurs, spiritueux, etc.**

Timbres S.E.N. et J. à disposition

Un imprimé de bon goût,  
miroir de votre personnalité  
est toujours signé

**ICN**

Imprimerie Centrale S.A. Neuchâtel

**SPORTIVE ET RACÉE**  
**8 MODÈLES**  
**GARAGES APOLLO S.A.**  
Exposition ouverte tous les jours jusqu'à 21 h 30 au faubourg du Lac 19  
**OCCASIONS RÉCENTES - Tél. 5 48 16**

Si vous avez des meubles à vendre retenez cette adresse  
**AU BUCHERON**  
Neuchâtel  
tél. 5 26 33

**Meubles anciens**  
J'achète toujours meubles, gravures, monnaies, timbres, etc. Auguste Loup place du Marché 13 tél. 5 15 80.

**Prof. médicales**  
Clinique vétérinaire MARIN  
Pas de consultation AUJOURD'HUI

**REMERCIEMENTS**  
La famille de Monsieur Léon VAGLIO remercie bien sincèrement des marques de sympathie reçues à l'occasion de son grand deuil.  
Décembre 1966.

CARREFOUR DE VAUSEYON - NEUCHÂTEL  
Tunnels 1 (Route de la Cuvette)

Le BAR

# SLOT-RACING

de Neuchâtel

ouvre ses portes au nouveau sport automobile, qui passionne petits et grands le 8 DÉCEMBRE

Le sport qui fait fureur aux Etats-Unis et au Japon

3me grande piste d'Europe pour compétition Paris, Lausanne, Neuchâtel

**PENSEZ PLASTIQUE**

Bac à douche 100 litres

**BURNAND S.A.**

46 - 48, avenue de Morges  
Tél. (021) 25 38 81  
LAUSANNE

Buffet de la Gare  
des Hauts-Geneveys, tél. 7 13 47.  
Comme toujours  
bonne cuisine.  
Famille  
J. OPPLIGER

Maclature en vente  
au bureau du journal

## JOIE D'OFFRIR



Douillette, confortable, cette CHEMISE de NUIT pour dame se fait en finette pur coton, intérieur gratté, manches  $\frac{3}{4}$ , dessin à carreaux, l'encolure est bordée.

# 1180

Votre avantage la ristourne ou 5% escompte

cop-ol

# La Cité

Mesdames, plus que  
14 jours pour  
profiter de la

(Autorisée par le  
département  
de police)

# LIQUIDATION

Pour  
vos achats  
de Noël

Tout pour l'enfant  
Tricot au mètre  
31, rue des Moulins

HÔTEL-RESTAURANT

## CITY

NEUCHÂTEL

Comme l'an passé, la famille Cadoni invite sa clientèle à venir partager la traditionnelle MARMITE en chocolat au dessert du souper de la

## FÊTE DE L'ESCALADE

Lundi 12 décembre 1966

Elle vous propose de passer une charmante soirée, agrémentée d'un menu typiquement genevois.

### MENU

LONGEOLE GENEVOISE  
COCHON DE LAIT ROTI  
GRATIN DE CARDONS  
POMMES CROQUETTES  
SOUFFLE GLACE AU GRAND MARNIER

bien entendu arrosé des bons vins de Neuchâtel  
Prix : Fr. 15.—

Prière de réserver votre table, tél. 5 54 12



ARGENTERIE  
de classe  
et de qualité

SERVICE  
D'ABONNEMENT

HORLOGERIE  
**Henri FAVRE**  
BIJOUTERIE  
Neuchâtel  
Place  
du Marché



PRÊTS  
Fr. 1000 à 10 000  
Discrettement!  
Promptement!  
Simplement!  
Avantageusement!  
Socialement!  
BANQUE ABRIBERNE  
Helvetiaplatz  
Tél. 031 - 43 11 59



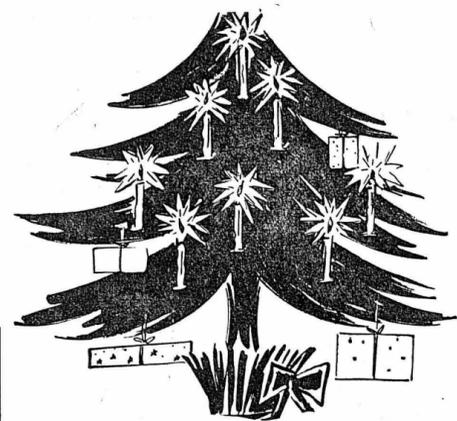
LOCATION-VENTE DE  
**PIANOS**  
NEUFS ET D'OCCASION  
CONDITIONS  
INTERESSANTES  
RENSEIGNEZ-  
VOUS CHEZ

En face  
de la poste

NEUCHÂTEL

Tél. (038) 5 72 12

# hug



Préparez Noël...

Dès maintenant, réservez pour les fêtes

La robe habillée

Le deux-pièces élégant

qui souligneront votre personnalité.

# La Soie

Saint-Maurice 10

Neuchâtel

## TAPIS

Votre joie sera totale avec un beau tapis

EMBELLISSEZ VOTRE INTÉRIEUR

Choix incomparable en

TOURS DE LITS (3 pièces)

MILIEUX MOQUETTE, BOUCLÉ

dessins splendides

TAPIS D'ORIENT qualité extra

CHIRAZ, AFGHAN, HERIZ, BERBÈRE, etc.

Toujours les plus bas prix

Tapis tendus à partir de Fr. 22.80 le m<sup>2</sup>

## TAPIS BENOIT

Mallefer 25 - Neuchâtel - Tél. 5 34 69  
Magasin fermé le samedi - Présentation à domicile, le soir également

BELLE EXPOSITION DANS NOS VITRINES

Par tous les temps au chaud  
nouvelle coupe pour messieurs...



Poulain noir Fr. 69.80  
semelles de crêpe

Existe également en cuir grainé noir

Fr. 59.80

# J. Kurth

S.A.

Seyon 3 NEUCHÂTEL

Ça y est! elle a paru!

ma petite annonce. Je comprends pourquoi tout est vendu depuis ce matin! Tout de même, ça paie!

LA FEUILLE D'AVIS

FAV



Un cadeau de Noël unique!  
Offrez un voyage de Pâques  
à ROME

4 jours tout compris  
au départ de Neuchâtel et Fribourg

valeur Fr. 310.—

Le bon pour ce voyage peut être obtenu  
contre versement du montant indiqué à

VOYAGE-CLUB MIGROS

11, rue de l'Hôpital - Neuchâtel  
Tél. (038) 5 83 48 - C.p. 20-5846

# A Neuchâtel et dans la région

## A COLOMBIER, LES SERGENTS-MAJORS NEUCHÂTELOIS S'ENTRETIENNENT DES PROBLÈMES MILITAIRES ACTUELS

(c) Récemment à ce lieu, à Colombier, l'assemblée générale de l'Association des sergents-majors neuchâtelois. Précisons d'emblée que cette séance a connu un grand succès. En effet, plus de quarante sergents-majors avaient répondu à l'appel du président, l'adj.-sof. Pierre Paroz. Assistaient aux débats: le capitaine Porret, conseiller technique, le capitaine Gerber et le fourrier Pierre Matthey, représentants de l'Association des fourriers neuchâtelois. La section devait enregistrer onze admissions et huit départs. Après avoir entendu les rapports du président, du chef technique, le sgtn. Germain Barth, et du caissier, l'adj.-sof. Willy Gran, les membres ont élu le nouveau comité qui se présente de la façon suivante: président, adj.-sof. Pierre Paroz; vice-président, sgtn. Jean-Jacques Baillod; secrétaire, sgtn. René Liniger, sgtn. Jean-Hugues Schulz; chef technique, sgtn. Germain Barth; caissier, sgtn. Gabriel Cuny; assesseur, adj.-sof. Willy Blaser.

### La position du sergent-major dans l'unité

Le sergent-major n'est pas « l'aboyeur » de la compagnie, mais l'homme « à tout faire ». En effet, le sergent-major est le collaborateur immédiat du commandant d'unité pour le service intérieur. L'école de sergent-major dure cinq semaines. Avec la nouvelle tendance que prend l'instruction militaire, la situation de sergent-major est encore plus délicate et plus difficile de par le fait que sa fonction soit considérée comme étant des moins importantes. Par son talent et par sa conduite, il pourra toutefois rétablir l'équilibre. L'une des tâches du sergent-major est de compléter le service extérieur et de rechercher, pendant la phase de détente, à maintenir et à augmenter, par des principes humains, la force de frappe de la troupe. A ce devoir d'ordre pédagogique souvent empreint de nombreuses difficultés s'ajoute encore une fonction vitale pour la troupe: la gestion du matériel et de la munition. En conclusion, le sergent-major doit rester l'homme « à tout faire » dont les connaissances s'étendent sur tout ce qui a trait au domaine militaire.



Le colonel EMG Alfred Bach.

Si le sergent-major ne se sent pas entouré, appuyé, aidé par le commandant d'unité — avant d'être jugé définitivement — il aura vite fait de se décourager. Chacun sait que le sergent-major et le fourrier sont les plus fidèles collaborateurs du commandant de compagnie. Pour conclure, rappelons une phrase du Livre du soldat: « Dans l'unité, chaîne vivante, tous les hommes doivent être à leur juste place, solidaires les uns des autres. Un seul maillon qui lâche et la chaîne rompu ne sert plus à rien ».

### Une intéressante conférence

Après l'assemblée, les sergents-majors ont entendu une magistrale conférence du colonel EMG Alfred Bach, traitant du problème de la défense nationale. Le colonel

Bach s'appliqua, avec grands soins, à définir toute chose, à bien sérier les problèmes et, tout d'abord, à traiter de la défense nationale militaire.

Le colonel Bach fit d'abord un tour d'horizon au sujet de la situation internationale. Il parla du développement de l'emploi des armes atomiques, chimiques et des nouvelles techniques de combat. Il donna un aperçu de l'évolution militaire des peuples de l'antiquité à nos jours et des moyens de combat utilisés. Le devoir de la Suisse est de suivre cette évolution et de se préparer à faire face à des attaques éventuelles, le rôle de notre armée étant toujours défensif. A ceux qui nous donnent des conseils de « désarmement », répondons que chacun a le droit et le devoir de se défendre et que ce n'est pas à un petit pays de donner l'exemple de ce désarmement dont les pays de « coexistence pacifique » parlent si souvent.

En résumé, l'existence d'une petite nation est le résultat d'un acte de foi se traduisant par une ferme volonté, continue, tenace de durer, et tout cela conforme à l'esprit de l'homme et à son instinct de conservation. La conférence intéressante du colonel Bach fut très applaudie. Les sergents-majors se retrouvèrent ensuite dans une des salles du château de Colombier pour un repas excellemment servi.

### Présentation du commandant du régiment infanterie 8

Le colonel EMG Alfred Bach est né en 1917. Il est bourgeois de la commune vaudoise d'Aigle. Le colonel Bach a été plusieurs années chef de service à l'état-major général, section Armée et Foyer. En janvier 1966, il prenait le commandement des écoles de recrues d'infanterie de Colombier. Il habite Lausanne avec sa famille. Le colonel instructeur EMG Bach prendra contact avec les officiers, sous-officiers et soldats du régiment infanterie 8 lors du cours de répétition de l'année prochaine qui aura lieu du 3 au 22 avril dans le Jura bernois. Chacun se réjouit de travailler sous les ordres de ce chef dynamique et sympathique.

### BOUDRY — Théâtre

(c) Le 1er décembre, le Théâtre Populaire Romand a donné à la salle de spectacles une représentation de la pièce « Le Soleil et la mort ». Ce spectacle a séduit le nombreux public qui y a assisté, d'autant plus que l'auteur est M. Bernard Liègme, que Boudry est fier de compter parmi ses habitants.

### Etat civil Septembre 1966

Naissances: Aucune. Mariages: Burri, Pierre-Aimé, jardinier, originaire de Wahlern (Berne), à Boudry, et Bofelli, Rosa-Marta, de nationalité italienne, à la Chaix-de-Fonds. Hünkeler, Pierre, biologiste, de Fischbach (Lucerne) et de Boudry, domicilié à Boudry, et Rochat, Claudine-Ida, de l'Abbaye (Vaud), à Neuchâtel, Keller, Robert-Frédéric, fonctionnaire de l'Etat, d'Oppikon (Turgovie), à Hauterive, et Michaud, Arlette-Simone, de Neuchâtel, à Boudry. Décès: 7 décès à l'hôpital psychiatrique cantonal de Perreux.

### Octobre 1966

Naissances: Aucune. Mariages: Frick, Werner, commis de gare CFF, de Saanen (Berne), à Rochefort, et Udriet, Marie-Jeanne, docteur, à Boudry. Piaget, Olivier-Morris, commerçant, de la Côte-aux-Frêes et les Bayards, à Boudry, et Monot, Suzanne-Jeanne-Emma, de Bussy-Charbonney (Vaud), à Aigle. Salvi, Angelo-Mario, maçon, de nationalité italienne, à Boudry, et Wetach, Rosemarie-Cécile, de Saint-Aubin Sauges, à la Chaix-de-Fonds. Décès: Peverelli, Hector-Edouard, né en 1907, mécanicien, époux de Rose-Marcelle, née Dubois, à Boudry, Beau, Anne-Marie-Mathilde, infirmière, née en 1913, célibataire, à Areuse-Boudry. 7 décès à l'hôpital psychiatrique cantonal de Perreux.

### Novembre 1966

Naissances: Sueur, Christophe, fils de Jean-Edouard-Louis, directeur, et d'Hilda-Maria-Camille-Theresia, née van Mossevelde, à Boudry. Mariages: Bruzzo, Vittorio-Giovanni, dessinateur, de nationalité italienne, et Ludi, Bernadette-Hélène, du Noirmont (Berne), tous deux à Boudry. Décès: Nicolet, Charles-Georges, ouvrier forestier, de la Sagne et de la Ferrière, né en 1908, à Boudry. 14 décès à l'hôpital psychiatrique cantonal de Perreux.

## VAL-DE-RUZ

### DOMBRESSON — Nomination

(c) En remplacement de Mlle Rose-Marie Bovey qui vient d'être nommée au bureau communal de Fontainemelon, le Conseil communal a fait appel à Mlle Marie-Louise Kämpf, de Dombresson, pour occuper le poste de secrétaire au bureau communal. Mlle Kämpf entrera en fonctions au début de janvier prochain.

### Soirée de gymnastique

(c) La S.F.G. de Dombresson, Villiers et ses sous-sections a organisé samedi passé sa soirée annuelle. Sous la direction de leurs moniteurs — G. Cuche pour les actifs et les pupilles, S. Vauthier pour les dames et les pupillettes — les gymnastes ont présenté au public le résultat de leur travail que chacun a pu apprécier à sa juste valeur.

### COFFRANE

#### Soirée de l'« Espérance »

(c) C'est devant une salle bien remplie que s'est déroulée la soirée musicale et théâtrale que la société de musique « L'Espérance » offre annuellement à la population du village. Marches et pots-pourris ont été enlevés avec brio sous la direction de M. A. Jacot. Un groupe de cadets, sous l'expertise direction de M. R. Voisin, présente quatre productions musicales dont une de jazz. Il faut féliciter le directeur de la patience et de la persévérance dont il a fait preuve pour mener à chef cette audition. Grâce à son dévouement, la relève de l'« Espérance » est assurée. La Jeune église de Fontainemelon interpréta ensuite trois farces en un acte.

**WHISKY Canadian Club**  
LE WHISKY CANADIEN  
LE PLUS ACHÉTÉ  
EN SUISSE

## SAINT NICOLAS patron des Fribourgeois

### De notre correspondant:

C'était hier la fête de saint Nicolas de Myre, patron de la ville et du canton de Fribourg, ainsi que du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg. Mais cette fête, réservée surtout aux enfants, est reportée au dimanche le plus proche. C'est donc le 4 décembre qu'elle fut célébrée dans tout le canton.

On sait que saint Nicolas vivait au III<sup>e</sup> siècle, et qu'après avoir renoncé à de grandes richesses, il fut nommé évêque de Myre, en Asie mineure. Son culte se répandit dans divers pays d'Occident, et c'est déjà au XII<sup>e</sup> siècle que les premiers Fribourgeois lui dédièrent leur église, située sur l'emplacement de la cathédrale actuelle.

A Bulle, a eu lieu un jeu scénique imaginé par H. Grenaud: « Le coffre aux merveilles », évoquant la préparation de la fête de Saint-Nicolas au paradis.

Presque chaque commune du canton a son saint Nicolas, qui visite les familles et prodigue ses bontés aux enfants sages.

## DEUX BIENNOIS DE RETOUR D'ITALIE

Le travail de sauvetage à Florence était rendu difficile par le manque d'électricité



SECOURS — Deux Biennois à Florence: M. Schmied (gauche) et M. Siegenthaler (à droite) devant le camion de la ville de Bienne.

On se souvient que le 15 novembre dernier, le Conseil fédéral lançait un appel aux villes qui pourraient mettre à la disposition de Florence, la vieille cité italienne inondée, des camions et du matériel afin de participer à la grande action de secours.

Plusieurs villes romandes ont répondu à ce S.O.S. Bienne envoya le même jour un camion-vidange et deux hommes. Dès leur arrivée à Florence, MM. Schmied et Siegenthaler se mirent au travail. Durant une semaine, ils travaillèrent à l'évacuation de la boue et des eaux dans un hôpital alors que, durant la seconde semaine, ils s'occupèrent plutôt de l'évacuation des caves.

Ils ne rapportent pas un bien beau souvenir de Florence. En effet, le 70 % de la ville a été détruit. 7000 commerces sur les 10,000 que compte la cité ont été anéantis par l'inondation. La cote maximum des eaux a atteint en deux heures 7 mètres au-dessus du niveau des rues qui étaient transformées en de véritables torrents impétueux où les eaux déferlaient à plus de 45 kilomètres à l'heure.

Avec les équipes de Suisse et de l'étranger, un excellent travail a été effectué. La presse italienne l'a d'ailleurs relevé. La vie pour nos représentants durant ces dix-huit jours ne fut certes pas facile. Il y avait bien des cantines installées pour manger, mais rien ne fonctionnait normalement. Il fallait se débrouiller par soi-même. Ils étaient logés dans une pension

suisse et donnaient à quatre dans une chambre. Afin de prévenir les maladies, un médecin suisse, le Dr Weber qui a tout perdu dans la catastrophe, s'est mis à la disposition de nos compatriotes pour les vaccinations et les soigner en cas de nécessité. Les heures de travail étaient très irrégulières et variaient suivant les circonstances.

Le travail fut rendu difficile et pénible à la suite du manque de courant électrique et des rues défoncées. A plusieurs reprises, les deux Biennois ont risqué leur vie. En particulier lorsque, travaillant dans une cave, ils furent presque asphyxiés par des émanations de produits toxiques et de gaz. MM. Schmied et Siegenthaler ont été remplacés maintenant à Florence par MM. Sauer et Distel. On pensait que le travail durerait trois semaines, mais, vu l'ampleur de la catastrophe, celui-ci va demander davantage de temps. Les deux Biennois de retour de Florence se placent à relever la gentillesse dont autorités et civils ont fait preuve durant leur séjour à Florence. Adg

### BIENNE — Deux nonagénaires

(c) Mardi 6 décembre, M. Albert Schott, ancien graveur, domicilié rue Heilmann 12, à Bienne, et mercredi 7 décembre, Mme Clara Wirth-Wietmer, habitant rue du Débarcadère 45, fêteront le 90<sup>me</sup> anniversaire de leur naissance.

## AU TRIBUNAL DE POLICE DU VAL-DE-TRAVERS

### De notre correspondant:

Le tribunal de police du Val-de-Travers, présidé par M. Philippe Favarger, assisté de MM. Gaston Sancey, substituts et Adrien Simon-Vermot, commis greffier, a tenu lundi 5 décembre une audience à Motiers et a décidé de rendre son verdict dans huit jours à propos d'un accident de la circulation survenu au quartier de Belle-Roche, à Fleurier, affaire ayant déjà donné lieu à trois débats.

### IVRESSE AU GUIDON

Le 10 août, R. B., domicilié aux Champs-Berthoud, près des Bayards, avait enroulé le cyclomoteur de son père pour se rendre à Saint-Sulpice. Le père avertit la police que le fils était pris de boisson et R. B. fut arrêté à la Foule. Interdiction lui fut signifiée par le service des automobiles de circuler jusqu'au 25 septembre. Le braethalysier indiquait une alcoolémie de 1,30 pour mille.

Enfreignant l'interdiction, R. B., le 16 septembre, reprit son cyclomoteur. Il sortit soudainement de la place qui se trouve devant l'immeuble où il habite et coupa la route à une auto arrivant depuis le Haut-de-la-Tour à la vitesse de 80 km à l'heure. Le conducteur de la voiture et sa femme furent blessés. R. B. également, il souffrait d'une forte commotion et d'une plaie ouverte à la jambe gauche.

Quand la mère apprit l'accident, elle s'exclama: « Je t'avais bien dit de ne pas prendre ton vélo en étant noir ! » Puis elle ajouta: « Cet accident lui donnera une leçon ».

R. B. fut soumis à une prise de sang. Elle révéla que le conducteur avait 2,03 pour mille d'alcoolémie. Le conducteur ne pourra plus circuler jusqu'au 25 mars 1967. Devant le juge, il a pris l'engagement de s'abstenir de consommer toute boisson alcoolique durant une demi-année et s'il ne tient pas cette promesse son cas sera soumis au service médico-social.

A la décharge de R. B., on a retenu qu'il était âgé de moins de 20 ans et le climat familial dans lequel il vit. C'est pourquoi R. B. a été condamné à six jours d'arrêts sans sursis, 30 fr. d'amende et 267 fr. de frais pour ivresse au guidon, insoumission à une décision de l'autorité et perte de maîtrise.

### ESCOQUERIE A L'ASSURANCE

Ouvrier de fabrication, C. J. actuellement aux Verrières avait eu un accident non professionnel. Quand il put travailler à 50 %, il refusa la place que lui offrait son employeur et continua à se faire payer le 100 % des prestations de la Caisse nationale suisse en cas d'accidents. Or, C. J. travaillait chez lui; fendant du bois et posant des vitres. Une enquête permit de déterminer l'escroquerie: 177 fr. 60, que le prévenu s'est engagé à rembourser à la Caisse nationale, représentée par M. Chapatte.

Tenant compte du fait que l'accusé occupe le même emploi depuis une année — ce qui est chose rare chez lui — qu'il y a peut-être un malentendu de sa part quant à l'indemnité de chômage payée par la caisse et de ses charges de famille, C. J. n'a écopé que trois jours d'emprisonnement avec sursis pendant 2 ans et 22 fr. de frais.

### « L'AFFAIRE FENTENER »

En dernier lieu, le tribunal avait à s'occuper d'un des aspects de « l'affaire Fentener de Couvet », opposant deux voisins à propos d'un droit de passage. Contre F. H., J. S. a gagné son procès civil, le premier devant céder au second une bande de terrain de 1 mètre de largeur. Or, A. F., voulant soutenir F. H., a, le 19 octobre, posé une chaîne et un cadenas au portail de J. S. de façon que celui-ci ne puisse plus sortir de sa propriété avec son auto, A. F. devant un passage de 2 mètres de largeur, par une servitude

## Il fendait du bois et posait des vitres mais pour l'assurance c'était un invalide!

inscrite au Registre foncier. J. S. a porté plainte contre A. F., lequel se trouvait hier au banc des accusés sous la prévention de dommage à la propriété, ou entrave au droit de circuler.

Après avoir entendu trois témoins, un procès-verbal de conciliation a été signé spécifiant que A. F. reconnaît qu'il n'avait pas le droit de bloquer par une chaîne et un cadenas le droit de passage inscrit au Registre foncier en faveur de l'immeuble de J. S., rue du Quatre à Couvet. A. F. se réserve de faire examiner par la voie civile la validité actuelle de cette inscription basée sur une convention du 22 février 1854 passée par A. F. et l'ancien propriétaire de l'immeuble acquis par J. S. En attendant A. F. s'engage à ne pas mettre obstacle à l'exercice de la servitude de J. S. Les frais par 24 fr. ont été mis à la charge de A. F. A la suite de cette déclaration, J. S. a retiré sa plainte.

### NOIRAIGUE — Concert

(c) Vendredi 2 décembre, fanfare, orgue, chœur d'hommes, chœur mixte et enfants des écoles, ont donné un concert en faveur du lait à l'école. Une grande foule était réunie.

A l'orgue, Mme Gilberte Graber en interprétant une Toccata de Johan Krieger, ouvrit le programme. M. Jean-Pierre Barbier, pasteur, souhaita la bienvenue et remercia les sociétés et les enfants pour leur participation à l'œuvre du lait à l'école instaurée par le pasteur Vuilleumier il y a plusieurs années. Avec un effectif de 20 musiciens, la fanfare interpréta une marche sous la direction de M. Léandre Tharin. Puis le chœur mixte, dirigé par M. Georges Perrenoud, chanta « Le village au bord de l'eau » de l'abbé Bovet. Les élèves du degré inférieur se produisirent sous la direction de Mlle Zahnd. Sous la direction de M. Frédy Juvet, le chœur d'hommes, présenta quatre œuvres dont « Seigneur la Joie » de Budry et Henchoz. Dans deux chants les enfants des degrés moyen et supérieur sous la direction de Mme Graber mirent tout leur cœur. Avant de terminer par le « Notre Père », en commun, la fanfare présenta un air de circonstance et une marche. Très beau concert pour une œuvre utile.

### Concert spirituel de l'Avent

(c) Sous les auspices de la paroisse réformée, un concert de musique religieuse a eu lieu au temple, dimanche soir, pour le deuxième dimanche de l'Avent. Le programme comportait des œuvres de Muffat, Schutz, Buxtehude, Walthor, Böhm, Cornelius, Doret, Jaques-Dalcroze, Boller et J.-S. Bach. Elles furent exécutées par Mlle Irène Bourquin, alto, bien connue au Val-de-Travers depuis les représentations du festival « Mon Pays », et M. Frédéric Kamm, organiste, ancien conducteur spirituel de la paroisse et accompagnateur l'an dernier de l'œuvre de l'abbé Bovet. Ces diverses exécutions furent présentées par le pasteur Jean-Pierre Barbier, qui sut également exprimer aux hôtes de cette soirée, la reconnaissance du nombreux auditoire bénéficiant de ces artistes. Chacun apprécia la belle voix de Mlle Bourquin et le parfait accompagnement. Cette soirée a été vivement appréciée par le public, et la collecte était destinée aux sinistrés d'Italie.

### Nominations

(c) Lors de sa dernière séance, la commission scolaire a nommé à titre provisoire pour deux ans, Mlle Dora Zahnd, pour le degré des petits, et M. Roland Charrière, pour la classe supérieure. Elle a accepté le projet du conseil scolaire du Val-de-Travers concernant les vacances de l'année prochaine: printemps: 31 mars - 17 avril; été: 10 juillet - 21 août; automne: 7 - 16 octobre; hiver: 23 décembre - 8 janvier.

### LES VERRIÈRES — Etat civil

DÉCÈS. — 9 novembre. Storni, Eric, né le 1er décembre 1933, époux de Madeleine-Yvonne, née Amstutz. 23. Taglioli, Léon-François, né le 23 novembre 1891, époux de Henriette-Catherine-Emilie, née Varrin.  
PUBLICATIONS DE MARIAGE: 3.

### A l'Ecole ménagère

(c) Le Conseil d'Etat vient de délivrer le brevet spécial pour l'enseignement ménager (brevet A) à Mlle Claudine Montulet, d'origine belge, qui enseigne aux Verrières.

### Soirée des accordéonistes

(c) Samedi, la population verrisienne était conviée à la soirée annuelle du club des accordéonistes « Ondina ». Bien que le temps hivernal n'incitât guère à sortir, le public répondit nombreux. C'est donc devant une belle salle que se déroula le programme copieux et souhaité, pour la plus grande satisfaction des organisateurs. Dirigé par M. Michel Grossen, le club se produisit à sept reprises. Une fois de plus, les spectateurs goûtèrent fort l'ensemble du concert, très au point. Ils en félicitent sans réserve le directeur, ferme et compétent, comme chacun des interprètes. En début de concert, M. Charles Barinotto, l'actif président du club verrisien, souhaita la bienvenue à chacun.

En ce qui concerne la partie théâtrale, un groupe de jeunes acteurs verrisians interpréta une comédie en trois actes, « Les Amis terribles », mise en scène par M. Denis Gysin. Ces derniers s'en tirèrent bien. Ils peuvent être également remerciés de leur grand travail et encouragés aussi, car il est réconfortant de trouver encore des bonnes volontés dans nos villages. Le théâtre sur scène constitue un loisir intelligent et nullement inutile. C'est avec plaisir que nous reverrons ultérieurement ces acteurs mais, s'il était possible, dans une œuvre plus valable.

### LA CHAUX-DE-FONDS

#### Supervielle au théâtre Saint-Louis

(c) Samedi 3 décembre, le théâtre Saint-Louis de la Chaux-de-Fonds présentait une des meilleures troupes d'amateurs de Suisse romande: « Les Trois P'tits Tours », de Morges. Cette troupe interprétait « Robinson », de Supervielle. Les spectateurs ont eu l'occasion de voir ainsi du bon théâtre, dit avec beaucoup de tact et de vérité.

### « L'Homme de nulle part »

(c) Ce film, de Pierre Cheval, est une bonne reprise que l'on doit à la Guilde du film. Sur l'écran du Plaza, Pierre Blancher, fidèle à lui-même, incarne une nouvelle de Luigi Pirandello dans un scénario de Salacrou. Ce film n'a rien perdu de ses vertus et Ginette Leclero y est très en valeur.

pour bien digérer

**1/4 HENNIEZ LITHINÉE**

bien-être et sécurité

## MONTAGNES

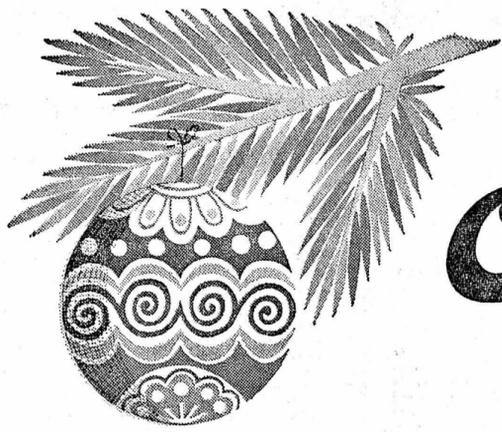
### LA CHAUX-DE-FONDS

(c) Samedi 3 décembre, le théâtre Saint-Louis de la Chaux-de-Fonds présentait une des meilleures troupes d'amateurs de Suisse romande: « Les Trois P'tits Tours », de Morges. Cette troupe interprétait « Robinson », de Supervielle. Les spectateurs ont eu l'occasion de voir ainsi du bon théâtre, dit avec beaucoup de tact et de vérité.

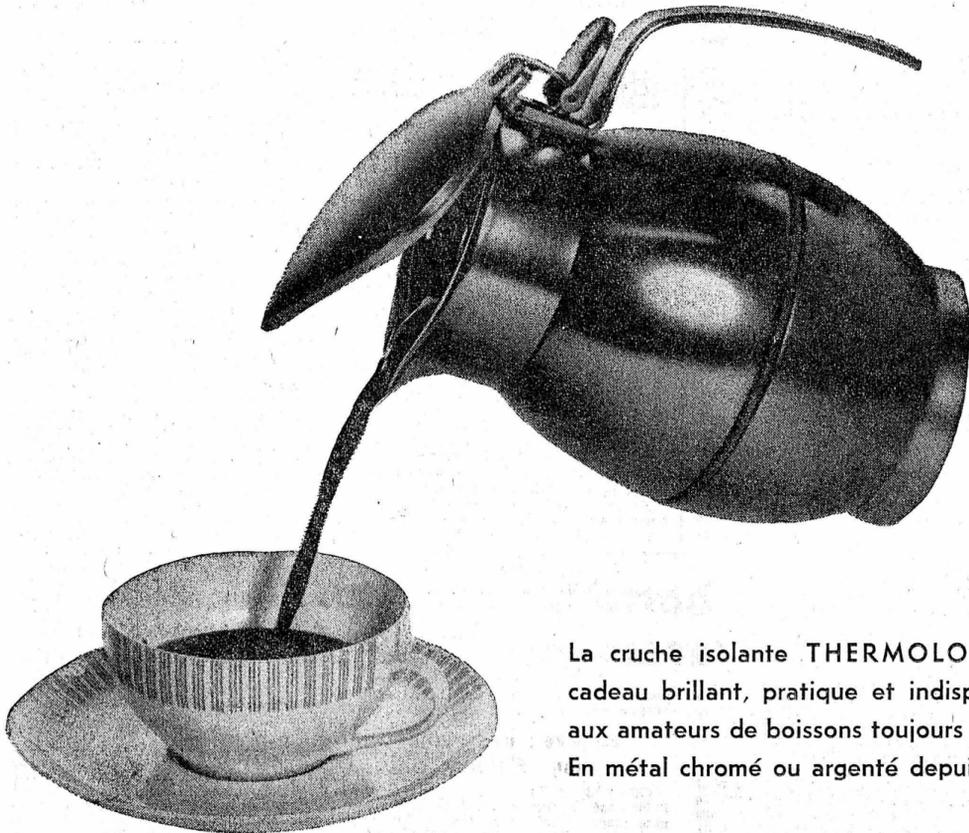
### « L'Homme de nulle part »

(c) Ce film, de Pierre Cheval, est une bonne reprise que l'on doit à la Guilde du film. Sur l'écran du Plaza, Pierre Blancher, fidèle à lui-même, incarne une nouvelle de Luigi Pirandello dans un scénario de Salacrou. Ce film n'a rien perdu de ses vertus et Ginette Leclero y est très en valeur.

un million de



CADEAUX



La cruche isolante THERMOLORD, un cadeau brillant, pratique et indispensable aux amateurs de boissons toujours chaudes. En métal chromé ou argenté depuis 93.50

**armourins**  
neuchâtel

Un cadeau apprécié

\*\*\*\*\*

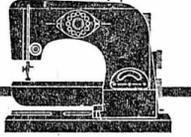
Une boîte de serviettes avec impression de votre monogramme en lettres or

Grand choix de serviettes, boîte-cadeau et garnitures de table.

En vente à la papeterie



simple



Vous voici, madame, à la veille d'acquérir une machine à coudre. Ne manquez pas d'examiner les nombreux modèles TURISSA, déjà à partir de 460 fr. Cinq ans de garantie, facilités de paiement.

**TURISSA**

**A. GREZET**

Seyon 24 a Tél. (038) 5 50 31  
Neuchâtel

HÔTEL DES PLATANES

CHEZ-LE-BART (NE)

Tél. (038) 6 79 96

Au carnotzet: fondue et raclette



**RENÉ SCHENK**

vos fournisseurs pour vos

ARTICLES DE SPORT

ski - hockey - football

Aiguillage de patins

Chevannes 7 et 15 - Tél. 5 44 52

BOUCHERIES - CHARCUTERIES

**R. MARGOT**

NEUCHÂTEL

2 lignes : 5 14 56 - 5 66 21  
Parcs 82 - Tél. 5 10 95

Appareillage - Ferblanterie

**F. GROSS & FILS**

Installations sanitaires

Machines à laver - Schulthess -

Coq-d'Inde 24 - Tél. 5 20 56

**RITZ & Cie**

MENUISERIE

ÉBENISTERIE

NEUCHÂTEL

Ecluse 76 - Tél. 5 24 41

Conférence publique

Jean Steiger

député

Pour l'unité  
de la gauche

Jeudi 8 décembre, à 20 h 15

Cercle des travailleurs

avenue de la Gare 3

P.O.P. Neuchâtel

G. Hirschi

**WITTWER**

**SKIERS**

HORAIRE

GÉNÉRAL DES COURSES EN

CAS DE NEIGE FAVORABLE

Départs : place Poste et arrêts

à : Sablons, Chaumière, Rosière,

Vauseyon

**LES BUGNETS**

Mercredi dép. 13.30

Samedi dép. 10.00 13.30

Dimanche dép. 09.00 10.00 13.30

Lundi dép. 13.30

**VUE-DES-ALPES**

Mercredi dép. 13.30

Samedi dép. 10.00 13.30

Dimanche dép. 10.00 13.30

(038) 58282

**S'HONORÉ 2 NEUCHÂTEL**

**DÉMÉNAGEMENTS**

Petits Transports - Suisse et France

**POLDI JAQUET**

Neuchâtel Tél. 5 55 65

**AUTO-ÉCOLE**

SIMCA - FORD - OPEL

**A. MAIRE**

Tél. 5 67 70

Pour toutes

locations

d'amplificateurs

avec haut-parleurs

et micros pour

matches ou loto, soi-

rées, etc., adressez-

vous à L. Camporelli

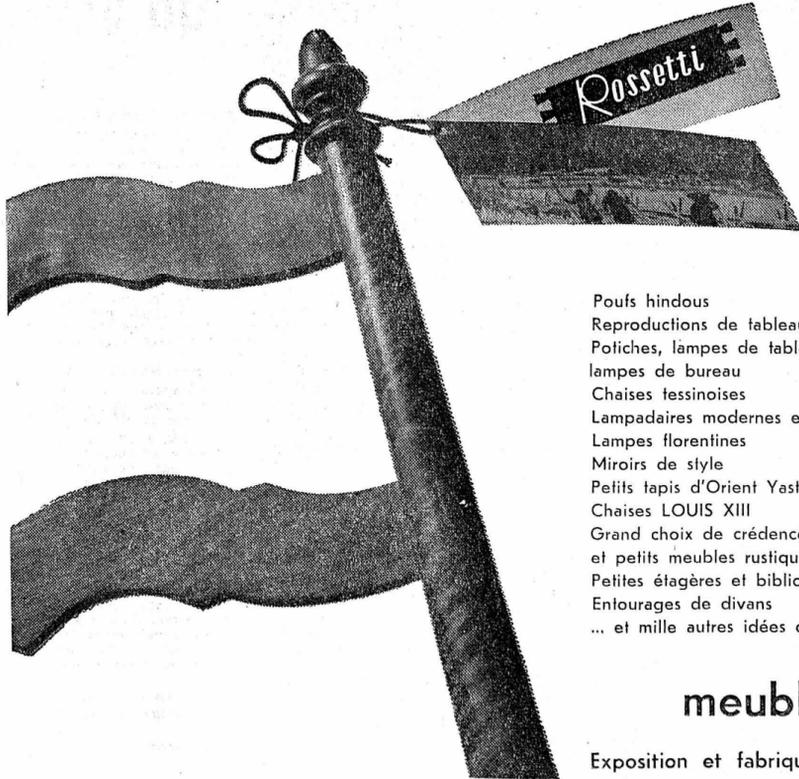
Tél. (038) 6 11 08.

**Boucherie  
des Sablons**

saucisses au foie  
juteuses

Ch. Storrer, tél. 5 18 31

choisissez  
dans notre  
belle  
collection  
cadeaux



- Poufs hindous Fr. 25.—
- Reproductions de tableaux de maîtres, collage sur bois Fr. 25.—
- Poiches, lampes de table, lampes de chevet, lampes de bureau dès Fr. 25.—
- Chaises tessinoises Fr. 49.—
- Lampadaires modernes et de style dès Fr. 90.—
- Lampes florentines Fr. 139.—
- Miroirs de style Fr. 89.—
- Petits tapis d'Orient Yastik, Anatole Fr. 90.—
- Chaises LOUIS XIII dès Fr. 138.—
- Grand choix de crédences, bahuts et petits meubles rustiques dès Fr. 184.—
- Petites étagères et bibliothèques à éléments dès Fr. 55.—
- Entourages de divans dès Fr. 295.—
- ... et mille autres idées originales

meubles



Exposition et fabrique, Boudry/NE Tél. (038) 6 40 58

Pour vos repas de fêtes...

d'une qualité inégalable

Nos dindes extra-fraîches  
et tendres

de notre élevage à Marin, satisferont les plus fins gourmets.

Choisissez votre dinde chez le spécialiste

**LEHNHERR FRÈRES** commerce de volaille

Magasin : place des Halles. Tél. 5 30 92, NEUCHÂTEL

Expéditions au-dehors - Veuillez s.v.p. nous passer vos commandes de fêtes assez tôt.



Actualité suisse et romande

Le National refuse de prolonger la vie au droit de timbre sur les coupons

La nouvelle concession au Bière-Apples-Morges accordée in extremis

De notre correspondant de Berne :

Une fois de plus, M. Bonvin a dû songer que la politique financière est un buisson d'épines, auquel cependant il reste solidement accroché.

Donc, mardi matin, le Conseil national approuva d'abord le budget du département que dirige M. Gnaegi, puis les députés engagèrent le débat sur la motion Eggenberger.

M. Eggenberger, député socialiste de Saint-Gall et ancien président du groupe parlementaire, a développé la motion suivante, déposée le 5 octobre dernier :

« En vue d'assurer à la Confédération les ressources dont elle a besoin pour accomplir ses tâches et d'obtenir une diminution de l'exécution des dépenses auxquelles il faut s'attendre, le Conseil fédéral est invité à reporter au 1er juillet 1967 l'entrée en vigueur de la loi sur l'impôt anticipé. Le parlement aura ainsi la possibilité de maintenir l'impôt sur les coupons jusqu'à fin 1969, étant donné que d'autres ressources financières ne pourront être créées à bref délai.

Retour en arrière

On se rappelle sans doute que, par le biais de la loi sur l'impôt anticipé, les Chambres ont supprimé le droit de timbre sur les coupons, contre l'avis du Conseil fédéral et malgré une longue résistance du Conseil national. L'initiative partait en effet du Conseil des Etats qui a tenu bon.

Cela se passait en octobre 1965. Le délai d'opposition de 90 jours s'écoula sans que le référendum ne fût lancé. Dans ces conditions, le Conseil fédéral put décréter que la loi entrerait en vigueur le 1er janvier prochain.

Donc toutes les dispositions étaient prises pour que, dès cette date, la retenue sur la valeur des coupons (intérêts des obligations et dividendes des actions) fût portée de 27 à 30 % au titre de l'impôt anticipé, tandis que le droit de timbre serait supprimé. Il en résulterait, pour la Confédération, une diminution de recettes de quelques dizaines de millions et c'est ce qui fait dire aux socialistes : pourquoi renoncer à pareille somme au moment où l'on a tant besoin d'argent qu'on n'hésite pas à frapper davantage, par l'impôt indirect, les biens de consommation courante ! Que le Conseil fédéral reporte à fin juin la mise en vigueur de la loi, et en six mois le parlement aura le temps de prendre les dispositions légales qui permettront à la Confédération d'encasser pendant deux ans et demi encore le droit de timbre sur les coupons.

Ni oui, ni non

M. Bonvin, grand argentier, ne fait nullement grise mine à cette motion. Toutefois, elle pose des problèmes juridiques assez délicats. D'aucuns affirment que si le Conseil fédéral est compétent pour fixer la date à laquelle une loi doit entrer en vigueur, il peut aussi modifier cette date. D'autres au contraire sont d'avis que, tenant cette compétence des Chambres elles-mêmes, il l'a épuisée du moment où il en a fait usage et ne peut plus revenir sur la décision une fois prise.

Aussi le Conseil fédéral laisse-t-il au parlement le soin de se prononcer. Il se contente de ne pas combattre la motion tout en déclarant qu'il ne pourra y donner suite que si elle est approuvée par les deux Chambres durant la présente session. De plus, son acceptation ferait le parlement en ce sens que l'une et l'autre Chambre s'engageraient à voter les dispositions permet-

tant de différer jusqu'à fin 1969 la suppression du droit de timbre sur les coupons.

Querelles de juristes

Des rangs conservateurs et radicaux se lèvent des juristes pour contester la thèse exposée aussi bien par le motionnaire que par M. Bonvin. La loi a été régulièrement votée, elle a été publiée dans les formes sans soulever d'opposition, le Conseil fédéral a usé de la disposition le chargeant de fixer la date de l'entrée en vigueur, il ne peut plus être question de revenir sur cette décision sous peine de créer une dangereuse insécurité juridique. Que vaudraient les décisions du parlement si elles pouvaient être remises en cause autrement que par la procédure légale de révision ? La motion Eggenberger demande du Conseil fédéral un acte qu'il n'est plus autorisé à accomplir. Elle doit être repoussée.

Un cadeau aux riches ?

Il se trouve certes d'autres juristes pour citer les papes et les conciles de la science juridique à l'appui de la thèse opposée. Mais la plupart des députés qui soutiennent la motion Eggenberger, par exemple M. Vincent, communiste genevois, le font pour des raisons de politique fiscale. A leurs sens, il faut conserver une recette qui frappe « les possédants » alors que l'on s'acharne sur les consommateurs. Ce n'est pas quand on crie misère qu'on peut faire un cadeau aux capitalistes ».

Où est la fermeté gouvernementale ?

A ces arguments, M. Reverdin, libéral genevois, qui combattit, il y a dix-huit mois, la suppression de l'impôt sur les coupons parce qu'il la trouvait inopportune, rappelle toutefois que le parlement s'est prononcé déjà en pleine connaissance de cause. Il savait que la situation financière de la Confédération se révélerait précaire. Il a jugé toutefois qu'il fallait renoncer à une mesure fiscale désuète. Revenir aujourd'hui sur cette décision se justifie d'autant moins qu'il faut encore croire « à la cigogne » pour penser que le Conseil des Etats acceptera la motion Eggenberger.

Tacitement, en renonçant au référendum, le peuple a accepté la loi. Il faut jouer le jeu démocratique et laisser là « ce despotisme éclairé du parlement » que préconise M. Vincent.

Mais, dans cette affaire, ce qui choque surtout, c'est l'attitude du Conseil fédéral, son indécision. Où est donc la fermeté que l'on attend d'un gouvernement ? Et, à ce propos, M. Reverdin ajoute : « Il y a des images de chien crevé au fil de l'eau qui reviennent à l'esprit ! »

Pour l'orateur, il serait vain de vouloir, par des artifices de procédure, chercher aux problèmes difficiles des solutions qui ne seraient que des replâtrages. Ce n'est pas en arrière qu'il faut regarder.

Le vote

Après quelques interventions encore, la Chambre se prononce à l'appel nominal et 98 députés repoussent la motion Eggenberger, 61 l'acceptent, 13 s'abstiennent. Il y avait 27 absents. La minorité comprend les

socialistes, les communistes, quelques agrariens, quelques chrétiens-sociaux et deux démocrates.

Un petit chemin de fer

En fin de séance, le modeste chemin de fer Bière - Apples - Morges, a provoqué un bref débat. Le Conseil fédéral et la commission (rapporteur français M. Gérard Glasson, radical fribourgeois) proposaient d'accorder une nouvelle concession pour le prochain demi-siècle. Plusieurs députés allemands se lèvent pour demander que, vu la situation financière précaire de cette ligne et la nécessité d'étudier sérieusement l'opportunité de la remplacer par un service automobile, la durée de la concession fut limitée à 25 ans.

Une intervention pertinente de M. Grandjean, radical vaudois, sauva la situation « in extremis ». Par 51 voix contre 49, le Conseil national se rallia à la proposition du Conseil fédéral.

En outre, les députés ont voté à l'unanimité et sans débat, l'arrêté qui doit permettre de fournir à la landwehr des effectifs en suffisance par prélèvements sur le landsturm, mais sans augmentation des prestations de service (rapporteur français M. Thévoz, libéral vaudois) et approuvent la convention réglant les prélèvements d'eau dans le lac de Constance (rapporteur français, M. Favre-Bulle, radical neuchâtelois). G. P.

Au Conseil des Etats

BERNE (ATS). — Le Conseil des Etats a ouvert sa deuxième semaine de session en approuvant le deuxième supplément au budget de 1966. M. Obrecht, président de la commission des finances, devait le souligner, les besoins financiers supplémentaires s'élevaient, pour les départements, à 158 millions de francs. Le premier supplément était de 31 millions de francs. Mais M. Obrecht n'a pas caché qu'il fallait faire des économies.

Les propositions du Conseil fédéral sont soumises à l'approbation du Conseil des Etats sans modification de la part de la commission, et le conseil les vote par 36 voix sans opposition.

Opération « botte blanche » à Berne en faveur de l'Italie

BERNE (ATS). — Toute la ville fédérale participera, jeudi, à une gigantesque opération « botte blanche » en faveur des victimes des inondations qui viennent de dévaster diverses régions d'Italie.

A 11 h 30 arrivera « l'Express de Noël » des CFF qui parcourt toute la Suisse pour l'opération « botte blanche ». Les élèves de l'Ecole des arts et métiers vendront dans les rues de la ville des broderies de vieux style bernois. Dans le centre de la cité, des sportifs très connus ainsi que des artistes de la radio et de la télévision proposeront divers produits dans des stands construits par plusieurs entreprises privées. Ils seront assistés par les artistes du ballet du théâtre municipal, les jeunes filles de l'école ménagère et des élèves de l'Ecole des arts et métiers.

Puis, en soirée au Kursaal un jeu « quitte ou double » avec la collaboration d'artistes suisses et étrangers.

L'opération « botte blanche » s'étendra aux quartiers extérieurs et aux communes avoisinantes avec l'appui des transports urbains. De son côté, « HéliSwiss » mettra à disposition un hélicoptère qui se posera dans les communes. Si le temps ne lui permet

\* M. Hans Schaffner, président de la Confédération et chef du département de l'économie publique, et M. Willy Spühler, chef du département politique fédéral, sont rentrés de Londres. M. Schaffner s'est déclaré très satisfait des pourparlers de la délégation à Londres laquelle a participé, dans la capitale britannique, à la réunion à l'échelon ministériel de l'Association européenne de Libre-échange.

\* Après la journée de la montre suisse, à laquelle assistait M. Gérard Bauer, président de la Fédération horlogère, et M. R. Tenoraz, vice-président, la journée officielle suisse à la première Foire internationale de Bangkok s'est déroulée le 29 novembre.

Succession Chaudet : les radicaux se prononceront lundi prochain

(De notre correspondant de Berne)

Hier après-midi, le groupe radical-démocratique des Chambres s'est réuni à huis clos, c'est-à-dire en l'absence des journalistes ordinairement admis aux délibérations, pour « procéder à un premier échange de vues au sujet de l'élection complémentaire au Conseil fédéral » à la suite de la démission de M. Paul Chaudet.

Le communiqué distribué hier soir et brièvement commenté par M. Baumgartner, de Thonon, président du groupe, dit notamment : « Il (le groupe parlementaire) a pris acte avec satisfaction des cinq candidatures qualifiées qui lui sont présentées, à savoir celles de MM. Cello (Lugano), G.-A. Chevallaz (Lausanne), B. Galli (Lugano), P. Glasson (Fribourg) et H. Schmitt (Genève).

« Il a débattu de l'opportunité de présenter une ou deux candidatures à l'Assemblée fédérale. Il se déterminera sur cet objet, comme sur le choix définitif de la proposition

qu'il soumettra au parlement, lundi prochain 12 décembre. »

M. BOLLA SE DÉSISTE

Mardi au début de l'après-midi, le bruit courait que M. Cello avait catégoriquement refusé une candidature et que les Tessinois présenteraient M. Galli. Pour sa part, M. Ferruccio Bolla, conseiller aux Etats, s'était désisté. Certain que le nouveau conseiller fédéral devrait accepter le département militaire, il ne s'estimait pas apte à une telle charge, n'ayant pas fait de service militaire.

Le communiqué du groupe radi-

cal indique, pour le moins, que M. Cello ne s'est pas opposé à ce que son nom figurât parmi ceux des « palpables ». Même s'il hésitait encore, il finirait par céder aux instances de ses amis et le Tessin aurait de grandes chances.

DOUBLE PRESENTATION ?

On a pu constater aussi que l'idée d'une double présentation a été discutée. Il ne semble pas pourtant qu'elle sera retenue. Mais là encore, des questions de personne peuvent jouer.

Laissons donc la situation « mûrir », puisque le groupe radical a eu la sagesse de ne pas encore exposer un homme aux multiples flèches et fléchettes qui, parfois, transforment en Saint-Sébastien un candidat désigné trop tôt avant l'échéance électorale. G. P.

SUISSE ALEMANNIQUE

Concordat confirmé pour la banque Aiutana S.A.

ZURICH (ATS). — Le tribunal de commerce du canton de Zurich, en qualité d'autorité concordataire pour les banques, a confirmé, par décision du 1er décembre 1966, le concordat proposé par la banque Aiutana S.A., de Zurich, avec abandon d'actif, auquel les créanciers consentent. Une importante banque de petit crédit s'est déclarée disposée à reprendre la clientèle de la société de financement pour petits crédits et versements par acomptes, ainsi que les contrats de crédits en cours. La liquidation de tous les autres actifs sera faite par la liquidatrice désignée par les autorités concordataires. Comme autre organisme de liquidation, il existe un comité de créanciers formé de trois membres.

En relation avec ce concordat pour la banque Aiutana S.A., il convient de rappeler qu'en novembre de l'année dernière, la banque avait dû déclarer son manque de liquidités. Le conseil d'administration de cet établissement se trouva aussi dans l'obligation de déposer plainte pour fautes morales contre son directeur, M. Felix Wyler, de Kuesnacht. Selon un communiqué de la banque Aiutana, son manque de liquidités ne venait pas de la dénonciation de crédits par de grandes banques, mais du fait que le directeur Wyler, contrairement aux avertissements donnés, faisait à l'étranger de grandes affaires, qui excédaient de beaucoup les limites prescrites. La société fiduciaire chargée d'enquêter découvrit aussi des comptes truqués. Entre-temps, le directeur Wyler a été remis en liberté.

ler qu'en novembre de l'année dernière, la banque avait dû déclarer son manque de liquidités. Le conseil d'administration de cet établissement se trouva aussi dans l'obligation de déposer plainte pour fautes morales contre son directeur, M. Felix Wyler, de Kuesnacht. Selon un communiqué de la banque Aiutana, son manque de liquidités ne venait pas de la dénonciation de crédits par de grandes banques, mais du fait que le directeur Wyler, contrairement aux avertissements donnés, faisait à l'étranger de grandes affaires, qui excédaient de beaucoup les limites prescrites. La société fiduciaire chargée d'enquêter découvrit aussi des comptes truqués. Entre-temps, le directeur Wyler a été remis en liberté.

Collision ferroviaire : 3 blessés

LUCERNE (ATS). — La direction du 2me arrondissement des Chemins de fer fédéraux communique : mardi après-midi, à 14 h 35, à la station Reinach-Unterdorf (Argovie), le train de marchandises 7153 est entré en collision avec le train de voyageurs 2146. Trois personnes ont été blessées. Les dégâts sont considérables. Jusqu'à ce que la voie soit dégagée, le trafic entre Beinwil et Beromunster sera assuré par des autobus. Une enquête est en cours pour déterminer les causes de cette collision.

\* M. Friedrich-Wilhelm Bilfinger, de Zurich, a reçu, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée à l'ambassade du Japon à Berne, la décoration de troisième classe de l'Ordre du Soleil-levant, que l'empereur du Japon lui a décernée.

A Lucerne GROS VOL D'ARMES chez un antiquaire

LUCERNE (UPI). — Des inconnus se sont introduits dans un commerce d'antiquaire, à Lucerne, et se sont emparés d'espèces de monnaies anciennes, de billets de banque de collectionneurs, ainsi que de vieilles armes, le tout représentant une valeur de 18,200 francs en chiffre rond.

Parmi les armes volées, se trouvent un Winchester 1873, calibre 43, et des pistolets valant entre 600 et 1000 francs pièce. Il y a parmi ces précieux objets un revolver anglais à quatre canons. Parmi les monnaies anciennes, on trouve des pièces en or de 10 et 20 francs, ainsi que des monnaies en provenance d'Allemagne et des Etats-Unis, pour une valeur de 3764 francs.

La police recherche toujours le ou les voleurs qui ont fracturé la porte d'entrée du magasin pour s'introduire dans le local.

Mandjula, l'éléphant le plus vieux d'Europe est mort à Zurich

ZURICH (ATS). — En prenant son travail, mardi matin, au zoo de Zurich, le gardien des éléphants découvrit sans vie l'éléphant Mandjula. Depuis des années, celle-ci donnait des signes de vieillesse. Avec ses 5000 kilos, ce pachyderme n'était pas seulement le plus gros et le plus âgé de Suisse, mais le plus vieux éléphant d'Europe. Mandjula était au zoo de Zurich depuis 1929, date de son ouverture.

VAUD

L'affaire des bouteilles fait tout éclater Trente garçons et filles étaient les auteurs d'une impressionnante série de vols

D'un de nos correspondants :

Au cours d'une enquête ouverte dans une localité vaudoise concernant un simple vol de bouteilles dans une cave, on a pu éclaircir tout une série d'intractions commises depuis un certain temps dans cette région.

C'est ainsi que 30 garçons et filles âgés de 12 à 16 ans, ont pu être confondus pour de très nombreux vols de marchandises, d'objets et d'espèces commises tant dans des magasins et des caves que dans des lieux publics, pour des vols d'usage de véhicules à moteur, pour des déprédations à des immeubles, ainsi que pour le maniement dangereux de carabines à air comprimé ou d'ex-

plosifs de fortune, ayant même causé des blessures à leurs camarades.

Ces 30 garçons et filles ont ainsi eu une activité qui, une fois de plus, s'inscrit dans le cadre d'un problème social dont il convient de mesurer toutes les conséquences. Certains de ces jeunes ont avoué avoir commis chacun plus de 50 vols et l'entière vérité révélerait certainement un chiffre encore supérieur.

Ceux qui ont été ainsi mis en cause proviennent de tous les milieux de la population, mais une constante apparaît : dans chaque cas, on découvre une situation familiale anormale ayant fait obstacle à une surveillance digne de ce nom.

GENÈVE

L'enquête se développe après les retentissants fric-frac du week-end

(sp) Comme bien l'on pense les inspecteurs de la sûreté se dépensent sans compter pour tenter de percer le mystère des cinq gros cambriolages du week-end, au cours desquels la coquette somme de 305,000

francs est tombée aux mains des malfaiteurs. Il apparaît déjà que ces exploits ne peuvent qu'avoir été commis par la même équipe. Dans les cinq cas, en effet, la tactique employée fut identique : coffres-forts « travaillés » au chalumeau et pied de biche.

Deux motocyclistes grièvement blessés

(sp) Deux motocyclistes genevois se sont retrouvés à l'hôpital, grièvement blessés, à la suite d'accidents spectaculaires. Ce fut d'abord un étudiant, qui fut accroché par une auto circulant sur la gauche de la chaussée et conduite par un magasinier italien ; déséquilibré, M. Pache alla s'écraser contre une autre voiture et se blessa grièvement à la tête.

C'est l'occasion de rappeler qu'une série de vols semblables avaient été commis l'année dernière, à peu près à pareille époque. Les inconnus s'étaient alors emparés de 150,000 francs.

La question qui se pose cette fois est de savoir comment ils ont pu se procurer les fausses clés qui leur permirent d'agir sans être inquiétés.

Ensuite, un monteur PTT a été renversé par un automobiliste. Souffrant d'une fracture du crâne, et de plaies multiples, il a été transféré de la polyclinique à l'hôpital cantonal.

C'est pour tirer ce point au clair que la police mène ses investigations tout en conservant le mutisme traditionnel et bien compréhensible en la circonstance sur le développement de son enquête.

Le Japonais trop démonstratif libéré

(sp) Le Japonais arrêté dimanche pour avoir serré trop fort la gorge d'une prostituée, geste que l'on n'avait pas hésité à considérer comme une tentative d'étranglement, a finalement été libéré. Un tracteur lui a enfin permis de s'expliquer et de se justifier.

Le Simplon ouvert

GENÈVE (ATS). — Le T.C.S. et l'A.C.S. communiquent que le col du Simplon est de nouveau ouvert et praticable avec des pneus à neige ou chaînes.

BULLETIN BOURSIER. ZURICH (COURS DE CLOTURE). OBLIGATIONS. ACTIONS. Bourse de Neuchâtel. Cours des billets de banque étrangers. BALE. LAUSANNE. ASPRO.

Un grand film. HORIZONS (Suisse, lundi). On les oublierait. HORIZONS les relance, fidèle à sa politique. Qui ? Les frisonnes, bien sûr. Pourquoi ? C'est la fois, on interroge des Suisses, agriculteurs et Français, dans la zone proche de la frontière suisse. Ils sont très contents de leur troupeau, élevé dans les conditions françaises. Et ils vendent leur lait à des entreprises suisses, au prix suisse. Est-ce vraiment significatif ? Quand donc une promesse faite au printemps dernier sera-t-elle tenue : interroger des agriculteurs de montagne — dans le Jura, fort éloigné du bassin lémanique ! — qui sont fort contents de leur troupeau ? LA POMME D'OR. Radio, télévision, d'entente avec la Croix-Rouge, lancent une campagne en faveur des sinistrés d'Italie. UNE VILLE A CHANDIGARH (Suisse, lundi). Il fallut, auparavant, subir un épisode du FUGITIF, série ni meilleure, ni pire que beaucoup d'autres. D'abord, l'œuvre de Tanner est un film, non un reportage télévisé, ce qui signifie au moins montage vigoureux et bande sonore élaborée, images soigneusement préparées (par l'excellent opérateur Artaria, qui a pourtant tendance à abuser du zoom pour décrire l'architecture moderne que nous voudrions sentir, parfois, dans l'immobilité). Ensuite, la télévision a permis à Tanner de terminer son film : l'argent manquait. Enfin, le film est dédié à Le Corbusier, architecte d'origine suisse, qui ne fit presque rien dans son propre pays. L'architecture moderne de Chandigarh n'est pas constamment présente. C'est le plus bel hommage que le cinéma pouvait rendre à l'architecte, celui qui a bâti non pour admirer ses propres fantômes, ses propres rêves, mais qui construisait pour que l'homme soit heureux. Ou qu'il puisse apprendre à le devenir, au contact même d'un site conçu pour lui. Et ce passage des constructions à ceux qui construisent (un moment un peu tendu, puisque les maçons vivent mal, loin de la ville), à ceux qui y vivent, était là pour nous faire sentir les liens étroits entre l'homme et son habitat. De plus, nous étions aux Indes, où se posent encore d'autres problèmes, délicats, difficiles à résoudre. L'image comme le commentaire respécient cette réalité difficile. Tanner signe là un film excellent. Freddy LANDRY

# Dernières dépêches de la nuit

**SUITE**

LES IDÉES ET LES FAITS

## Situation de nouveau tendue au Moyen-Orient

Derrière le paravent d'une volonté commune d'abattre Israël et d'entretenir à ses frontières une agitation permanente, le monde arabe est profondément divisé. L'incident jordano-israélien devait fournir à Nasser et à Baas syrien l'occasion d'élaborer un plan machiavélique.

Le premier est engagé dans le guépier du Yémen où il entretient, depuis des années, sans résultat aucun, quelque quarante mille hommes. Le second est sape par d'incessantes menaces de révolution interne. Quelle aubaine pour l'un comme pour l'autre de miner les positions du roi Hussein au nom d'un panarabisme nationaliste et socialiste triomphant!

La presse égyptienne ne cache pas son jeu en se déchaînant contre le roi hachémite. Mais le jeune souverain n'a pas été pris de court. Si son appel à l'ONU est demeuré sans effet, de par le veto soviétique, il a obtenu l'aide de l'Arabie saoudite, autre royaume antisassérien et anti-baassite, qui a massé 20.000 hommes à la frontière jordannienne, non pas tant pour envahir Israël — toujours sous le même prétexte invoqué — que pour appuyer et faire respecter le gouvernement d'Ammann.

Ces dissensions musulmanes nous réjouiraient le cœur si ne se profilait à l'horizon l'ombre de la rivalité américano-soviétique. Et l'on se prend à regretter le temps où seule la concurrence franco-anglaise exerçait ses

effets, se partageant les zones d'influence pour le grand bien, au Moyen-Orient, de la culture européenne, et malgré des heurts infiniment regrettables.

Ici encore, l'Occident dans ses valeurs authentiques qui pouvaient fort bien coexister d'une manière pacifique avec les valeurs non moins authentiques de l'Orient, est en recul dans ce bassin de l'Est méditerranéen qui est le berceau de notre civilisation.

René BRAICHER

## Londres en contact permanent avec ses associés Plusieurs pays du Commonwealth seraient affectés par l'entrée de la Grande-Bretagne à la CEE

### Wilson se rendra à Rome et à Paris

LONDRES (AFP). — La Grande-Bretagne est en contact permanent avec les pays du Commonwealth à propos de ses démarches exploratoires en vue de son adhésion éventuelle à la Communauté économique européenne, a déclaré hier après-midi aux Communies M. Harold Wilson.

Le premier ministre a ajouté qu'il pourrait s'entretenir à ce propos avec quelques premiers ministres du Commonwealth dont les pays seraient affectés par l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, bien avant que les négociations éventuelles avec la C.E.E. ne soient terminées.

La France sera la seconde étape de M. Harold Wilson, lors de sa tournée dans les capitales du Marché commun, qui commencera par des entretiens à Rome, a annoncé M. George Brown, secrétaire au Foreign Office.

## La préparation des « législatives » françaises La fidélité à l'éclipse des radicaux crée de nouveaux soucis à Mitterrand

Les radicaux ne quitteront pas la fédération Mitterrand. Le bureau politique du parti radical-socialiste a approuvé, mardi soir, la position de ses représentants dans le comité exécutif de la fédération de la gauche.

### Notre téléphone de Paris

Les radicaux acceptent donc la priorité des désistements en faveur de la gauche (c'est-à-dire du parti communiste au du PSU progressiste). Pouvait-on pour parler avec les communistes et le PSU et la formation après les élections, d'un groupe parlementaire commun aux élus de

la fédération, radicaux-socialistes et représentants des « clubs ».

Cependant, ils maintiennent leur position en faveur de négociations également avec les « républicains » se trouvant à la droite de la fédération c'est-à-dire avec les centristes de Jean Lecanuet s'ils en expriment le souhait. C'est dire qu'ils n'excluent pas la possibilité d'accord de désistements en faveur des centristes. La preuve en est qu'ils contestent une autre décision du comité exécutif de la fédération, celle qui institue une commission nationale qui décidera souverainement des désistements du second tour. Les radicaux maintiennent que leurs organisations départementales conservent leur droit de choix et de proposition.

### CONTRADICTION

Dans le style habituel radical-socialiste, c'est-à-dire vague et imprécis, les dirigeants radicaux approuvent ainsi la fédération tout en maintenant leurs positions « d'ouverture » vers le « centre » rejetées par la fédération.

La contradiction est évidente, mais elle permet aux radicaux de ménager l'avenir sans rompre avec la fédération. Comme le disait un membre du bureau radical, « dans le fond tout se jouera en quelques heures entre le premier et le second tour et s'il le faut nous reprendrons alors notre liberté ».

Il est douteux que cette position réticente et ambiguë satisfasse les autres partenaires du parti radical au sein de la fédération et une telle attitude fournira des raisons au parti communiste et au PSU de mettre en doute la valeur des éventuels engagements de la fédération tout entière.

### COINCÉS

Il est douteux également que l'attitude du bureau « gauchisant » du parti radical soit acceptée par les éléments « droites » qui refusent toujours le dialogue avec les communistes, du moins des engagements

D'autre part, M. Fritz Naef, secrétaire d'Etat allemand aux affaires économiques, a proposé que l'Euratom conclue un accord avec l'Agence internationale de l'énergie atomique à Vienne, en vue d'harmoniser les systèmes de contrôle de ces deux organismes et de couvrir ainsi le plus grand nombre possible de pays.

Il existe deux types de contrôle, l'un portant sur l'utilisation pacifique des installations nucléaires, l'autre sur les mesures de sécurité à observer.

## La journée de M. Kossyguine à Lyon s'est déroulée sous le signe de la technique

LYON (AP). — La technique, et même la technique de pointe, était seule à l'ordre du jour de la visite de M. Kossyguine à Lyon.

Le président du conseil soviétique a successivement visité quatre usines qui lui ont fait découvrir certaines réalisations parmi les plus importantes de France en matière de pétrochimie, de fibres synthétiques, d'appareillage électrique à haute tension et de véhicules lourds.

Toujours intéressé — il est lui-même ancien ingénieur de l'industrie textile — M. Kossyguine écoute gravement les longues explications que lui fournirent les techniciens tout au long de la journée.

### ACCUEIL CHALEUREUX

Mais il eut cependant l'occasion de se délecter devant l'accueil chaleureux, voire enthousiaste, que lui ont fait les ouvriers des entreprises visitées, aux premiers rangs desquels les syndicalistes C.G.O.

La série des visites d'établissements industriels fut interrompue par le déjeuner offert par la municipalité lyonnaise au Palais des congrès en l'honneur des visiteurs soviétiques. M. Louis Pradel, maire de Lyon,

rendit hommage dans son discours à la lutte menée par le peuple soviétique pendant la guerre.

M. Kossyguine, dans sa réponse, évoqua les dangers du fascisme. « Tous les citoyens de France et d'URSS sont unis par une amitié traditionnelle scellée par le sang versé dans la lutte contre les fascistes. Nous sommes capables de beaucoup de choses pour défendre la situation en Europe et consolider l'amitié entre les deux pays ».

Parlant ensuite de l'accueil qui lui était réservé, il dit : « Nous avons observé des regards bons, attentifs et amicaux chez tous les Français. C'est le regard de l'amitié ».

### GRENOBLE

Dans la soirée, le président du conseil soviétique s'est rendu à la préfecture où une réception était offerte en son honneur, avec 400 invités. M. Kossyguine se rendra aujourd'hui par le train à Grenoble où il visitera les centres d'études nucléaires et cryogéniques. Il regagnera Paris dans l'après-midi par avion pour présider une réception à l'ambassade soviétique.

## Droits civiques des Noirs La Cour suprême déboute le parlement de Géorgie

WASHINGTON (AFP). — La cour suprême des Etats-Unis a décidé à l'unanimité, que le parlement de l'Etat de Géorgie avait violé les droits constitutionnels du député noir Julian Bond, en refusant de le laisser remplir son mandat.

M. Bond, 26 ans, militant des droits civiques et membre du comité de coordination des étudiants non-violents, l'un des premiers Noirs à être élu à la Chambre de Géorgie, avait été expulsé de son siège en janvier 1966, parce qu'il avait fait une déclaration dans laquelle il qualifiait d'agression l'intervention américaine au Vietnam.

Son siège était resté vacant depuis cette date. Réélu en novembre dernier, M. Bond ne put s'asseoir à la Chambre de l'Etat, les parlementaires blancs ayant refusé de nouveau de le laisser occuper son siège. M. Bond avait fait appel devant un tribunal de Géorgie qui avait confirmé la décision du parlement.

## Les « Mig » étant de plus en plus nombreux La guerre aérienne s'intensifie au-dessus du Viet-nam du Nord

### Vers le bombardement des aérodromes communistes

SAIGON (AP). — La guerre aérienne au Viet-nam du Nord semble s'intensifier depuis les raids américains à proximité de Hanoi de vendredi dernier, au cours desquels huit appareils américains ont été abattus.

Cette activité accrue des « Mig » va probablement amener les chefs militaires à demander à Washington le bombardement des aérodromes nord-vietnamiens, mesure que le Pentagone s'est refusé jusqu'à présent à prendre.

Selon les autorités américaines, l'aviation nord-vietnamienne compte environ 75 appareils. Les pilotes nord-vietnamiens sont assez inexpérimentés; en revanche, les servants des pièces de D.C.A. sont d'une adresse remarquable.

Les autorités américaines envisagent également d'accélérer la mise au point d'un nouveau missile pour neutraliser la D.C.A. nord-vietnamienne, particulièrement redoutable.

### NOUVEAU CREDIT POUR LA GUERRE

Le président Johnson a annoncé son intention de demander de 45 à 50 milliards de francs supplémentaires pour la guerre du Viet-nam, au Congrès.

Ces crédits porteront à 340 milliards de francs le montant du budget de la défense pour l'exercice budgétaire actuel.

L'annonce de ces mesures a eu lieu à l'issue d'une réunion entre le secrétaire à la défense, M. McNamara et les chefs militaires américains.

### UN FAIT PAR JOUR

## L'an neuf sans gui

Se fiant au calendrier, les diplomates commencent à ouvrir les boîtes de chocolats c'était au ou presque le temps béni de la trêve de Noël. Mais on ne peut, sans inquiétude excessive, danser sur un volcan.

Mais, depuis quelques jours, les marons glacés qui tombent aux environs de Hanoi ont un goût de sang.

Alors, on s'interroge, alors on s'inquiète, car en politique, il n'y a rien de fortuit. Tout correspond à des besoins, à des intentions, et les bombes qui tombent sur les faubourgs de Hanoi ont partie de ce concert.

En vérité, cette année de guerre en Asie se termine dans l'angoisse. Dieu sait pourtant que, depuis des mois, il s'en est trouvé des conciliateurs et des hommes qui se voulaient de bonne volonté! Les journaux consacrent leurs gros titres à ces voyageurs dont nul ne voyait très bien ce qu'ils allaient faire en ces lieux lointains. Ils s'en revenaient pourtant de leur périples asiatique avec l'air entendu des gens qui sous leur chapeau dissimulent des secrets d'Etat. Il n'y avait pourtant rien de tant clair. A moins d'être écraqué sous le poids de la puissance américaine, jamais les gens de Hanoi ou du Viet-cong ne cesseraient le combat, tant que les Américains seront au Viet-nam. Et jamais les Américains à juste titre ne quitteront le Viet-nam tant qu'ils auront l'impression qu'eux, partis, un régime communiste pourrait s'installer dans l'ensemble du pays. La vérité est là. Tout le reste est mensonge.

Quoi qu'il en soit, le Viet-nam, qu'il soit du sud ou du nord, se prépare à connaître une nouvelle année de combats.

Voici que certains journaux américains, dont « Newsweek », indiquent que les communistes disposent maintenant de nombreux appareils à réaction et que ces avions, pour éviter toute surprise, seraient basés en Chine communiste. Et « Newsweek » de s'interroger: Johnson ordonnera-t-il d'utiliser le droit de suite si ces appareils, à partir de leurs bases chinoises, s'en allaient combattre les appareils américains? A son ranch du Texas, où il est parait-il la terreur de ses médecins, Johnson se tait. A Washington, Dean Rusk et McNamara se taisent aussi. Après l'excursion asiatique, la Maison Blanche est devenue la grande muette.

Mais voici que, remerçant à sa façon les Etats-Unis de l'avoir porté une nouvelle fois à la tête de l'ONU, Thant dit en somme que si la guerre se prolonge, la responsabilité en incombe aux Américains et que, malgré toutes les nouvelles des diseurs de bonne aventure, l'effort de guerre du Viet-nam du Nord s'accroît. Et il ne s'accroît que parce qu'à Moscou, comme à Pékin, on lui fournit, et de plus en plus, les armes dont il a besoin.

Que les historiens fassent partir le début de la guerre d'Asie, du 23 juin 1945, date de la prise des édifices publics de Saïgon par les militaires français libérés des camps japonais, du 23 novembre 1945, date de l'incident de Haiphong ou du 19 décembre 1946, jour du coup de force vietminh contre les forces françaises de Hanoi, une chose est sûre: la guerre d'Asie continue.

C'est l'intérêt de la Chine de la faire durer, car elle place les révisionnistes soviétiques dans une position délicate, mais c'est aussi l'intérêt de l'URSS qui voit dans sa prolongation un moyen de peser ailleurs sur le choix des Etats-Unis.

L. GRANGER

## NOUVEAUX INCIDENTS EN JORDANIE

BEYROUTH (AP). — Des informations parvenues à Beyrouth font état de nouveaux troubles sur la rive gauche du Jourdain, où, il y a 19 jours, des réfugiés palestiniens avaient déclenché de sanglants incidents.

A Naplouse, à une soixantaine de kilomètres au nord de Jérusalem, un couvre-feu a été instauré à la suite d'une tentative de manifestation et un policier a été tué par un camionneur qui circulait malgré le couvre-feu, mais on fait remarquer qu'il n'y a pas eu d'engagements entre manifestants et forces de sécurité.

D'après d'autres informations, de grandes quantités d'armes ont été saisies à Hébron, ville au sud où l'atmosphère serait tendue et où le couvre-feu a également été décrété.

## Les émeutes de Macao auraient fait au moins 8 morts

MACAO (REUTER-AFP). — Selon une déclaration du gouvernement de Macao diffusée hier matin par la radio de cette enclave portugaise, le couvre-feu décrété samedi a été levé entre 8 heures et 16 heures. Cependant, toute réunion demeure interdite.

Les troubles de la semaine dernière auraient fait au moins 8 morts et 35 blessés. Cette nouvelle n'a toutefois pas été confirmée de source officielle.

D'autre part, l'Agence d'information « Chine nouvelle » a pris position pour la première fois hier au sujet des troubles de Macao. Elle écrit ainsi: « Les impérialistes portugais de Macao, dont l'hostilité à la Chine populaire a atteint le stade de la folie, seront responsables de toutes les conséquences de leurs actions ».

## DANEMARK et Marché commun

COPENHAGUE (ATS - AFP). — « Le Danemark en cas d'adhésion un jour au Marché commun, désirera devenir membre de plein droit immédiatement et ne sollicitera pas de période de transition », a déclaré à la presse le premier ministre et ministre des affaires étrangères danois, M. Jens Otto Krag, à son retour de Londres à Copenhague.

« Nous désirons, dès le départ, à la fois les avantages et les obligations que comporte une adhésion », a ajouté M. Krag qui a reconnu toutefois que l'Angleterre, pour sa part, devra avoir une période transitoire. « Mais nous espérons qu'elle sera aussi courte que possible », a dit M. Krag.

## La crise rhodésienne

On ajoute, de même source, qu'il est peu probable que le Portugal cède aux pressions des Nations unies concernant l'application de sanctions économiques contre Salisbury.

### RÉQUISITOIRE RHODÉSIE

Le gouvernement rhodésien estime que les propositions britanniques en vue du règlement de la crise, qui se prolonge depuis plus d'une année et qui a été provoquée par la déclaration unilatérale d'indépendance, correspondent, en fait, à une demande de capitulation abjecte et inconditionnelle dont l'acceptation menerait en dernier lieu la Rhodésie au chaos et à la violence.

Ces attaques acerbes contre la procédure suivie par la Grande-Bretagne figurent dans un communiqué spécial contenant les passages essentiels d'un « livre blanc », établi par le gouvernement, et consacré aux longues négociations anglo-rhodésiennes, jusqu'au 15 octobre, lorsque furent présentées les propositions britanniques « de dernière chance ».

« Dégauchées de tous leurs pièges et de toutes leurs ambiguïtés, déclare le communiqué officiel rhodésien, les propositions britanniques demandent au gouvernement rhodésien de faire acte de reddition inconditionnelle et abjecte à M. Wilson, de lui remettre le contrôle des forces armées, de la police, de l'ordre public, de tous les services exécutifs gouvernementaux et de l'administration ».

### FIN DE NON-RECEVOIR

Le gouvernement britannique ne donnera aucune suite à la proposition faite hier soir par M. Ian Smith dans son allocution télévisée et tendant à la création d'une commission spéciale chargée de résoudre la crise rhodésienne, indique-t-on de source autorisée.

## Staline applaudi pendant une minute

MOSCOU (AP). — Les 6000 personnes qui assistaient hier aux cérémonies marquant le 25e anniversaire de la défense de Moscou, ont chaleureusement applaudi le nom de Staline, pendant une minute.

M. Nikolai Egorytchev, chef du P.C. de Moscou, a déclaré notamment: « Joseph Staline, commandant en chef suprême, a assumé la direction totale de la bataille de Moscou ».

M. Brejnev, chef du P.C. soviétique, qui avait également mentionné le rôle révolutionnaire de Staline, en Géorgie, le mois dernier, assistait aux cérémonies, aux côtés du maréchal Joukov et de plusieurs autres personnalités politiques et militaires.

## Wilson « prisonnier »

M. Ian Smith, premier ministre rhodésien, a démenti dans une interview télévisée que le cabinet ait été divisé sur la suite à donner au document de Gibraltar. « Le cabinet a été unanime », a-t-il dit.

Répondant aux questions d'une vingtaine de journalistes internationaux, M. Smith a indiqué que la difficulté, avec M. Wilson, était qu'il avait pris trop d'engagements auprès de ses éléments extrémistes et qu'il n'était plus en mesure, de ce fait, d'envisager les problèmes de la Rhodésie sous leur véritable aspect.

### L'ŒIL DE MOSCOU EN CROISIÈRE.

Deux chalutiers soviétiques munis d'appareils d'éco-sonar électroniques ont observé hier la plus importante des manœuvres de débarquement américaines qui ait eu lieu cette année en Atlantique, annonce la marine américaine. L'opération s'est effectuée à l'aube sur les côtes de la petite île de Vieques, au sud de Porto-Rico.

si la Grande-Bretagne réussira à faire prévaloir ce point de vue à l'ONU en surmontant la pression du groupe afro-asiatique.

### LE PETROLE AUSSI

A une très grande majorité, les pays du Commonwealth se sont prononcés en faveur de l'inclusion de l'embargo sur le pétrole dans la liste des sanctions contre la Rhodésie dont la Grande-Bretagne va demander l'application au Conseil de sécurité, à l'issue d'une réunion de deux heures du « comité des sanctions » du Commonwealth.

Ce comité, rappelle-t-on comprend les représentants de tous les pays de l'association à l'exception de la Tanzanie, qui a rompu ses relations diplomatiques avec la Grande-Bretagne à propos de l'affaire rhodésienne.

## A l'intention des Russes et des Américains Un magazine anglais propose la création d'un service commun de sauvetage spatial

LONDRES (AP). — Dans son édition 1966-67, le magazine de l'aéronautique « All the world's aircraft » — véritable encyclopédie de l'aviation mondiale — préconise la création en commun par les Américains et les Soviétiques d'un service de secours spatial capable de venir en aide aux cosmonautes en difficulté lors d'une dure mission.

Selon ce magazine, la conquête de l'espace fait des progrès si rapides que l'institution d'un tel service s'avère indispensable, car un jour ou l'autre un accident peut arriver.

## Nouveau procès en perspective pour Jack Ruby

DALLAS (AP). — Jack Ruby va être jugé une seconde fois pour le meurtre de Lee Harvey Oswald, l'assassin du président Kennedy, a annoncé le juge Louis Holland.

Le prochain procès aura lieu à Wichita Falls, ville de 150.000 habitants, à 225 km au nord-ouest de Dallas.

Cette décision a été prise à l'issue d'une entrevue entre le juge et les avocats de la défense.

Aucune date n'a été fixée pour le second procès.

## 7000 nouveaux membres ont adhéré en deux semaines au NPD, parti d'extrême-droite ouest-allemand

### Le secrétaire d'Etat à l'information démissionne

CARLSRUHE (AP). — Selon un vice-président national du parti ouest-allemand NPD (néo-nazi), M. Wilhelm Gutmann, le nombre des adhésions au parti a augmenté de 7000 au cours des deux dernières semaines.

M. Gutmann a déclaré que le NPD avait maintenant environ 30.000 membres, et qu'il se développait parce qu'il offrait aujourd'hui « la seule opposition » en Allemagne de l'Ouest.

M. Gutmann, qui affirme que son parti va s'enrichir chaque mois d'environ un million de nouveaux membres, a indiqué que parmi les adhérents actuels figuraient 1200

membres des forces armées ouest-allemandes, jusqu'au rang de colonel.

### DISCOURS DE M. BRANDT

Pour la République fédérale, il n'y a pas de sécurité sans l'Occident et pour l'avenir de l'Allemagne, pas de solution sans réconciliation ni coopération féconde avec l'Est », a déclaré M. Willy Brandt, président du parti socialiste, alors qu'il prenait ses fonctions au ministère fédéral des affaires étrangères.

Enfin, M. Karl Guenther von Hase, secrétaire d'Etat à l'information, sous les cabinets Adenauer et Erhard, a demandé officiellement au chancelier Kiesinger de le relayer de ses fonctions.

M. Kiesinger a accepté, tout en priant d'assurer l'intérim jusqu'à la nomination de son successeur. Celui-ci n'est pas encore trouvé, plusieurs personnalités pressenties s'étant refusées.

### VOTE MASSIF EN FAVEUR DE BARZEL

La délégation parlementaire du groupe chrétien-démocrate a accordé, hier soir, un vote de confiance massif à son chef, M. Rainer Barzel.

Celui-ci avait été désigné comme chef du groupe parlementaire en décembre 1964, pour un mandat de quatre ans. Mais, à la suite de la nouvelle répartition des partis, il avait demandé que sa désignation soit de nouveau mise au vote.

Sur 176 membres du parti présents, 122 se sont prononcés pour M. Barzel et 32 contre, tandis que 22 s'abstenaient.

## Le général Dhani accuse Soukarno

DIJAKARTA (AP). — Le général Omar Dhani, ancien commandant de l'armée de l'air, a déclaré au procès de Djakarta, que le président Soukarno avait donné son approbation tacite à la tentative de coup d'Etat communiste de l'année dernière.

Mon ordre du jour appuyant le coup d'Etat a été approuvé par le président, qui se trouvait à ce moment à mes côtés, a-t-il ajouté.

Il a ajouté que le président Soukarno n'a fait aucun effort pour réprimer le soulèvement et que, ayant appris qu'il y avait eu effusion de sang dans la maison d'un général, il a demandé qu'il n'y ait plus d'actes de violence.

## Peut-être pas de laissez-passer pour Noël à Berlin

BERLIN (AP). — M. Albertz, qui succèdera officiellement à M. Willy Brandt comme bourgmestre de Berlin-Ouest, la semaine prochaine, a déclaré qu'à moins d'un revirement de dernière minute de la part des communistes, il n'y aura pas de laissez-passer à Berlin pour les fêtes de Noël cette année.

« La fin de l'année est proche et il n'y a pas de signes favorables, a-t-il dit au cours d'un dîner. Pour la première fois depuis 1963, il n'y aura pas de laissez-passer pour Noël, à moins que l'autre partie n'entende finalement raison ».